



ArcelorMittal



2022

Rapport annuel 2022

ArcelorMittal Luxembourg



1. Présentation de la société	4
2. Conseil d'administration	5
3. Rapport de gestion	6
A. Contexte économique	6
B. Situation du marché de l'acier	7
C. Activités de la société ArcelorMittal Luxembourg	9
D. Examen de la situation financière et des résultats	12
4. Informations financières 2022	13
A. Bilan ArcelorMittal Luxembourg au 31 décembre 2022	13
B. Compte de profits et pertes du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022	15
C. Annexes aux comptes annuels	15
5. Attestation du réviseur d'entreprises agréé	20
6. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022	22
7. Renseignements à caractère juridique concernant ArcelorMittal Luxembourg	22



1. Présentation de la société

ArcelorMittal Luxembourg, anciennement Arbed puis Arcelor Luxembourg jusqu'au 28 mars 2008, est une société dont les origines remontent à 1882. Arbed a joué un rôle clé dans le regroupement et la consolidation de la sidérurgie luxembourgeoise et a été un pionnier dans la reconfiguration de la sidérurgie européenne et mondiale du 20ème siècle. Au 31 décembre 2022, le capital social d'ArcelorMittal Luxembourg était détenu à hauteur de 100 % par le Groupe ArcelorMittal.

ArcelorMittal est un leader mondial des activités sidérurgiques et minières. ArcelorMittal est le plus grand producteur d'acier en Europe et parmi les plus grands dans les Amériques, deuxième en Afrique, sixième dans la Communauté des Etats Indépendants (CEI) et a une présence relative mais croissante en Asie. Le Groupe dispose d'installations de production d'acier primaire dans seize pays sur les quatre continents, dont trente-sept installations et mini installations sidérurgiques. ArcelorMittal est l'un des principaux fournisseurs d'acier de qualité des grands marchés sidérurgiques mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'ingénierie, l'électroménager et les industries mécaniques, soutenu par un département de recherche et de développement d'envergure mondiale et d'excellents réseaux de distribution.

Le Groupe s'appuie sur quatre valeurs fondamentales, la sécurité, le développement durable, la qualité et le leadership. Il agit de manière responsable en matière de santé, sécurité et bien-être de son personnel, de ses sous-traitants et des communautés au sein desquels il opère.

L'objectif du Groupe est de produire des aciers toujours plus évolués qui ont un effet positif sur la planète et ses habitants. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts, des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des

aciers pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergie renouvelable qui accompagneront la transformation des sociétés au cours de ce siècle. Avec l'acier au cœur de son action, la créativité de ses équipes et sa culture d'entreprise, ArcelorMittal est engagée à aider le monde à réaliser ce changement.

Le Groupe a entrepris de concentrer ses efforts pour décarboner son activité et ses produits afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. En cela, ArcelorMittal soutient l'acier comme une des solutions pour combattre le changement climatique. A plus court terme, le Groupe s'est fixé comme objectif de réduire ses émissions de 25 % au plan mondial et de 35 % dans ses unités opérationnelles en Europe d'ici 2030.

ArcelorMittal est parmi les premiers producteurs mondiaux de minerai de fer et de charbon métallurgique. Grâce à la diversité géographique de son portefeuille d'actifs miniers de fer, le Groupe bénéficie d'une position stratégique qui permet d'approvisionner son réseau d'aciéries et le marché mondial externe. Si ses usines sidérurgiques sont d'importants clients, l'approvisionnement du marché externe augmente de pair avec sa croissance.

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, qui se poursuit encore actuellement. Fin février 2022 débutait l'invasion du pays par la Russie. ArcelorMittal dispose d'importantes installations en Ukraine telles que l'aciérie intégrée et des mines de fer de Kryvyi Rih, employant plus de vingt mille personnes.

Le 3 mars 2022, ArcelorMittal a annoncé sa décision d'y mettre au ralenti son activité sidérurgique afin d'assurer la sûreté et la sécurité de ses employés et de ses actifs. Le processus de mise en veille de sécurité de tous les hauts-fourneaux tout en maintenant l'intégrité des actifs a commencé le même jour. Un mois plus tard, le 11 avril, le haut-fourneau n°6 (représentant environ 20 % de la capacité de Kryvyi Rih) a été redémarré, à

la demande des autorités ukrainiennes, pour reprendre la production de fonte brute à de faibles niveaux.

La production de minerai de fer en Ukraine a été temporairement suspendue en raison d'une demande plus faible et de contraintes logistiques mais a redémarré début octobre 2022 à un niveau d'environ 25 %.

Les principaux actifs de production n'ont pas été gravement endommagés au moment de la rédaction de ce rapport (à la suite de l'attaque de missiles sur les locaux de l'usine le 5 décembre 2022).

Depuis le 24 février 2022 et jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, soixante-treize employés sont décédés au combat.

La santé et le bien-être des collaborateurs et co-traitants, comme la sécurité, est une priorité pour le Groupe. Suite à la relance du conseil de santé et de sécurité fin 2020, de nombreux changements positifs ont été apportés. L'objectif reste d'intégrer solidement la sécurité dans tous les aspects de la gestion de l'entreprise et de l'évaluation des salariés. La direction des usines joue et jouera un rôle accru dans la formation sur le terrain.

En 2022, ArcelorMittal a enregistré un chiffre d'affaires de soixante-dix-neuf milliards huit cents millions de dollars (soixante-seize milliards six cents millions de dollars en 2021) pour une production d'acier brut de cinquante-neuf millions de tonnes (soixante-neuf millions cent mille tonnes en 2021), avec une production propre de minerai de fer de quarante-cinq millions trois cent mille tonnes (cinquante millions neuf cent mille tonnes en 2021).

Au 31 décembre 2022, le Groupe employait environ 154.300 salariés.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées sur les marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Luxembourg (MT) et sur les bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

2. Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2022

Président

Michel WURTH, Président du Conseil d'administration d'ArcelorMittal Luxembourg, Membre du Conseil d'administration d'ArcelorMittal

Vice-Présidents

Roland BASTIAN, General Manager ArcelorMittal, Chief Technology Officer and Decarbonization program, ArcelorMittal Europe - Long Products, Country Head Luxembourg

Valérie MASSIN, General Manager ArcelorMittal, Head of Human Resources ArcelorMittal Europe - Long Products

Administrateurs

S.A.R. Le Prince Guillaume de Luxembourg

Marc BARTHOLME, Représentant du Personnel (LCGB), à partir du 14 juin 2022

Raymond BAUSCH, Directeur de l'Inspection Générale des Finances au Ministère des Finances, jusqu'au 29 septembre 2022

Saïd BOURESSAM, Représentant du Personnel (OGB-L), jusqu'au 14 juin 2022

Georges CONTER, Représentant du Personnel (LCGB), jusqu'au 14 juin 2022

Patrick DURY, Représentant du Personnel (LCGB)

Bob FEIDT, Chargé de Direction, Direction générale Industrie, nouvelles technologies et recherche au Ministère de l'Economie, à partir du 14 juin 2022

Samuel FERRAI, Représentant du Personnel (OGB-L), à partir du 14 juin 2022

Robert FORNIERI, Représentant du Personnel (LCGB), à partir du 14 juin 2022

Pierre JACOBS, Chief Executive Officer Luxembourg Operations, Long Products Luxembourg, à partir du 14 juin 2022

Frédéric LANG, General Manager ArcelorMittal, Chief Accounting Officer, Chief Financial Officer ArcelorMittal Luxembourg

Thierry LAUX, General Manager, Chief Marketing Officer, ArcelorMittal Europe - Long Products, ArcelorMittal Sheet Piling

Stefano PEIXOTO ARAUJO, Représentant du Personnel (OGB-L)

Laurent PLASMAN, General Manager ArcelorMittal, Chief Marketing Officer, ArcelorMittal Europe - Flat Products, Industry and Digitalization

Emile ROTA, Représentant du Personnel (OGB-L), jusqu'au 14 juin 2022

Marc SOLVI, Administrateur

3. Rapport de gestion

A. Contexte économique

En 2021, la plupart des grandes économies ayant supprimé les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, à l'exception notable de la Chine, le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial est revenu aux niveaux d'avant la crise sanitaire. En 2022, l'économie mondiale a connu plusieurs chocs négatifs majeurs, ce qui a ralenti la croissance du PIB mondial à 3 %, contre 6 % en 2021. Ces chocs incluent l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, une pression inflationniste persistante et généralisée et un ralentissement des activités économiques en Chine. Au-delà de l'impact néfaste sur les populations, la guerre en Ukraine a entraîné une grave crise énergétique en Europe du fait de la réduction des exportations de gaz russe. La diminution progressive des tensions sur les approvisionnements en 2022 a entraîné une baisse de l'inflation des prix des biens mais elle a été remplacée par une hausse des prix des services. La tension sur le marché du travail, due à la forte demande de main-d'œuvre accompagnant la reprise économique, a entraîné une pression inflationniste accrue sur les salaires et les prix. L'inflation généralisée dans le monde a provoqué un resserrement rapide et synchronisé des conditions monétaires, qui a commencé à peser sur la demande vers la fin 2022.

Après un bond de 6 % en 2021, la croissance du PIB aux États-Unis a fortement ralenti pour atteindre environ 2 % en 2022, l'activité ayant été freinée par une forte inflation et une érosion des revenus réels réduisant la consommation des ménages. Les États-Unis étant un exportateur net d'énergie (pétrole et gaz naturel liquéfié), l'impact de la guerre en Ukraine sur l'activité économique et l'inflation aux États-Unis a été limité, les prix de l'énergie, en particulier le gaz, n'ayant pas atteint des niveaux aussi élevés qu'en Europe. La forte demande des consommateurs a été le principal moteur des pressions inflationnistes aux États-Unis. Avec la levée de la plupart des restrictions liées au COVID-19 en 2021, les modes de consommation sont passés des biens aux services en 2022, entraînant un rééquilibrage de leur prix respectif. L'inflation a atteint son plus haut niveau depuis quarante ans, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) culminant à 9,1 % en glissement annuel en juin 2022, avant que les pressions sur les prix ne commencent à s'atténuer progressivement et que l'IPC ne tombe à 6,5 % en décembre. Alors que la politique monétaire a tardé à réagir à l'apparition de tensions inflationnistes en 2021, la Réserve Fédérale a considérablement durci sa politique monétaire tout au long de 2022, portant les taux d'intérêt à 4,25/4,5 % à la fin de l'année, contre 0/0,25 % début 2022. Le PIB s'est affaibli au cours de la première

moitié de 2022, principalement en raison d'une aggravation du déficit des échanges de biens. Au cours du second semestre 2022, l'impact décalé du resserrement des conditions de crédit a entraîné une baisse de la demande intérieure, en particulier de l'investissement résidentiel, les taux hypothécaires élevés ayant freiné la demande de logements.

L'Europe s'apprêtait à sortir de la pandémie à la fin de 2021, avec un dosage des politiques qui a soutenu le passage d'une croissance menée par le secteur public à une croissance menée par le secteur privé, tandis que la hausse de l'inflation devait s'estomper au fur et à mesure de l'apaisement des tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Cependant, l'intensification de la guerre de la Russie en Ukraine et ses corollaires ont complètement changé la donne, en particulier son impact sur les prix de l'énergie et l'inflation. La croissance du PIB de l'Union Européenne au premier semestre 2022 a été raisonnablement forte, à environ 5 % en glissement annuel, soutenue par un rebond des services, notamment le tourisme. A la suite de l'invasion russe en Ukraine, la Russie (le plus grand fournisseur d'énergie de l'Union Européenne en 2021) a restreint ses livraisons d'énergie à l'Europe. Les importations de gaz naturel en provenance de Russie sont tombées à environ 25 % des niveaux moyens observés entre 2016 et 2020 à la fin du mois de juillet 2022, et à environ 15 % fin 2022. En conséquence, les prix du gaz dans l'Union Européenne sont montés en flèche, par exemple les prix du Title Transfer Facility (TTF) néerlandais ont atteint 60 \$/MMBtu en moyenne au troisième trimestre 2022, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne d'avant-guerre (environ 6 \$/7 \$). Alors que les prix ont fléchi vers la fin 2022 et ont fortement baissé début 2023, le TTF néerlandais s'est élevé en moyenne à 40 \$/MMBtu pour l'année 2022. Les prix élevés de l'énergie ont été le principal moteur de l'inflation dans l'Union Européenne, faisant culminer l'IPC à 11,5 % en glissement annuel en octobre 2022, contre 2,9 % en 2021. Selon les estimations, la consommation privée a diminué au cours du second semestre 2022, en raison de l'augmentation du coût de la vie et de la faible confiance des consommateurs. Les prix élevés de l'énergie ont également représenté un choc d'approvisionnement majeur pour les entreprises, en particulier les secteurs à forte consommation d'énergie comme ceux des produits chimiques et pharmaceutiques. De nombreuses entreprises européennes ont réduit ou prévoient de réduire leur production dans des secteurs tels que les engrais, le verre, l'acier et la fabrication d'aluminium. La Banque Centrale Européenne a également relevé ses taux d'intérêt pour lutter contre

l'inflation, de manière moins agressive que la Réserve Fédérale américaine, les taux d'intérêt passant de 0 % en début d'année à 2,5 % fin 2022. Par conséquent, la hausse des prix de l'énergie, le durcissement des conditions financières et le ralentissement de la croissance mondiale ont eu un impact négatif sur la croissance au second semestre 2022, entraînant un ralentissement de la croissance du PIB de l'Union Européenne à 3,4 % en 2022 contre 5,3 % en 2021.

L'économie chinoise s'est relativement bien comportée en 2020 et 2021, après avoir été touchée très tôt par la pandémie de COVID-19, mais évitant la plupart des impacts négatifs ultérieurs qui ont frappé d'autres pays. Cependant, l'activité économique en Chine s'est nettement détériorée en 2022 en raison des restrictions persistantes liées au COVID-19, ce qui a affaibli la confiance et exacerbé les tensions dans le secteur immobilier, entraînant une baisse de la consommation, de la production et de l'investissement résidentiel. Une vague d'infections par le COVID-19 début 2022 a conduit le gouvernement à durcir les restrictions sanitaires en mettant en place une politique zéro COVID, avec un confinement de la ville de Shanghai en avril et mai, ce qui a eu un impact négatif considérable sur la croissance. Le ralentissement du secteur de l'immobilier en Chine avait déjà commencé fin 2021, en raison d'une réglementation plus stricte pour les promoteurs (les « trois lignes rouges » liées au levier financier, avec des plafonds sur les prêts bancaires). En 2022, les ventes de logements dans toute la Chine ont chuté de près de 25 % par rapport à 2021, tandis que les mises en chantier de logements neufs ont reculé de 40 % en glissement annuel. Le soutien budgétaire axé sur les infrastructures, les réductions des taux de réserves obligatoires, ainsi que les mesures d'assouplissement de la réglementation n'ont que partiellement compensé ces vents contraires. Le PIB officiel de la Chine a ralenti pour atteindre 3 % en 2022 après une forte croissance de 8,1 % en 2021.

Au Brésil, alors que l'activité économique a connu une accélération au premier semestre 2022, la croissance a commencé à ralentir en glissement trimestriel, au second semestre 2022, avec une croissance annuelle du PIB estimée à 3 % en 2022 (contre 5,3 % en 2021). Pendant ce temps, l'inflation a diminué rapidement, l'IPC global passant d'un pic de 12,1 % en avril 2022 à 5,8 % en décembre 2022, en raison de la réduction des prix des carburants. Le nouveau gouvernement du Président Lula n'a pas l'intention de poursuivre les politiques économiques telles que le plafonnement des dépenses et l'autonomie des entreprises publiques et

des banques. L'augmentation des dépenses budgétaires devrait entraîner une hausse de la dette publique en proportion du PIB (actuellement d'environ 74 %) à moyen terme et accroître le risque de finances publiques non viables, ce qui limiterait la croissance.

En Turquie, le PIB réel a augmenté de 7,6 % en glissement annuel au premier semestre 2022. Le dynamisme de la consommation privée a été stimulé par l'évolution favorable du marché du travail, la participation de la population active revenant aux niveaux d'avant la pandémie. Les exportateurs ont pu exploiter les possibilités découlant des perturbations des chaînes d'approvisionnement d'Asie, et le tourisme s'est totalement redressé en 2022. Cependant, la croissance s'est affaiblie au cours du second semestre 2022, avec une croissance du PIB de seulement 3 % en glissement annuel, l'activité d'investissement ayant été modérée et les déséquilibres macroéconomiques ayant augmenté. Le déficit du compte courant s'est creusé en raison de l'augmentation des importations d'énergie, et l'inflation des prix à la consommation s'est établie en moyenne à 72 % en 2022, la lire turque s'étant dépréciée et ayant augmenté les prix à l'importation.

En Russie, malgré de lourdes sanctions et la fermeture d'activités par les entreprises occidentales, l'économie a fait mieux que prévu, avec une contraction du PIB estimée à seulement 3 % environ en 2022. Alors que les sanctions ont gravement affecté une partie de la base industrielle russe, comme

l'automobile, qui dépend d'importations étrangères, d'autres industries, notamment le secteur militaire, ont été soutenues. La construction et l'investissement continuent également de croître, les investissements privés étant progressivement remplacés par des investissements publics, notamment militaires. En outre, il y a eu peu de restrictions sur la vente d'hydrocarbures pendant la majeure partie de l'année 2022, ce qui signifie que les prix élevés de l'énergie ont contribué à augmenter les revenus d'exportation et à porter l'excédent courant de la Russie à environ deux cent vingt-sept milliards de dollars, soit le double de l'excédent enregistré en 2021. Cette monnaie étrangère a contribué à financer les importations. Bien que de nombreuses entreprises occidentales aient cessé de vendre leurs biens et services à la Russie, des entreprises dans d'autres parties du monde se sont mobilisées pour combler ce vide (par exemple la Chine) et les importations russes se sont largement redressées après la forte baisse observée pendant les mois qui ont suivi l'invasion.

Avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les confinements de la Chine, la production manufacturière mondiale se redressait à mesure que les contraintes d'approvisionnement s'atténuent progressivement. Cependant, ces chocs ont fait chuter la production manufacturière au deuxième trimestre 2022, avant que celle-ci ne connaisse un léger redressement au troisième trimestre 2022 puis une baisse vers la fin de l'année en

raison de l'affaiblissement de la croissance économique sur les marchés développés. En Chine, la tendance était similaire, après une première baisse lors des grands confinements au deuxième trimestre 2022, la production manufacturière a rebondi rapidement pour chuter à nouveau vers la fin 2022 quand la production a été affectée par la poursuite de restrictions zéro COVID et l'absentéisme. Cependant, les secteurs industriels ont relativement bien géré les restrictions au cours de l'année, mieux que les secteurs des services, où les restrictions sanitaires ont eu un impact plus négatif. Dans le monde hors Chine, malgré l'assouplissement des contraintes liées à l'offre, la hausse des prix de l'énergie a entraîné une augmentation du coût des approvisionnements pour les entreprises.

Dans le même temps, la forte inflation et le resserrement de la politique monétaire qui s'en est suivi, en particulier en dehors de la région Asie-Pacifique, ont entraîné une baisse de la demande de biens de consommation. En conséquence, la production manufacturière des marchés développés a progressé de moins de 2 % en glissement annuel en 2022, tandis que la production des pays en développement hors Chine a augmenté d'environ 4 % en glissement annuel. Les prix élevés de l'énergie ont particulièrement affecté les secteurs industriels à forte consommation d'énergie de l'Union Européenne, entraînant une croissance plus faible de la production manufacturière par rapport aux États-Unis.

B. Situation du marché de l'acier

Production mondiale d'acier

Après une stagnation de la production mondiale d'acier en 2020 à un milliard huit cent soixante millions de tonnes avec la pandémie mondiale de COVID-19, la production a fortement augmenté de 4 % en glissement annuel pour atteindre un milliard neuf cent trente millions de tonnes en 2021 dans un contexte de reprise de l'économie mondiale et de la demande d'acier post COVID. Cependant, la demande d'acier a été affectée en 2022 par plusieurs chocs mondiaux, tels que des confinements zéro COVID en Chine, des coûts élevés de l'énergie, en particulier en Europe, et une forte inflation, qui ont conduit à un resserrement monétaire synchronisé dans les économies développées. Ces chocs ont eu un impact négatif sur la demande réelle d'acier et, conjugués à des prix élevés au deuxième trimestre 2022, ont poussé les utilisateurs finaux et les revendeurs à déstocker, ce qui a entraîné une baisse de la demande apparente plus importante que la baisse de la demande réelle. En conséquence, la production mondiale d'acier a diminué d'environ 4,3 % pour s'établir à environ un milliard huit cent cinquante millions de tonnes en 2022. En Chine, malgré

une demande intérieure affaiblie par les confinements et la faiblesse du secteur immobilier, couplée à la résistance des prix de l'acier hors Chine, la production chinoise d'acier a été soutenue par la hausse des exportations et n'a baissé que de 2 % en 2022. Cette baisse de la production a été moins importante qu'en dehors de la Chine, où la production a diminué de plus de 6,5 % en glissement annuel. La demande sur les marchés développés a été affectée de manière disproportionnée, sous l'effet d'une inflation élevée, des coûts de l'énergie et de l'augmentation des taux d'intérêt, avec une production d'acier en baisse d'environ 8 % en glissement annuel en 2022. En comparaison, la production d'acier des pays en développement hors Chine a été moins affectée, avec une baisse d'environ 5 % en glissement annuel, la Russie et l'Ukraine étant les principaux acteurs de cette baisse. La baisse a été plus importante dans l'Union Européenne (11 % en glissement annuel) qu'aux États-Unis (6 % en glissement annuel), car la hausse des coûts de l'énergie a eu un impact beaucoup plus important sur les producteurs européens que sur les producteurs américains. En conséquence, la part de la Chine dans la production mondiale d'acier a augmenté à 54,5 %

(2021 : 53,3 %), suivie par l'Inde dont la part dans la production mondiale est passée à 6,7 %, contre 6,1 % en 2021. Les autres régions ont pour la plupart vu leur part diminuer légèrement, notamment l'Asie de l'Est (9,5 % contre 9,8 % en 2021), l'Union Européenne (7,7 % contre 8,3 %), l'ALENA (6 % contre 6,1 %) et la CEI (4,6 % contre 5,5 %).

En dehors de la Chine, malgré des stocks d'acier élevés en début d'année, la demande résiliente a permis de limiter la baisse de production d'acier à 3 % en glissement annuel. Cependant, la baisse s'est accentuée au second semestre (environ 10 % sur un an), lorsque l'affaiblissement de la demande réelle a entraîné un fort déstockage. En Europe, les coûts élevés de l'énergie, dus à la rupture de la fourniture de gaz par la Russie, ont exacerbé la situation et conduit les producteurs d'acier, en particulier les producteurs ayant des fours à arc électriques à réduire leur production. La production d'acier dans l'Union Européenne et au Royaume-Uni a diminué de près de 11 % en glissement annuel, soit dix-sept millions de tonnes en 2022. En Amérique du Nord, où la production a diminué de plus de 5 % en glissement annuel pour atteindre cent onze millions de tonnes

(2021 : cent dix-sept millions de tonnes), c'est aux États-Unis que la production a le plus diminué, d'environ 6 %, pour atteindre quatre-vingt-un millions de tonnes (2021 : quatre-vingt-six millions de tonnes), suivie d'une baisse de 6 % au Canada pour atteindre douze millions de tonnes (2021 : douze millions huit cent mille tonnes) alors que la production au Mexique est restée globalement stable, à environ dix-huit millions de tonnes.

Dans les pays développés d'Asie, la production a également diminué de 7 % en glissement annuel pour atteindre cent soixante-seize millions de tonnes (2021 :

cent quatre-vingt-dix millions de tonnes), le Japon ayant chuté à quatre-vingt-neuf millions de tonnes (2021 : quatre-vingt-seize millions de tonnes) et la Corée du Sud à soixante-six millions de tonnes (2021 : soixante-et-onze millions de tonnes). Dans les marchés en développement, la baisse la plus importante de la production d'acier a été enregistrée dans la Communauté des États Indépendants en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La production a chuté de 6 % en glissement annuel en Russie, tandis que la production en Ukraine a chuté à seulement 30 % des niveaux de production d'avant-guerre, selon les données de la *World Steel Association*. Ailleurs, d'autres

grandes économies en développement ont également vu leur production en 2022 chuter en glissement annuel en raison à la fois de la faiblesse de la demande réelle et du déstockage (ASEAN : -7 %, Amérique du Sud : -5 %, et Turquie : -13 %). Les principales exceptions où la production d'acier a augmenté en glissement annuel sont l'Inde, où la production a augmenté de près de 6 % pour atteindre cent vingt-cinq millions de tonnes (2021 : cent dix-huit millions de tonnes), et le Moyen-Orient (+7 % pour atteindre quarante-quatre millions de tonnes), la région ayant bénéficié de la hausse des prix du pétrole.

Source : Les données de production d'acier sont compilées à l'aide des données de World Steel pour 61 pays pour lesquels des données mensuelles sont disponibles (qui représentent ensemble 97 % de la production mondiale). Ces 61 pays incluent les pays suivants : Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suède, Royaume-Uni, Turquie, Norvège, Canada, Mexique, États-Unis, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela, Égypte, Afrique du Sud, Libye, Kazakhstan, Russie, Ukraine, Iran, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Japon, Corée du Sud, Taiwan, Chine, Inde, Pakistan, Thaïlande, Vietnam, Australie et Nouvelle-Zélande. Les données de production sont disponibles jusqu'en décembre 2022, avec des estimations de World Steel concernant les données manquantes

Consommation d'acier

Après une légère baisse en 2020 - la première depuis 2015, la consommation apparente mondiale d'acier a augmenté de plus de 3 % en 2021, l'économie mondiale ayant rebondi après la pandémie de COVID-19. Cependant, la production élevée en réponse à une forte demande réelle a conduit à des niveaux élevés de stocks d'acier à la fin de 2021. Une diminution de la demande réelle d'acier a été observée en 2022, en particulier sur les marchés développés et en Chine, ce qui a été aggravé par un retournement du cycle vers le déstockage, en particulier au cours du second semestre 2022. En conséquence, on estime que la consommation apparente mondiale d'acier a diminué d'un peu plus de 2 % en glissement annuel en 2022. En Chine, en raison de la faiblesse persistante des secteurs de l'immobilier depuis les confinements du deuxième trimestre, qui

ont entraîné une baisse des ventes de logements et de nouvelles contraintes financières pour les promoteurs immobiliers, on estime que la consommation apparente d'acier a baissé de 3%. Dans le même temps, on estime que celle hors Chine a légèrement baissé de 1,5 % en glissement annuel, les marchés développés reculant d'environ 5 %, soit beaucoup plus que le faible recul des marchés en développement hors Chine. En effet, dans l'Union Européenne où l'impact de la crise énergétique a été le plus sévère, la baisse de la demande réelle combinée au déstockage a entraîné une baisse de la consommation apparente d'acier de 7 % en glissement annuel. Aux États-Unis, la demande a mieux résisté, car elle n'a baissé que de 2,5 % en glissement annuel, en partie parce que la hausse des prix de l'énergie a entraîné une augmentation de la demande d'acier pour les infrastructures pétrolières et gazières. Dans les marchés

en développement, c'est la région de la Communauté des États Indépendants qui a le plus contribué à la baisse de la demande d'acier, en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. On estime que la consommation apparente d'acier en Russie a stagné car la hausse de demande d'acier pour les produits tubulaires a compensé l'impact négatif des sanctions sur l'industrie, en particulier l'automobile. En Ukraine, elle a diminué de moitié en 2022, l'économie ayant subi l'impact négatif considérable de l'invasion. Ailleurs, la consommation apparente d'acier a également diminué, au Brésil (11 % en glissement annuel) ainsi qu'en Turquie (3 % en glissement annuel). En Afrique et au Moyen-Orient, la consommation apparente d'acier a augmenté en 2022, mais le pays qui a le plus progressé l'année dernière est l'Inde, où la consommation apparente d'acier aurait augmenté de plus de 9 % en glissement annuel.

Source : Données sur le PIB et la production industrielle et estimations provenant d'Oxford Economics 24 janvier 2023, données ASC sur la consommation apparente d'acier (CAA) pour les États-Unis de l'American Iron and Steel Institute (AISI) jusqu'en novembre 2022, estimations pour décembre 2022. Données CAA pour le Brésil de l'Institut de l'Acier du Brésil jusqu'en novembre 2022, estimations pour décembre 2022. Données CAA pour l'Europe des 27 d'Eurofer jusqu'en octobre 2022, estimations pour novembre et décembre 2022. Données CAA pour l'Inde de JPC jusqu'en décembre 2022. Toutes les estimations sont des estimations internes pour novembre et décembre 2022.



C. Activités de la société ArcelorMittal Luxembourg

Il n'y a pas eu d'accident mortel au Luxembourg en 2022, et ce pour la troisième année consécutive. Par ailleurs, le nombre d'accidents avec arrêt de travail a diminué (cinq en 2022 contre sept en 2021).

Les programmes d'amélioration de la culture de la sécurité et le renforcement des pratiques de gestion des risques ont été poursuivis tout au long de l'année.

La journée mondiale de la Santé et de la Sécurité, qui s'est tenue le 28 avril 2022, a été marquée par le lancement des « dix Règles d'Or qui sauvent des vies » :

01. Je me sens capable et apte à travailler ;
02. J'utilise la prévention ou la protection contre les chutes quand le risque de chute est supérieur à 1.80 mètre ;
03. Je respecte la procédure d'isolement ;
04. Je respecte la procédure « espace confiné » ;
05. Je respecte toutes les règles de manutention des charges et je ne reste jamais sous une charge suspendue ;
06. Je respecte toutes les règles de circulation et de conduite ;
07. Je respecte la priorité ferroviaire et reste en dehors des zones de dégagement étroites ;
08. Je respecte les règles d'entrée et de travail dans les zones à gaz dangereuses ;
09. Je ne désactive jamais les dispositifs de sécurité ;
10. Je respecte toutes les règles, normes et signaux de santé et de sécurité et je porte mon équipement de protection individuelle.

Le nouveau programme de *Safety Coaching* est en cours de préparation avec la société de conseils leader en Santé et Sécurité, Dupont Sustainable Solution (DSS+). Ce programme sera déployé sur le site de Belval en tant qu'usine « pilote » dans le courant du premier semestre 2023, pour être ensuite largement étendu à toutes les autres usines à partir du second semestre.

L'accord tripartite portant sur le Plan de Maintien dans l'Emploi pour ArcelorMittal au Luxembourg et signé le 25 janvier 2021 entre

la Direction d'ArcelorMittal Luxembourg, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire, le Ministère de l'Economie ainsi que les syndicats LCGB et OGBL et valable du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025, comprend les points suivants :

- Plan d'investissement prévoyant des dépenses d'investissement de cent soixante-cinq à deux cent cinquante millions d'euros sur cinq ans, dont soixante-cinq millions d'euros pour des investissements stratégiques ;
- Réorganisation dans les services administratifs (situés à Luxembourg Ville et à Esch-sur Alzette) et à Bissen afin de répondre également au niveau inférieur de l'activité post Covid ;
- Réduction des effectifs de cinq cent trente-six Equivalent Temps Plein (ETP) sur les cinq années de l'accord en utilisant les outils sociaux de la préretraite (années de naissance jusque 1962) et du chômage partiel structurel, soit un déploiement de la réduction conformément à la philosophie de dialogue social d'ArcelorMittal au Luxembourg.

Depuis la signature de l'accord, le rythme des investissements réalisés dépasse la quote-part proportionnelle du montant de l'enveloppe de cent soixante-cinq millions d'euros défini comme un minimum dans l'accord. En cumul, à fin 2022, le montant est de cent onze millions d'euros. En ce qui concerne la nouvelle Cellule De Reclassement (CDR) 2021, il est à noter une très bonne gestion avec 95 % de personnes inscrites reclassées ou en mission. Au 31 décembre 2022, cinquante-neuf personnes restent inscrites en CDR2021 (cent trente-quatre ont été inscrites en cumul).

Au Luxembourg, un nouveau *cluster* a été créé au 1er avril 2022, regroupant les usines de Belval, Differdange, Rodange et Dommeldange sous une seule et unique direction, prenant le nom d'**ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs – AMLPL**.

En ce qui concerne la sécurité, quatre accidents avec arrêt sont à déplorer pour AMLPL. Le taux de fréquence s'élève à 0,93 (taux de fréquence = nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / heures prestées totales). Cependant, il faut noter que ce résultat est le meilleur obtenu depuis les quatre dernières années (2020 : quatre accidents avec arrêt mais un taux de fréquence égal à 0,97).

Concernant la production, les aciéries de Belval et Differdange ont produit respectivement huit cent huit mille tonnes et un million soixante-sept mille tonnes, soit un total d'un million huit cent soixante-quinze mille tonnes en 2022, en diminution de 9,5 % par rapport à 2021. Pour les laminoirs : le Train Moyen Belval a produit sept cent vingt mille tonnes (en baisse de 5 % par rapport à 2021), le train 2 a produit quatre cent neuf mille tonnes (en baisse de 15 % par rapport à 2021), le train Grey a produit six cent trois mille tonnes (en baisse de 4 % par rapport à 2021) et le train A a produit cent vingt-neuf mille tonnes (en baisse de 8 % par rapport à 2021). Les expéditions totales pour AMLPL s'élèvent à un million huit cent vingt-trois mille tonnes en 2022, en recul de 7 % par rapport à 2021. Le prix de la ferraille a augmenté de 16 % au cours de l'exercice 2022 par rapport à 2021.

Ces résultats s'expliquent principalement par le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022, ayant pour conséquence l'augmentation importante des prix de l'énergie. Ces événements ont eu des répercussions sur la confiance des acheteurs et les volumes de ventes se sont repliés sur l'ensemble des marchés d'AMLPL.

Les dépenses d'investissement se chiffrent à soixante-dix millions d'euros en 2022, contre quarante-et-un millions d'euros en 2021 et dix-sept millions d'euros en 2020.

Enfin, AMLPL a obtenu en 2022 le renouvellement des certificats ISO 9001-Qualité, 14001-Environnement, 45001-Sécurité et 50001-Energie pour une durée de trois ans.

La Recherche et le Développement (R&D) fournit la base technique pour la durabilité et le succès commercial d'ArcelorMittal

en stimulant la pensée innovante et l'amélioration continue des produits et des processus. La R&D continue de rechercher des processus pour soutenir la neutralité carbone d'ici 2050. Ainsi la R&D a installé une acquisition dynamique des données pour alimenter le jumeau numérique du four « EAF model ».

Une composante importante du travail de la R&D est fondée sur l'amélioration des produits de manière à permettre aux concepteurs de réduire le tonnage de matériaux requis pour les bâtiments, tout en garantissant simultanément des capacités élevées de réutilisation et de recyclage en fin de vie de la structure. Dans ce but, les développements des profilés en acier de résistance Quenched Self-Tempered (QST) sont poursuivis, en particulier les essais de soudage et de traitement thermiques sur les nuances A913 Gr65/Gr70/Gr80.

Grâce aux aciers XCarb® recyclés et produits de manière renouvelable, ArcelorMittal est en mesure d'offrir de l'acier produit avec une empreinte CO₂ aussi faible que 0,33 tonne de CO₂ par tonne de profilés et de barres marchandes et 0,37 tonne de CO₂ par tonne de la marque EcoSheetPile™ Plus. Avec ces deux Déclarations Environnementales de Produit (« EPD »), la société est en mesure d'aider l'industrie de la construction à répondre à des exigences plus strictes pour réduire l'empreinte carbone intégrée des bâtiments et des infrastructures.

ArcelorMittal Schiffange (anciennement ArcelorMittal Rodange et Schiffange), dont l'activité de production a été arrêtée en 2016, est engagée dans le projet de reconversion du site qui continue à progresser. Le 15 septembre 2022, l'acte de vente a été signé entre ArcelorMittal Luxembourg et Agora concernant les terrains où se trouvait l'usine ArcelorMittal Schiffange. Depuis la vente du terrain à la société Agora, ArcelorMittal Schiffange a arrêté d'intervenir sur le site de Schiffange. ArcelorMittal Luxembourg S.A. demeurera partie prenante au sein de la société Agora pour le développement du projet.

ArcelorMittal Centre Logistique Européen (AMCLE), entité d'ArcelorMittal Distribution Solutions, est spécialisée dans la distribution des poutrelles exclusivement en provenance des usines ArcelorMittal et majoritairement d'ArcelorMittal Belval, Differdange et Rodange (périmètre Long Products Luxembourg).

L'année 2022 a été marquée par les effets de la guerre en Ukraine et le recul de la demande face à l'inflation et à l'incertitude économique. Face à ces variations de marché, l'activité a su faire face avec une flexibilité accrue, déjà éprouvée par les vagues de COVID successives. Le bilan montre une baisse du volume expédié et du résultat en 2022. Toutefois, AMCLE a su tirer bénéfice de belles performances opérationnelles, fruit d'un travail collectif. L'implication et la solidarité du personnel y est également pour beaucoup et a permis de s'adapter à ces fluctuations.

En 2023, la sécurité reste la priorité numéro un. AMCLE a célébré cinq ans sans accident avec arrêt le 23 janvier. Un nouveau record pour le site qui ne compte pas s'arrêter là. Des actions d'amélioration continue de la culture sécurité sont déclinées au quotidien. Avec des fondations solides en sécurité, AMCLE cherche sans cesse à améliorer ces performances opérationnelles afin de placer le site comme référence stratégique au sein de la distribution européenne de poutrelles.

En ce qui concerne la sécurité au travail, le site de **Bissen** n'a malheureusement pas pu poursuivre la tendance positive de cinq années consécutives sans accident avec arrêt de travail. En mars 2022, Bissen a enregistré un accident avec arrêt de travail dans la galvanisation. Pour améliorer la sécurité au travail, des coordinateurs de sécurité ont été introduits dans tous les départements pour soutenir le département de la sécurité au travail ; et les formations Take Care ont été poursuivies. L'année 2022 a également été marquée par des taux d'absentéisme élevés, en particulier au cours des quatre premiers mois de l'année.

En 2022, l'activité, avec quatre-vingt-sept mille tonnes vendues, était de 20 % inférieure au niveau de l'année précédente. Les ventes dans les domaines Clôture et Agro-industrie (*Fencing & Agribusiness*) ont chuté de 33 % par rapport à l'année précédente, passant à vingt-trois mille trois cents tonnes, tandis que les ventes dans le domaine du fil industriel (*Industrial Wire*) ont diminué de 12 % pour atteindre trente-six mille huit cents tonnes tandis que celles dans le domaine des fibres ont baissé de 16 % pour atteindre vingt-cinq mille trois cents tonnes. La forte baisse est principalement due à un carnet de commandes relativement faible aux troisième et quatrième trimestres. La baisse de la demande dans le domaine du fil industriel et dans le domaine Clôture et Agro-industrie a contraint le site à fermer l'une des trois lignes de galvanisation. Pour adapter l'entreprise au faible niveau d'activité, le chômage partiel a été mis en place aux troisième et quatrième trimestres.

En outre, une augmentation significative des coûts est survenue en raison de la crise énergétique : en 2022, les prix de l'électricité et du gaz étaient en moyenne plus du double de ceux de 2021. Ces augmentations de coûts dans le secteur de l'énergie ont également eu un impact sur les prix des matières premières : les coûts du fil machine ont augmenté en moyenne de 37 % sur l'année.

Au cours de ces dernières années, une érosion des résultats de l'usine de Bissen liée à deux principaux phénomènes a été observée : une concurrence accrue dans le secteur des produits de commodités en raison de la délocalisation de capacités de production vers des pays à faibles coûts salariaux et en même temps, la concurrence qui est désormais capable de fabriquer des produits d'une qualité comparable à celle de la société. Afin de maintenir et d'améliorer la compétitivité du site, des efforts dans le domaine de la qualité, de l'innovation et un recentrage de l'activité sur les produits à haute valeur ajoutée sont nécessaires

afin d'assurer sa pérennité. Outre une optimisation du portefeuille de produits, un plan de redressement (*Turnaround plan*) est prévu pour les prochaines années avec pour ambition de devenir d'ici 2026 la première usine entièrement « verte » de *WireSolutions* : vert, productif, rentable. La volonté est de convertir le site de Bissen en site « vert » : arrêt complet de l'utilisation du gaz naturel fossile et remplacement à 100 % par des énergies renouvelables, forte réduction de la consommation d'énergie, transformation du site en un lieu à haute productivité en mettant en œuvre des technologies de pointe en matière de tréfilerie et de galvanisation.

ArcelorMittal International Luxembourg (AMIL) opère pour le Groupe ArcelorMittal un réseau commercial au niveau mondial. Avec des bureaux dans plus de dix-huit pays à travers le monde, AMIL offre à ses clients la gamme complète des produits d'aciers plats et d'aciers longs des usines du Groupe. En 2022, AMIL a réalisé un chiffre d'affaires de deux milliards deux cent quatre-vingts millions de dollars et a vendu deux millions quatre cent mille tonnes de produits acier et non acier à travers son réseau.

Le contexte économique de 2022 et l'augmentation substantielle des prix de l'énergie ont rendu le marché de la construction très tendu, et par conséquent la tâche des constructeurs a été très difficile. Le prix des matériaux de construction a fait augmenter le budget global des projets de manière significative.

Steligence® a pu compter sur ses nombreux ingénieurs spécialisés afin d'offrir aux acteurs de la construction des solutions acier très optimisées pour les projets de construction analysés. Il a été donc possible, de manière drastique, d'optimiser la quantité de matériaux utilisés sur les chantiers (l'acier mais également les autres matériaux) afin de pouvoir garder les budgets sous contrôle. Steligence® a apporté énormément de support auxdits acteurs du monde de la construction afin de répondre aux nouvelles réglementations environnementales telles que la RE2020 en France. Grâce à la gamme d'acier XCarb® qui s'est fortement élargie en termes de produits, et en s'appuyant sur les spécialistes de la division en analyse de cycle de vie des bâtiments, il est possible de diminuer de manière très significative l'empreinte carbone des projets de construction. L'utilisation des aciers à haute limite élastique, des solutions de planchers mixtes ainsi que des aciers Magnelis® et auto patinables résistant naturellement à la corrosion Arcorox® participent également à la réduction de l'empreinte carbone et de l'impact environnemental.

Au Luxembourg, un magnifique exemple qui a été inauguré fin 2022 est la liaison cyclable entre Esch-sur-Alzette et le quartier de Belval. Cet ouvrage a été réalisé complètement en acier auto patinable et son empreinte environnementale a été réduite grâce à l'utilisation d'acier XCarb® recyclé et de sources renouvelables produit localement dans l'usine de Differdange.

Pour **Agora**, les événements marquants pour l'année 2022 dans le domaine du redéploiement des sites industriels anciens ou en activité sont les suivants :

- le 15 septembre 2022, l'acte notarié de transfert du site Esch-Schiffange (cinquante-quatre hectares) a été signé entre ArcelorMittal Luxembourg et Agora. Vingt ans de développement sont prévus. Le nouveau quartier accueillera dix mille habitants. Environ 50 % de cette zone seront réservés au secteur résidentiel, dont 30 % pour des logements abordables et la création de plusieurs équipements publics, dont des écoles. Le patrimoine industriel sera intégré (classement des bâtiments industriels en patrimoine protégé). Le futur quartier sera aménagé de telle sorte que l'utilisation de la voiture en sera fortement réduite (passage du tram et d'un bus à grande vitesse) ;
- Lentille Terres Rouges : le Plan d'Aménagement Particulier (« PAP ») du projet déposé par IKO a été approuvé par le Gouvernement en juin 2022 ;
- le projet initial de développement comportant un parking public et un ensemble d'immeubles de bureaux avec quelques commerces en pied d'immeubles a été modifié, la Commune de Differdange souhaitant un projet de Mobility Hub, une place des fêtes, ainsi qu'un campus sur la zone. ArcelorMittal Luxembourg travaille sur la faisabilité de ce projet avec la Ville et ArcelorMittal Long Products Luxembourg Differdange, ceci dans l'intérêt de protéger les activités de l'usine.

Futur siège social ArcelorMittal Kirchberg

Après un concours d'architectes internationaux de grand renom, le Cabinet d'architectes Wilmotte et Associés a été sélectionné en décembre 2017 par un jury de personnalités renommées, pour construire le projet du futur siège mondial d'ArcelorMittal.

Depuis cette date le projet a connu un nombre d'améliorations et de modifications tant de la part du maître de l'ouvrage que de la Ville de Luxembourg et du Fonds d'Urbanisme et d'Aménagement du Kirchberg (FUAK) qui ont façonné un édifice iconique.

Le projet est de construire un bâtiment emblématique du XXIe siècle montrant les possibilités architecturales exceptionnelles de l'acier, tout en donnant une grande qualité de confort et de flexibilité aux futurs occupants. Le projet répond aux labels environnementaux les plus exigeants avec des scores remarquables (BREEAM : outstanding, DGNB : Platinum et WELL : Gold). Outre ces performances de haut niveau, la construction répond à des critères d'économie circulaire rares. Elle est démontable et décarbonée car elle emploiera des aciers 100 % recyclés, entièrement fabriqués avec de l'électricité verte. Il est également important de préciser que le bâtiment anticipe les nouveaux besoins et adaptations nécessités par les pandémies comme le COVID-19, grâce à des systèmes de cloisonnements totalement flexibles et des installations de ventilation et de climatisation spécifiques.

Un accord a été conclu avec l'Etat en vue de lui conférer une option d'achat de 50 % des surfaces du bâtiment. ArcelorMittal et Aperam seront propriétaires des autres 50 % et y établiront leur siège social respectif.

Après l'exécution des travaux de terrassements, la construction a débuté à la mi-janvier 2023 par la mise en œuvre des massifs de fondation et l'édification des puits d'ascenseurs en béton armé. La construction de l'ossature en acier débutera fin juin 2023. Elle consiste en une structure innovante faite de poteaux et poutres en acier de grande portée (vingt mètres sans poteaux intermédiaires). La livraison du bâtiment est prévue courant 2026.

La société ArcelorMittal Luxembourg, n'a en tant que telle aucune activité en matière de Recherche et Développement. Le Groupe ArcelorMittal agit cependant dans ce domaine au Luxembourg au travers d'un centre mondial spécialisé dans la Recherche et le Développement de produits longs qui se situe à Esch-sur-Alzette. Cette activité a permis aux sites des aciers longs du Luxembourg d'innover et de développer des produits spécialisés répondant aux besoins des marchés de la construction.

La société détient un établissement stable en France qui résulte de l'activité minière qui existait à une époque où la sidérurgie luxembourgeoise était basée sur la voie fonte et s'alimentait partiellement en minerai lorrain. Actuellement, cet établissement gère principalement des actifs immobiliers locaux de la société.

D. Examen de la situation financière et des résultats

ACTIF

Les immobilisations financières constituent l'essentiel des actifs immobilisés et s'élèvent à 5 076,9 millions au 31 décembre 2022, en augmentation de 687,6 millions par rapport à l'exercice 2021 qui résulte principalement de l'acquisition de 79 964 366 actions complémentaires dans ArcelorMittal Investment S.à r.l. pour 480,0 millions ainsi que de la reprise de correction de valeur dans Arcelor Investment Services S.A. pour 207,8 millions.

L'actif circulant diminue de 320,6 millions pour atteindre 75,8 millions au 31 décembre 2022. La diminution de ce poste s'explique principalement par le règlement du dividende dû par ArcelorMittal Finance, ainsi que par la diminution des créances sur les entreprises liées en relation avec diverses opérations sur les comptes courants dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée du groupe et par l'augmentation des autres créances liées à la réévaluation du prix de vente dans le cadre du projet « Lentille Terres Rouges ».

Les immobilisations corporelles diminuent de 1,3 millions après prise en compte des amortissements de l'exercice et des cessions de terrains réalisées au cours de l'année 2022 pour s'établir à 29,5 millions au 31 décembre 2022.

PASSIF

Les capitaux propres, incluant le résultat de l'exercice de 676,4 millions augmentent de 4 397,9 millions à 5 024,2 millions après l'affectation du résultat 2021.

Les autres éléments du passif, composés essentiellement des provisions et des dettes, s'élèvent à 158,0 millions au 31 décembre 2022, en diminution de 260,6 millions par rapport au 31 décembre 2021. Cette baisse résulte essentiellement du règlement de la dette à ArcelorMittal Flat Carbon Europe S.A. de 195,0 millions suite à l'acquisition de titres ArcelorMittal Investment S.à r.l. en 2021 partiellement compensée par une augmentation des autres provisions pour 19,4 millions. Cette augmentation résulte principalement de l'ajustement de la provision pour assainissement de la décharge historique de Differdange et des reprises sur provisions environnementales suite aux facturations et aux plans de cession de divers terrains.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le bénéfice de l'exercice 2022 s'établit à 676,4 millions en augmentation de 362,4 millions par rapport à 2021 et est essentiellement lié à une augmentation des revenus du portefeuille titres ainsi qu'aux reprises de corrections de valeur sur participations financières.

Le résultat d'exploitation négatif en diminution de 4,4 millions en 2022 comparativement à 2021 s'explique par une augmentation de 16,2 millions des charges externes et d'exploitation qui s'élèvent à 54,6 millions au 31 décembre 2022 contre 38,4 millions en 2021. Cette augmentation nette s'explique notamment par la constitution d'une provision pour assainissement de la décharge historique de Differdange. Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 49,3 millions au 31 décembre 2022 contre 37,5 millions l'an dernier et résulte principalement des plus-values de cessions d'immobilisations corporelles significatives en 2022.

Le résultat financier de 682,8 millions en 2022, est constitué essentiellement du résultat sur cession d'actions ArcelorMittal Finance pour 396,5 millions, des revenus du portefeuille-titres pour 77,3 millions, et des reprises sur corrections de valeurs de 207,8 millions.

4. Informations financières 2022

A. Bilan ArcelorMittal Luxembourg au 31 décembre 2022

En millions d'euros			
ACTIF	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
C. Actif immobilisé		5 106,4	4 420,1
I. Immobilisations incorporelles	Note 3	p.m.	p.m.
II. Immobilisations corporelles	Note 4	29,5	30,8
1. Terrains et constructions		29,5	30,7
2. Installations techniques et machines		p.m.	0,1
3. Autres installations, outillage et mobilier		p.m.	p.m.
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		p.m.	p.m.
III. Immobilisations financières	Note 5	5 076,9	4 389,3
1. Parts dans des entreprises liées		5 047,8	4 360,1
2. Créances sur des entreprises liées		-	p.m.
3. Participations		14,5	14,5
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		14,0	14,0
6. Autres prêts		0,6	0,7
D. Actif circulant		75,8	396,4
II. Créances	Note 6	75,8	396,4
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		1,8	0,5
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1,8	0,5
2. Créances sur des entreprises liées		28,5	365,1
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		28,5	365,1
4. Autres créances		45,5	30,8
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		45,4	30,7
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		0,1	0,1
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		p.m.	p.m.
Total de l'actif		5 182,2	4 816,5

p.m. : pour mémoire.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.





En millions d'euros			
PASSIF	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
A. Capitaux propres	Note 7	5 024,2	4 397,9
I. Capital souscrit		581,3	581,3
II. Primes d'émissions		453,9	453,9
IV. Réserves		797,1	797,1
1. Réserve légale		58,1	58,1
3. Réserves statutaires		375,4	375,4
4. Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur		363,6	363,6
a) autres réserves disponibles		0,2	0,2
b) autres réserves non disponibles		363,4	363,4
V. Résultats reportés		2 515,5	2 251,6
VI. Résultat de l'exercice		676,4	314,0
B. Provisions		102,1	84,2
1. Provisions pour pensions et obligations similaires		14,4	15,9
2. Provisions pour impôts		7,1	7,1
3. Autres provisions	Note 8	80,6	61,2
C. Dettes	Note 9	55,9	334,4
2. Dettes envers les établissements de crédit		-	0,1
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		-	0,1
4. Dettes sur achats et prestations de services		4,6	5,8
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		4,6	5,8
6. Dettes envers des entreprises liées		2,3	199,1
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		2,3	199,1
8. Autres dettes		49,0	129,4
a) Dettes fiscales		4,4	4,6
c) Autres dettes		44,6	124,8
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		44,6	124,8
Total du passif		5 182,2	4 816,5

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

B. Compte de profits et pertes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

En millions d'euros			
	Notes	2022	2021
4. Autres produits d'exploitation		49,3	37,5
5. Matières premières et consommables et autres charges externes		(12,6)	(20,1)
a) matières premières et consommables		-	-
b) autres charges externes		(12,6)	(20,1)
6. Frais de personnel	Note 10	(14,1)	(15,1)
a) salaires et traitements		(1,8)	(1,6)
b) charges sociales couvrant les salaires et traitements		(0,3)	(0,4)
i) couvrant les pensions		(0,1)	(0,2)
ii) autres charges sociales		(0,2)	(0,2)
c) autres frais de personnel		(12,0)	(13,1)
7. Corrections de valeur		(1,0)	(1,1)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		(1,0)	(1,1)
b) Sur éléments de l'actif circulant		p.m.	-
8. Autres charges d'exploitation		(26,9)	(2,1)
9. Produits provenant de participations	Note 11	473,8	310,1
a) provenant d'entreprises liées		473,8	310,1
11. Autres intérêts et autres produits financiers		2,2	1,2
a) provenant d'entreprises liées		2,2	0,3
b) autres intérêts et produits financiers		p.m.	0,9
13. Corrections de valeurs sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières de placement faisant partie de l'actif circulant	Note 5	207,8	6,1
14. Intérêts et charges financières		(1,0)	(2,1)
a) concernant des entreprises liées		p.m.	p.m.
b) autres intérêts et charges financières		(1,0)	(2,1)
15. Impôts sur le résultat	Note 12	(0,5)	(0,4)
16. Résultat après impôts sur le résultat		677,0	314,0
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes de 1. à 16.		(0,6)	-
18. Résultat de l'exercice		676,4	314,0

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

C. Annexes aux comptes annuels

Note 1. Généralités

ArcelorMittal Luxembourg S.A. (ci-après dénommée « la Société ») (anciennement constituée sous la dénomination sociale ARBED) a été constituée le 5 juillet 1882 sous la forme d'une Société Anonyme, pour une durée indéterminée.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B-6990.

Le siège social est établi à Luxembourg au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

En vertu de l'article 1711-5 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés. La Société est incluse dans les comptes consolidés d'ArcelorMittal S.A. dont la Société fait partie

en tant que filiale. Les comptes consolidés sont disponibles au siège d'ArcelorMittal S.A., 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Note 2. Méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément à la législation luxembourgeoise et aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

Les comptes annuels sont établis en euro, devise fonctionnelle de la Société.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport et sont amorties selon la méthode linéaire. Pour les immobilisations corporelles désaffectées, une correction de valeur extraordinaire est pratiquée de façon à ramener leur valeur résiduelle à une valeur probable de réalisation.

Immobilisations financières

Les acquisitions de titres sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

A la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle est effectuée sur base de la situation économique de la société concernée. Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une correction de valeur. Une reprise de correction de valeur est effectuée dans la mesure où les raisons qui ont motivé une telle correction de valeur ne subsistent plus. Les créances et autres prêts sont portés à l'actif du bilan à leur valeur nominale. A la fin de chaque exercice, une correction de valeur est opérée sur les créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables.

Créances

Les créances sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur spécifiques pour des créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables sont actées en fin d'exercice.

Réserves

Suivant l'application de la loi et du règlement grand-ducal du 18 décembre 2015, le poste « Autres réserves non disponibles » comprend les plus-values immunisées conformément à l'article 54 LIR. Ce poste enregistre les plus-values à réinvestir dans les deux années qui suivent une cession d'immobilisation, de même que les plus-values réinvesties pour lesquelles l'immunité fiscale est acquise.

Provisions

Provisions pour pensions et obligations similaires : les engagements en matière de complément de pension concernant les régimes de la préretraite, de la retraite anticipée et de la pension sont couverts par une provision. Les pensions complémentaires sont prises en charge au fur et à mesure de leur paiement.

Aux termes de la loi du 8 juin 1999 concernant les régimes de pensions complémentaires, la Société a remplacé pour les employés actifs au 24 novembre 2000 le système de retraite anticipée et le système de complément bienveillant et révocable par un système unique à prestations définies.

Des provisions pour impôts et impôts latents sont constituées dans la mesure où il est possible qu'il en résulte une charge effective dans un avenir prévisible.

A la clôture de chaque exercice, d'autres provisions sont constituées ou ajustées conformément à la législation en vigueur afin de couvrir des risques et charges ayant leur origine avant la date de clôture.

Dettes

Les dettes sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Conversion des éléments exprimés en monnaies étrangères

Pour les éléments exprimés dans une autre devise que l'euro, les règles suivantes ont été appliquées :

- les transactions sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction ;
- la valeur des actifs financiers est déterminée au cours de change en vigueur à la date de la transaction ;
- les avoirs en banque sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les écarts de change relatifs à ces éléments sont enregistrés dans le résultat de l'exercice ;
- l'actif immobilisé, les dettes à plus d'un an et les engagements financiers hors bilan restent convertis au cours de change historique. Les écarts de change relatifs à ces éléments donnant lieu à une moins-value non réalisée sont enregistrés dans le résultat de l'exercice ;
- les autres actifs et passifs sont convertis individuellement, respectivement, au plus bas et au plus haut de la valeur déterminée au cours de change historique ou de la valeur déterminée au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Seuls les gains et pertes réalisés et les pertes non réalisées sont enregistrés dans le résultat de l'exercice.

Produits de participation

Les produits provenant de participation sont comptabilisés lorsque le droit des actionnaires au paiement est effectif.

Note 3. Immobilisations incorporelles (C.I)

En millions d'euros	Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires	TOTAL
A. Valeurs brutes		
Au terme de l'exercice 2021	3,5	3,5
- Transferts et autres	-	-
Au terme de l'exercice 2022	3,5	3,5
B. Corrections de valeur		
Au terme de l'exercice 2021	3,5	3,5
- Dotations de l'exercice	p.m.	p.m.
Au terme de l'exercice 2022	3,5	3,5
C. Valeurs nettes comptables		
Au terme de l'exercice 2021	p.m.	p.m.
Au terme de l'exercice 2022	p.m.	p.m.

Note 4. Immobilisations corporelles (C.II)

En millions d'euros	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	TOTAL
A. Valeurs brutes					
Au terme de l'exercice 2021	70,9	2,5	3,4	p.m.	76,8
- Investissements de l'exercice	-	-	-	-	-
- Cessions, transferts et autres	(0,9)	-	-	-	(0,9)
Au terme de l'exercice 2022	70,0	2,5	3,4	p.m.	75,9
B. Corrections de valeur					
Au terme de l'exercice 2021	40,2	2,4	3,4	-	46,0
- Dotations de l'exercice	0,9	0,1	-	-	1,0
- Cessions, désaffectations et transferts	(0,6)	-	-	-	(0,6)
Au terme de l'exercice 2022	40,5	2,5	3,4	-	46,4
C. Valeurs nettes comptables					
Au terme de l'exercice 2021	30,7	0,1	p.m.	p.m.	30,8
Au terme de l'exercice 2022	29,5	p.m.	p.m.	p.m.	29,5

Note 5. Immobilisations financières

En millions d'euros	Parts dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Titres ayant le caractère d'immobilisations	Prêts et créances immobilisées	TOTAL
A. Valeurs d'acquisition						
Au terme de l'exercice 2021	4 577,4	-	14,8	15,6	0,7	4 608,5
- Investissements de l'exercice	480,0	-	-	-	-	480,0
- Cessions, transferts et autres	(3,3)	-	-	-	(0,1)	(3,4)
Au terme de l'exercice 2022	5 054,1	-	14,8	15,6	0,6	5 085,1
B. Corrections de valeur						
Au terme de l'exercice 2021	217,3	p.m.	0,3	1,6	-	219,2
- Dotations / reprises de l'exercice	(207,8)	-	-	-	-	(207,8)
- Cessions, transferts et autres	(3,2)	p.m.	-	-	-	(3,2)
Au terme de l'exercice 2022	6,3	-	0,3	1,6	-	8,2
C. Valeurs nettes comptables						
Au terme de l'exercice 2021	4 360,1	p.m.	14,5	14,0	0,7	4 389,3
Au terme de l'exercice 2022	5 047,8	-	14,5	14,0	0,6	5 076,9

Principaux changements

Parts dans des entreprises liées

L'augmentation de 687,7 millions inclut principalement l'acquisition des titres de ArcelorMittal Investment S.à r.l. pour 480,0 millions et la reprise de correction de valeur sur les titres Arcelor Investment Services S.A. pour 207,8 millions.

Liste des principales immobilisations financières

En millions d'euros Dénomination et siège	Quote-part du capital détenu % au 31 décembre 2022	Quote-part du capital détenu % au 31 décembre 2021	Valeur nette comptable au 31 décembre		Fonds propres (résultat 2022 inclus) (*)	Résultat de l'exercice 2022(*)
			2022	2021		
ArcelorMittal Investment S.à r.l., Luxembourg (L)	28,92	26,41	4 050,5	3 570,5	5 559,5	916,1
ArcelorMittal Belval & Differdange S.A., Esch s/Alzette (L)	100,00	100,00	450,6	450,6	878,7	224,2
Arcelor Investment Services S.A., Luxembourg (L)	100,00	100,00	495,0	287,3	542,5	57,3
ArcelorMittal Bissen & Bettembourg S.A., Bissen (L)	100,00	100,00	28,3	28,3	18,6	(11,6)
Société de développement AGORA S.à r.l. et Cie S.e.c.s., Esch-sur-Alzette (L)	4996	4996	14,1	14,1	77,7	0,3
Laminés Marchands Européens (LME) S.A., Trith Saint-Léger (France)	19,77	19,77	99	99	18,4	1,6
Autres			28,5	28,6		
TOTAL			5 076,9	4 389,3		

(*) sur base des liasses de consolidation non auditées au 31.12.2022. Les fonds propres comprennent la totalité des capitaux propres des sociétés sur base de la quote-part du capital détenu par la Société au 31.12.2022.

Note 6. Créances

Echéances En millions d'euros	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	à un an au plus	à un an au plus	TOTAL	à un an au plus	à un an au plus	TOTAL
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1,8	-	1,8	0,5	-	0,5
2. Créances sur des entreprises liées *	28,5	-	28,5	365,1	-	365,1
4. Autres créances	45,4	0,1	45,5	30,7	0,1	30,8
TOTAL	75,7	0,1	75,8	396,3	0,1	396,4

* Les créances sur entreprises liées comprennent des créances de nature commerciale pour un montant de 13,7 millions. Au 31 décembre 2021, ces créances s'élevaient à 12,2 millions.

Note 7. Capitaux propres

En millions d'euros	Capital souscrit	Primes d'émission et primes assimilées	Réserves (y compris plus-values immunisées)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Au terme de l'exercice 2021	581,3	453,9	797,1	2 251,6	314,0	4 397,9
Allocation du résultat 2021	-	-	-	314,0	(314,0)	-
Rémunérations des administrateurs	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Dividendes distribués	-	-	-	(50,0)	-	(50,0)
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	676,4	676,4
Au terme de l'exercice 2022	581,3	453,9	797,1	2 515,5	676,4	5 024,2

Au 31 décembre 2022, le capital souscrit et entièrement libéré de 581 292 900 euros est représenté par 11 625 858 actions avec un pair comptable de 50 euros.

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5 % affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social. La réserve légale ne peut être distribuée. Au 31 décembre 2022, cette réserve est entièrement constituée.

Note 8. Autres Provisions

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Cette rubrique comprend des provisions pour :		
- Risques environnementaux	78,5	59,5
- Autres risques	2,1	1,7
Total autres provisions	80,6	61,2

Risques environnementaux

L'augmentation de 19,0 inclut principalement un ajustement de la provision pour assainissement de la décharge historique de Differdange pour 25,7 et une reprise sur provision « Lentille Terres Rouges » suite à une réestimation des coûts de dépollution de (3,0).

Note 9. Dettes

Echéances	31 décembre 2022				31 décembre 2021			
	à un an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	TOTAL	à un an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	TOTAL
2. Dettes envers des établissements de crédit	-	-	-	-	0,1	-	-	0,1
4. Dettes sur achats et prestations de services	4,6	-	-	4,6	5,8	-	-	5,8
6. Dettes envers des entreprises liées *	2,3	-	-	2,3	199,1	-	-	199,1
8. Autres dettes								
a) Dettes fiscales	4,4	-	-	4,4	4,6	-	-	4,6
c) Autres dettes	44,6	-	-	44,6	124,8	-	-	124,8
dont fonds d'épargne	5,0	-	-	5,0	85,8	-	-	85,8
TOTAL	55,9	-	-	55,9	334,4	-	-	334,4

* Les dettes envers des entreprises liées comprennent des dettes de nature commerciale pour un montant de 0,9 millions. Au 31 décembre 2021, ces dettes s'élevaient à 1,1 millions.

La Société n'a accordé aucune sûreté réelle pour les dettes figurant au tableau ci-dessus.

Note 10. Personnel

Effectifs moyens de l'exercice au service de la Société	2022	2021
Salariés	18,4	16,4

Les effectifs et les coûts de personnel figurant dans le compte de profits et pertes n'incluent pas les salaires, traitements, pensions, charges sociales et autres charges en relation avec les membres du personnel employés par la Société mais qui sont mis à la disposition permanente d'autres entités du groupe au Grand-Duché de Luxembourg et dont le coût salarial est entièrement supporté par ces dernières.

Note 11. Produits provenant de participations des entreprises liées

En 2022, les produits provenant de participations des entreprises liées se composent essentiellement de la plus-value relative à la cession des titres de ArcelorMittal Finance pour 396,5 ainsi que des revenus du portefeuille-titres pour 77,3 essentiellement composés des dividendes reçus de ArcelorMittal Belval & Differdange S.A. pour 44,1, de ArcelorMittal Commercial Sections S.A. pour 12,9 et de ArcelorMittal International Luxembourg S.A. pour 7,2.

En 2021, les produits provenant de participations des entreprises liées incluaient des revenus du portefeuille-titres pour 310,1 essentiellement composés de dividendes reçus de ArcelorMittal Finance S.C.A. pour 279,9, de ArcelorMittal International Luxembourg S.A. pour 9,6 et de ArcelorMittal Commercial Sections S.A. pour 8,1.

Note 12. Impôts

La société est pleinement imposable sur ses revenus à un taux de 24,94 %.

La Société, société faitière du groupe fiscal constitué avec deux autres sociétés du groupe est fiscalement déficitaire.

Note 13. Engagements hors bilan

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
1. Garanties constituées par l'entreprise en faveur de tiers	0,2	0,2
2. Engagements de cessions d'immobilisations corporelles et financières	-	-

Note 14. Rémunérations allouées aux organes d'administration et de surveillance

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Rémunérations allouées au titre de l'exercice	0,1	0,1

Note 15. Passifs éventuels

En juin 2012, un groupe de retraités a assigné la Société en justice. Ces derniers réclament le paiement d'une indemnité basée sur le régime de retraite complémentaire introduit par la Société et entré en vigueur au Luxembourg en janvier 2000. Le montant total réclamé par ces anciens salariés s'élève à environ 59,0 millions d'euros. Compte tenu des similitudes entre les réclamations, les parties ont convenu de limiter la procédure en cours à quatre cas pilotes. En avril 2013, le tribunal du travail d'Esch-sur-Alzette a rejeté deux de ces plaintes. Les plaignants concernés ont fait appel de ces décisions. En novembre 2013, le tribunal du travail de la ville de Luxembourg a rejeté les deux autres demandes de plaintes, qui ont fait l'objet d'un appel. La Cour d'appel a déclaré la péremption de ces deux instances d'appel en novembre 2021. Les échanges de conclusions sont toujours en cours pour les deux cas-pilotes devant la Cour d'appel d'Esch-sur-Alzette.

Note 16. Evènements postérieurs à la clôture

Le 28 mars 2023, la Société a cédé la totalité des titres détenus chez ArcelorMittal Celik Tic. A.S., soit 38 119 titres (9,04%), à ArcelorMittal Flat Carbon Europe Holding S.à r.l. pour 5,5 millions dont il a résulté une plus-value de cession de 5,3 millions.

5. Attestation du réviseur d'entreprises agréé

Aux Actionnaires de
ArcelorMittal Luxembourg
24-26 boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de ArcelorMittal Luxembourg (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2022 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points d'audit

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre réviseur d'entreprises qui a exprimé une opinion non-modifiée sur ces états financiers au 14 juin 2022.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé



Aurélie FROST

Luxembourg, le 21 juin 2023

6. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022

	En euros
Résultat de l'exercice	676 244 106,57
Transfert aux réserves immunisées (Art.54 LIR)	(21 928 520,53)
Résultat à affecter	654 315 586,04
Report à nouveau	2 515 521 758,81
Résultat à répartir	3 169 837 344,85
Dividende pour l'exercice 2022	(33 700 000,00)
Allocations statutaires	(145 130,14)
Résultat à reporter	3 135 992 214,71

7. Renseignements à caractère juridique concernant ArcelorMittal Luxembourg

Dénomination et siège social

Dénomination sociale : ArcelorMittal Luxembourg

Siège social : 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160, Luxembourg

Forme juridique

ArcelorMittal Luxembourg est une société anonyme de droit luxembourgeois. ArcelorMittal Luxembourg, Société anonyme est inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 6990.

Date de constitution et durée

ArcelorMittal Luxembourg a été constituée le 5 juillet 1882 ; sa durée est illimitée.

Lieu de consultation des documents juridiques

Les statuts d'ArcelorMittal Luxembourg peuvent être consultés au siège social. Les statuts sont déposés auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Capital social souscrit au 31 décembre 2022

581 292 900 euros

Nombre d'actions émises

11 625 858

Toutes les actions sont sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées.

Actionnariat d'ArcelorMittal Luxembourg au 31 décembre 2022

Groupe ArcelorMittal : 100,00 %

Rapport 2022 sur le Développement durable

ArcelorMittal au Luxembourg



Message de la Direction	25
Présentation du Groupe	26
Adapter notre stratégie de Développement durable	33
Dialoguer avec nos parties prenantes	38
Notre performance en 2022	39
Santé, sécurité et qualité de vie au travail pour nos salariés	43
Des produits pour des styles de vie durables	50
Des produits pour des infrastructures durables	51
Une utilisation responsable des ressources	54
Une utilisation raisonnée de l'air, de l'eau et des sols	56
Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas carbone	60
Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients	63
Un rôle actif auprès de nos communautés	64
Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain	66
Une contribution citoyenne partagée et valorisée	69
Assurer une gouvernance transparente	72
Glossaire	73
Procédure de gestion des plaintes de nos parties prenantes externes	74
Note méthodologique de matérialité	75
Index de contenu GRI	78
A nos parties prenantes et lecteurs	82

GRI 102-11 | GRI 102-5 | GRI 102-18 | GRI 102-45 | GRI 102-46 | GRI 102-48 | GRI 102-49 | GRI 102-50 | GRI 102-51 | GRI 102-52 | GRI 102-54 | GRI 102-56

A propos du rapport

Ce rapport présente les réalisations et performances en matière de Développement durable du Groupe ArcelorMittal au Luxembourg en 2022, dans la continuité de celui édité en juin 2022 sur nos résultats de 2021. Ce rapport couvre l'ensemble des activités pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, en alignement avec la périodicité fiscale du Groupe ArcelorMittal SA. Ce rapport a une périodicité annuelle. La prochaine publication paraîtra en 2024 et portera sur les réalisations et performances 2023.

Le rapport contient des déclarations prospectives qui représentent les attentes, convictions, prévisions et objectifs de la Direction d'ArcelorMittal en ce qui concerne la performance financière et opérationnelle d'ArcelorMittal en 2022 et au-delà, et des hypothèses ou des jugements reposant sur une telle performance. Les prévisions de performance à venir sont prospectives et impliquent par conséquent des estimations, hypothèses, jugements et incertitudes. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une divergence entre les résultats réels et les prévisions de la Direction. L'ensemble de nos publications, ainsi que la version anglaise de ce rapport est disponible sur <http://luxembourg.arcelormittal.com>. En cas de divergence entre les versions française et anglaise, la version française fait foi. Le rapport intégré 2022 du Groupe ArcelorMittal est également disponible sur <https://corporate.arcelormittal.com> pour tout complément d'informations.

Message de la Direction



Michel Wurth
Président ArcelorMittal Luxembourg



Henri Reding
Country Head Luxembourg et Head of Health & Safety ArcelorMittal Europe Long Products



Valérie Massin
Head of Human Resources ArcelorMittal Europe Long Products et Vice-Présidente ArcelorMittal Luxembourg

Pour la première fois, nous avons fait le choix cette année de vous présenter notre rapport Développement durable, qui présente nos actions en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), en format dématérialisé uniquement. Notre rapport Développement durable évolue donc et devient 100% digitalisé.

L'année 2022 a été marquée par des perspectives sanitaires plus favorables mais également par le début de la guerre en Ukraine qui a bouleversé le monde et ravivé des craintes et des incertitudes au cœur de l'Europe, et par une crise de l'énergie qui a mis à mal bon nombre d'économies dans le monde.

Notre responsabilité et notre engagement auprès de nos collègues ukrainiens, mais également auprès des populations en Turquie et en Syrie touchées en début d'année 2023 par un terrible tremblement de terre, ont amené le Groupe et ArcelorMittal Luxembourg à être réactifs pour venir au soutien de ces populations impactées par ces terribles événements, notamment par le biais d'aides financières et humaines sans précédent.

Au-delà de cet environnement difficile, la stratégie RSE d'ArcelorMittal au Luxembourg s'est poursuivie. Il s'agit d'un processus en progression continue, en ligne avec l'ambition du Groupe qui met clairement en avant sa volonté de produire un acier « plus intelligent pour la planète et ses habitants ». Par sa nature, l'acier est un matériau durable car recyclable à 100 % et à l'infini. Au Luxembourg, notre production d'acier s'appuie à plus de 95 % sur de la ferraille recyclée.

La santé et la sécurité sont notre priorité numéro un. Rien n'est plus important. Ceci se reflète dans les valeurs qui fondent la vision et l'action du Groupe ArcelorMittal : sécurité, durabilité, qualité et leadership. Nous pensons que nous ne pouvons prétendre de manière crédible à aucune de ces valeurs si nous n'avons pas une performance en matière de santé et de sécurité à la pointe du secteur de la sidérurgie, et en constante amélioration. Nous croyons fermement que le zéro accident sur nos installations et dans tous les domaines de nos activités est possible et atteignable, et nous mettons tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

Par ailleurs, le Groupe ArcelorMittal s'est engagé dans une démarche de neutralité carbone à horizon 2050 au niveau mondial avec une première étape significative de réduction de 35 % de ses émissions d'ici 2030 en Europe.

De nombreux projets de transformations de notre industrie sont en cours. Le 27 septembre 2022, le ministère de l'Économie et ArcelorMittal ont signé un protocole d'accord pour déployer les moyens financiers nécessaires au développement de projets permettant aux aciéries luxembourgeoises de s'engager sur la voie de la production d'acier neutre en carbone.

La certification ResponsibleSteel™ obtenue en juillet 2021 par les sites de Belval, Differdange et Rodange nous permet de faire évoluer notre stratégie RSE et de déployer des synergies au sein de nos sites. L'année 2023 va nous permettre de lancer la consultation de nos parties prenantes et de mettre à jour notre mapping des parties prenantes et notre matrice de matérialité.

Cette année a été marquée également à l'automne par un point d'étape devant les médias luxembourgeois sur les travaux menés dans le cadre du partenariat avec le LIST (*Luxembourg Institute of Science & Technology*).

L'activité de la Fondation ArcelorMittal Luxembourg, qui porte l'ensemble des actions mises en place en faveur des organisations associatives et caritatives locales, est désormais plus facilement accessible grâce à la publication de son rapport annuel, disponible sur demande (Foundation_Luxembourg@arcelormittal.com) et bientôt disponible sur son site internet qui est en cours de réalisation.

Enfin, 2022 a été l'année de notre partenariat avec Esch2022 Capitale Européenne de la Culture. Le soutien aux actions culturelles locales a été mis en exergue au travers du statut de partenaire principal d'ArcelorMittal Luxembourg auprès de Esch2022, qui a accueilli tout au long de l'année 2022 de nombreuses animations, auxquelles plus d'un millier de salariés du Groupe au Grand-Duché ont pu accéder.

Afin de nous préparer aux évolutions réglementaires communautaires et de rester précurseur quant à nos engagements de décarbonation, nous travaillons actuellement à la mise en œuvre d'objectifs chiffrés, quantifiables et évaluables par nos parties prenantes.

ArcelorMittal au Luxembourg est fière de porter les valeurs de la RSE au travers de l'ensemble des initiatives mises en œuvre.

Présentation du Groupe

ArcelorMittal, une implantation mondiale

ArcelorMittal est le leader de l'industrie de l'acier et des mines dans le monde, avec une présence dans 60 pays et des installations de production d'acier primaire dans 16 pays. L'objectif du groupe est de produire des aciers toujours plus intelligents qui ont un effet positif sur la planète et ses habitants. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables, pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergie renouvelable qui soutiendront les sociétés dans leur transformation au cours de ce siècle.

L'acier a été au cœur du progrès humain. Et l'acier continuera d'être intrinsèquement utile car il est solide, durable, flexible et réutilisable, et est le matériau le plus facilement recyclable - parfait pour une économie circulaire. Mais il est essentiel que le prochain chapitre de notre histoire ne compromette pas les générations futures. Notre objectif est de contribuer à construire un monde meilleur avec des aciers plus intelligents, performants et ayant moins d'empreinte environnementale.

Cela signifie se préparer et répondre aux tendances environnementales et sociales à long terme qui transforment le contexte dans lequel nous opérons. Cela signifie aussi écouter attentivement les parties prenantes, à la fois localement et mondialement, et reconnaître une tendance à la hausse des attentes. Cela signifie également décrire ce que nous devons faire maintenant pour

protéger et accroître la valeur pour les parties prenantes à l'avenir. Cela signifie enfin continuer à produire des solutions d'acier innovantes tout en maintenant des normes opérationnelles qui satisfont voire dépassent les attentes des clients et des investisseurs.

Où que nous soyons dans le monde, la sécurité passe avant tout pour le Groupe ArcelorMittal. Construire et maintenir une culture de la sécurité est un engagement quotidien qui repose sur l'engagement total de nos dirigeants et de notre personnel. Des procédures de sécurité rigoureuses, associées à une formation approfondie et à une culture de vigilance partagée dans laquelle chaque salarié est encouragé à s'exprimer, sont en place dans toutes nos opérations. Nous avons encore du chemin à parcourir pour atteindre le zéro accident,

mais il n'y a pas de résultat plus important dans l'entreprise que nos performances en matière de sécurité.

L'intégration du développement durable dans l'entreprise est essentielle pour s'assurer que l'acier est le matériau de choix dans la transition vers une économie circulaire et sobre en carbone.

Nous sommes l'un des cinq premiers producteurs mondiaux de minerai de fer et de charbon métallurgique. Grâce à la diversité géographique de notre portefeuille d'actifs miniers de fer et de charbon, nous sommes stratégiquement en mesure d'approvisionner notre réseau d'aciéries et des clients externes. Car si nos propres installations représentent un débouché important pour nos activités minières, nous pouvons accroître notre offre sur le marché extérieur au fur et à mesure que nous développons notre activité.

Le Développement durable est au cœur de notre objectif : inventer des aciers plus durables pour un monde meilleur

Reconnu pour son engagement en faveur du Développement durable, ArcelorMittal est depuis 2007 membre de l'indice *FTSE4Good* (<http://www.ftse.com/products/indices/FTSE4Good>) qui mesure la performance des entreprises répondant aux normes de responsabilité d'entreprise mondialement reconnues. En outre, ArcelorMittal participe également depuis 2005 au CDP (Carbon Disclosure Project), organisme indépendant sans but lucratif qui invite les entreprises à mesurer et à rendre public leurs impacts sur l'environnement et les ressources naturelles. Le Groupe a rejoint également depuis 2003 le Pacte mondial des Nations Unies qui identifie 10 principes clés définissant les valeurs d'entreprise

à mettre en œuvre dans la conduite des affaires. En 2018, nous avons soutenu les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD, *Task force on Climate-related Financial Disclosures*), auxquelles notre rapport 2021 sur l'action climatique constitue une réponse. ArcelorMittal est également membre de l'association *European Steel Association* (EUROFER).

ArcelorMittal poursuit son engagement vers la neutralité carbone : cela signifie que nous pouvons réduire considérablement nos émissions de CO₂, de portée 1, qui incluent toutes les émissions liées au

processus de production, d'ici 2030, sans avoir à attendre l'énergie renouvelable à grande échelle, abordable et nécessaire pour la fabrication de l'acier à base d'hydrogène. Une action urgente pour réduire les émissions de CO₂ est nécessaire au cours de la prochaine décennie, et avec notre feuille de route à l'horizon 2030, nous reconnaissons que le moment est venu d'agir !

Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2022 font ressortir un chiffre d'affaires de US\$ 79,8 milliards pour une production de 59 millions de tonnes d'acier brut, tandis que notre propre production de minerai de fer a atteint 45,3 millions de tonnes.

Notre feuille de route « net-zéro »

En juillet 2021, le Groupe ArcelorMittal a publié une feuille de route « net-zéro » qui illustre notre parcours vers la neutralité carbone.

Notre feuille de route comporte cinq leviers – en fait, des groupes d'actions et d'initiatives – qui servent de tremplins pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces leviers sont les suivants :

Transformation de l'industrie sidérurgique

Transformation de l'énergie

Utilisation accrue de la ferraille

Approvisionnement en électricité propre

Compensation des émissions résiduelles



« Nous avons réalisé de beaux progrès sur nos projets de décarbonation en 2022, notamment l'acquisition de l'usine HBI au Texas et de quatre entreprises de traitement de ferraille. Nous avons clôturé l'année avec l'inauguration de la première usine de captage et d'utilisation du carbone de l'industrie sidérurgique européenne à Gand. Cette année, notre fonds d'innovation XCarb® a annoncé un investissement dans Boston Metal, qui développe une technologie d'électrolyse des oxydes fondus pour produire de l'acier proche de zéro carbone. Les clients sont également défenseurs de la transition, demandant de plus en plus de solutions bas carbone. »

Aditya Mittal, CEO d'ArcelorMittal





GRI 102-2 | GRI 102-3 | GRI 102-4 | GRI 102-6 | GRI 102-7

ArcelorMittal au Luxembourg

ArcelorMittal est le premier employeur industriel privé du Grand-Duché avec 3 521 salariés fin 2022. Les produits fabriqués au Luxembourg par ArcelorMittal jouissent d'une reconnaissance internationale et sont sélectionnés dans de nombreux projets d'envergure.

Le siège mondial d'ArcelorMittal, situé à Luxembourg-ville, héberge les fonctions centrales du Groupe. La présence au Luxembourg d'ArcelorMittal se décline sur neuf implantations dont cinq sites industriels de production ou de transformation de l'acier, une plateforme logistique et un centre de distribution d'électricité aux usines.

Ces aciers couvrent essentiellement les marchés de la construction, de l'industrie générale et de l'agriculture.

Le segment Produits Longs élabore des profilés légers, moyens et spéciaux, des rails, des poutrelles lourdes et des palplanches.

Au Luxembourg, l'année 2022 a vu la création d'une nouvelle entité de gestion, ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs (LPL), qui considère les sites industriels de Belval, Differdange, Rodange et Dommeldange comme une seule et même unité de production comptant différentes installations complémentaires. L'objectif, à terme, est de rendre cette structure auto-suffisante, c'est-à-dire capable de couvrir en acier brut produit au Luxembourg l'ensemble des besoins en produits finis laminés au Grand-Duché. A Belval, on trouve une aciérie électrique avec sa coulée continue, et deux laminoirs – le Train Moyen pour la production de poutrelles moyennes et le Train 2 pour l'élaboration de palplanches. Belval détient

le leadership mondial des palplanches de grandes dimensions. Ces dernières sont utilisées pour la construction de murs de quai, de digues, de parkings souterrains, de tunnels, de ponts ou axes routiers.

Conçues pour s'imbriquer les unes dans les autres sans soudage ou vissage, elles permettent en effet de retenir la terre ou l'eau, de manière temporaire ou permanente.

Les installations à Differdange comptent une aciérie électrique également et une coulée continue. Le Train Grey est spécialisé dans le laminage de poutrelles lourdes (notamment les poutrelles « Jumbo ») et de palplanches. Differdange produit actuellement les poutrelles les plus hautes (1 108 mm) et les plus lourdes (1 377 kg/m) au monde. Le procédé *Quenching and Self-Tempering* ou « QST » (refroidissement et auto-revenu) permet la réalisation de poutrelles d'une qualité exceptionnelle : les poutrelles HISTAR®. Combinant une haute limite élastique à une résilience et à une aptitude au soudage excellentes, et offrant également un net gain de poids, elles sont utilisées dans la construction de gratte-ciels.

Le laminoir de Rodange (Train A) produit des profilés spéciaux, en particulier des rails de différents types pour ponts roulants et pour tramways.

Le site de Bissen, intégré au périmètre des Produits Longs en 2018, est une tréfilerie plus que centenaire spécialisée dans la production de fils, de revêtements métalliques et non métalliques pour fil, de fils pour clôtures et pour le secteur agricole ainsi que des fibres métalliques pour la construction.

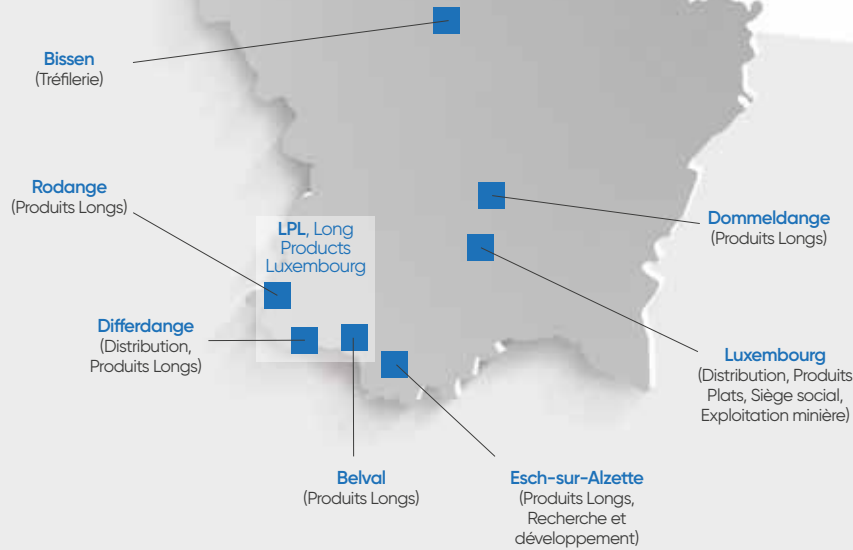
Au Luxembourg, ArcelorMittal dispose également d'un centre spécialisé dans la Recherche et le Développement de produits longs lourds, situé à Esch-sur-Alzette.

Parmi les sites spécialisés, Dommeldange est un atelier mécanique intégrant des pôles de compétences en ingénierie, soudage, usinage et assemblage, au service notamment des installations de Belval et Differdange. Le Centre Logistique Européen est un stock central de poutrelles pour le réseau de distribution d'ArcelorMittal *Downstream Solutions*; il assure également la logistique pour les livraisons des usines luxembourgeoises. Enfin, Sotel distribue l'électricité aux principales usines d'ArcelorMittal au Luxembourg.

Par ailleurs, ArcelorMittal au Luxembourg est partenaire du gouvernement luxembourgeois dans Agora, société créée en 2000 conjointement et à égalité de parts avec l'Etat luxembourgeois. Agora a pour mission de planifier et de réaliser un nouveau quartier urbain moderne sur les anciennes friches industrielles de Belval, couvrant une surface d'environ 120 hectares. Ce projet, déjà bien avancé, est une référence mondiale dans le domaine des reconversions de friches industrielles. Forte de cette expérience, Agora a lancé en 2019 un concours d'urbanisme en vue d'assurer la reconversion des 62 hectares de friches industrielles du site de Schifflange. Le projet de l'équipe danoise COBE Architects a été retenu parmi les quatre projets soumis par des équipes pluridisciplinaires et un plan guide global a été mis en place courant 2020. Depuis, le site a été transféré à la société Agora comme il en était convenu dans le mémorandum d'origine du projet.

Nos sites au Luxembourg

- 2** sites administratifs
- 4** sites industriels
- 1** atelier mécanique
- 1** site logistique
- 1** site de distribution d'électricité



Palplanches

Produites sur les sites ArcelorMittal Belval et Differdange, elles sont destinées à retenir la terre ou l'eau pour créer des murs de quai, des digues, parkings souterrains, tunnels, ponts ou axes routiers.



Poutrelles

Elles sont produites par ArcelorMittal Belval et Differdange pour être intégrées dans les fondations, les structures et/ou les planchers des bâtiments.



Rails

Ils sont réalisés par ArcelorMittal Rodange pour être intégrées dans les transports publics tels que les tramways.



Fils & fibres

ArcelorMittal Bissen développe une large gamme de solutions pour les clôtures dans l'agriculture et le renforcement d'ouvrages dans la construction.

95 %

C'est le pourcentage d'acier recyclé entrant dans la fabrication de nos produits finis au Luxembourg. L'acier est recyclable à l'infini tout en préservant ses propriétés.

1.9 million

C'est le tonnage d'acier brut produit dans nos usines luxembourgeoises en 2022

ArcelorMittal Luxembourg est membre fondateur d'IMS (*Inspiring More Sustainability*), réseau qui accompagne les organisations dans leur engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises en favorisant le dialogue avec leurs parties prenantes. En 2020, ArcelorMittal au Luxembourg a signé la Charte de la Diversité Lëtzebuerg.

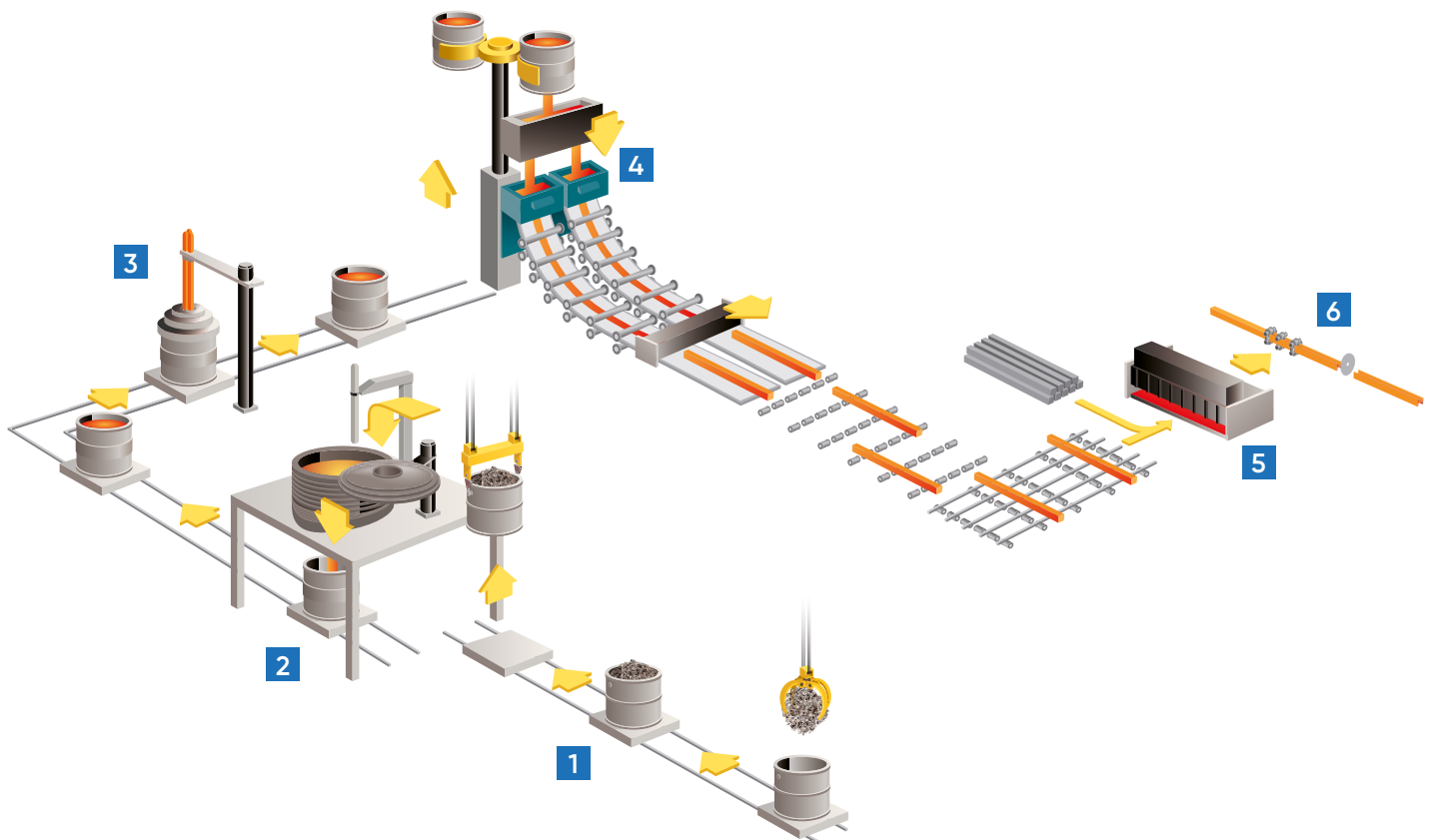
ArcelorMittal au Luxembourg dispose du label ESR (Entreprise Socialement Responsable), qui a été renouvelé en 2021 par l'Institut National pour le Développement Durable et la Responsabilité des Entreprises (INDR) et du label *Responsibility Europe*. Il s'agit d'une reconnaissance en tant qu'entreprise qui promeut une véritable culture de développement durable.

ArcelorMittal Luxembourg est affilié à la Chambre du Commerce où deux de ses représentants sont membres élus à l'assemblée plénière. Valérie Massin est Vice-présidente et préside la Commission formation.

Enfin, les aciers produits sur nos sites luxembourgeois bénéficient tous du label « *Made in Luxembourg* », une marque enregistrée depuis 1984 sur initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers, qui sert à identifier l'origine luxembourgeoise des produits et services.



L'acier produit au Luxembourg : les grandes étapes



Nettoyer les ferrailles

Les ferrailles, matière première principale, sont tout d'abord acheminées vers le parc à mitraille. Des appareils de mesure sont installés à l'entrée du site pour détecter toute source radioactive.

Environ 15 % des mitrailles proviennent du recyclage interne et le reste est acheté auprès de stockistes ou ferrailleurs provenant de diverses origines : chutes des industries de transformation (automobile), biens de consommation usagés (voitures à la casse, appareils électroménagers, boîtes de conserves ou de boissons), aciers provenant de la démolition de bâtiments. La qualité des ferrailles est déterminante pour la qualité de l'acier élaboré. Tous les chargements sont ainsi contrôlés pour isoler les éléments susceptibles de modifier les caractéristiques des produits fabriqués, tels les stériles (matériaux ne contenant pas de fer). Les mitrailles sont ensuite triées par qualité.



Fusionner la matière

Les paniers de mitrailles arrivent au four à arc électrique, où les équipes élaborent les injections et mélanges nécessaires à la fusion. Cette dernière est réalisée à l'aide de l'énergie de rayonnement d'un arc électrique, complété par la chaleur de combustion de brûleurs au gaz naturel et de l'apport d'antracite.

L'acier est affiné par insufflation d'oxygène, et la chaux est utilisée pour former un laitier permettant de capter les impuretés indésirables contenues dans les ferrailles, qui forment des oxydes sous l'action de l'oxygène, et se lient à la chaux. L'injection de charbon rend ce laitier moussant, ce qui protège la cuve supérieure du rayonnement de l'arc électrique et améliore le transfert d'énergie au bain d'acier.

Les filtres captant les fumées du four, complétés d'un système de trempe et d'injection de charbon actif, permettent de répondre aux normes environnementales les plus sévères.



Four poche de Belval

Mettre à nuance

Au four poche, l'acier est mis « à nuance », c'est-à-dire affiné grâce à l'ajout d'alliages qui permettront d'atteindre les propriétés mécaniques spécifiées par les clients.

L'homogénéisation du bain d'acier est réalisée par un brassage à l'argon, un gaz qui demeure inerte même à des températures élevées. En parallèle, on procède à la désulfuration.

Durant tout le traitement, la poche d'acier est maintenue à température par le passage d'un courant alternatif triphasé entre l'acier et trois électrodes, introduites directement dans le bain d'acier.

5

Réchauffer l'acier

Chaque laminoir inclut un four de réchauffage, enfournant des demi-produits à chaud ou à froid. Le laminage doit en effet s'opérer à chaud par soucis de qualité et de productivité. L'acier, porté à une certaine température, est progressivement transformé par le passage entre les cylindres de laminage afin d'affiner son grain et atteindre les propriétés mécaniques demandées par les clients.



Coulée continue ArcelorMittal Belval

Couler l'acier

A la coulée continue, l'acier est coulé dans la lingotière et commence à se solidifier au contact du moule qui est refroidi à l'eau. L'épaisseur de la peau atteint une dizaine de millimètres. A la sortie de l'installation, l'acier est découpé par oxycoupage en fonction de la longueur requise par les laminoirs.



Cage de laminage site de Differdange.

Laminer l'acier

Le laminoir est une installation industrielle qui permet la réduction d'épaisseur de l'acier ainsi qu'une déformation du produit pour obtenir poutrelles, cornières ou palplanches.



Finaliser les commandes

Après refroidissement, le produit est redressé et découpé en longueurs commerciales, préparé avant expédition au client ou aux utilisateurs intermédiaires.

Adapter notre stratégie de Développement durable

ArcelorMittal publie un rapport sur le Développement durable depuis 2010 pour donner une pleine visibilité sur ses activités au Luxembourg. En 2015, nous avons adopté l'approche mise en œuvre par le Groupe autour de 10 enjeux-clés, basés sur les impacts et attentes prioritaires des principales parties prenantes d'ArcelorMittal à travers le monde, et soutenus par une gouvernance d'entreprise transparente.

Ces dix thèmes ont jusqu'à présent structuré notre approche, ainsi que nos actions, dans une logique d'amélioration continue de nos performances.

<p>1</p> 	<p>2</p> 	<p>3</p> 	<p>4</p> 	<p>5</p> 
Santé, sécurité et qualité de vie au travail pour nos salariés	Des produits pour des styles de vie durables	Des produits pour des infrastructures durables	Une utilisation responsable des ressources	Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des sols
<p>6</p> 	<p>7</p> 	<p>8</p> 	<p>9</p> 	<p>10</p> 
Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone	Une logistique fiable et efficace pour nos clients	Un rôle actif auprès de nos communautés	Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain	Une contribution citoyenne partagée et valorisée

La stratégie RSE d'ArcelorMittal Luxembourg

Pour piloter l'approche RSE au Luxembourg, un Comité Développement durable a été mis en place en 2015. Il réunit des top managers, des responsables de sites industriels et s'appuie sur divers experts internes.

Afin de professionnaliser notre démarche de Développement durable, ce Comité a décidé fin 2017 de réaliser une analyse approfondie afin de déterminer les sujets dits matériels, considérés à la fois comme ayant un impact économique, social ou environnemental significatif et influençant l'évaluation ou la prise de décision de nos parties prenantes. Accompagné du cabinet de conseil KPMG Luxembourg, ArcelorMittal au Luxembourg a mené une étude d'impacts et une consultation de ses principales parties prenantes internes et externes. Dès 2022, la fréquence de réunion de ce Comité a été accélérée pour répondre aux engagements croissants d'ArcelorMittal Luxembourg.

L'analyse de matérialité a permis de dégager six sujets prioritaires :

 La santé et sécurité de nos salariés	 L'innovation	 La performance opérationnelle
 La compétitivité	 La conformité environnementale	 Les gaz à effet de serre et autres émissions

Trois sujets paraissent également importants pour ArcelorMittal et ses parties prenantes :

 L'économie circulaire	 La réhabilitation des anciens sites industriels	 La valeur économique créée et distribuée
---	---	--

Validée fin mars 2018, cette analyse s'est ensuite vue complétée d'un travail d'état des lieux de chaque sujet matériel avec les experts concernés. Il a permis de mieux cerner :

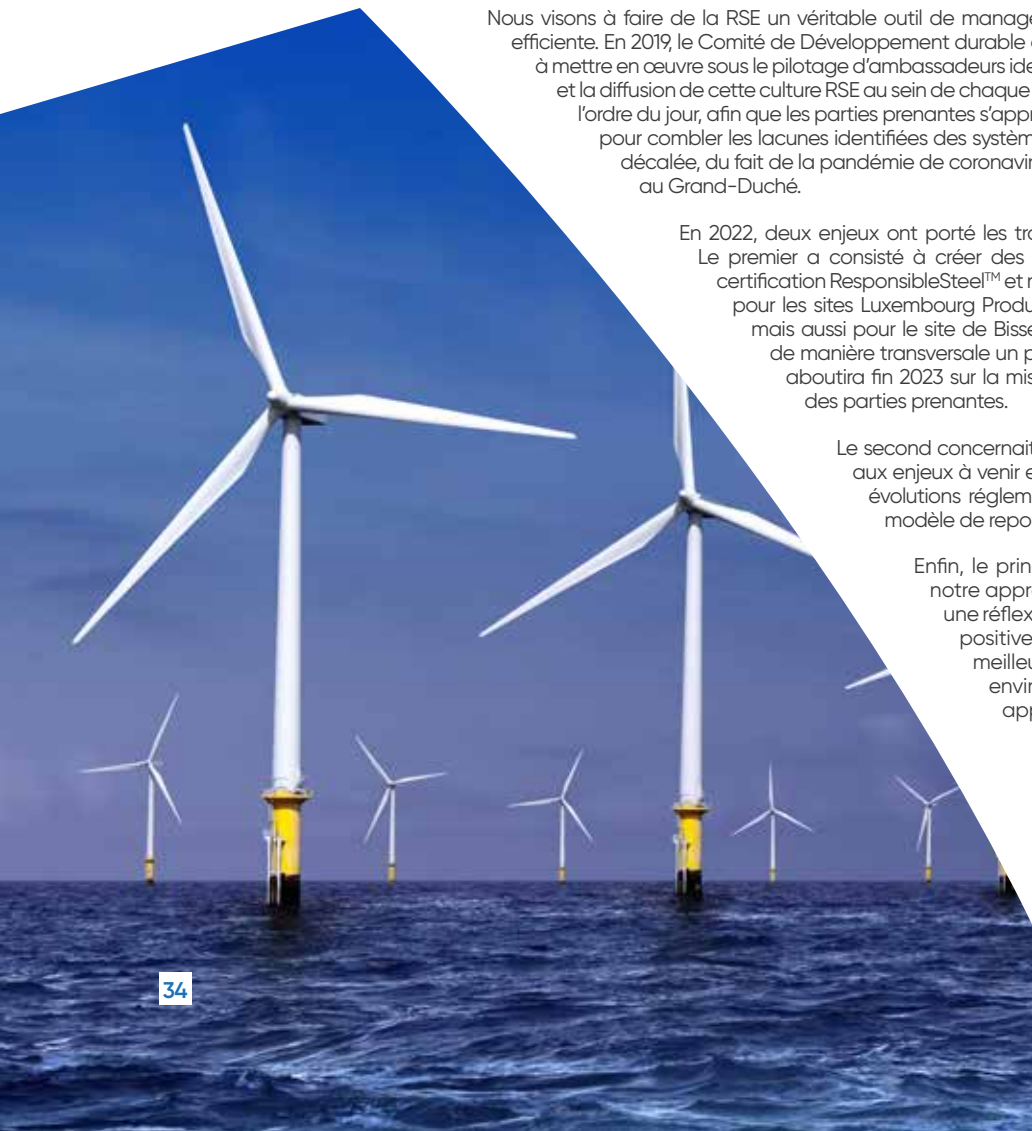
Nos forces et faiblesses	Nos opportunités et nos menaces	Nos indicateurs de performance et nos objectifs	Nos principaux points de contact internes, ainsi que notre niveau d'indépendance au Luxembourg
--------------------------	---------------------------------	---	--

Nous visons à faire de la RSE un véritable outil de management, soutenu par une gouvernance plus efficiente. En 2019, le Comité de Développement durable a validé la mise en place d'un plan d'action à mettre en œuvre sous le pilotage d'ambassadeurs identifiés à cet effet. En 2020, la mise en œuvre et la diffusion de cette culture RSE au sein de chaque entité d'ArcelorMittal au Luxembourg était à l'ordre du jour, afin que les parties prenantes s'approprient les thèmes et les actions à déployer pour combler les lacunes identifiées des systèmes existants. L'atteinte de cet objectif a été décalée, du fait de la pandémie de coronavirus qui a impacté les activités de l'entreprise au Grand-Duché.

En 2022, deux enjeux ont porté les travaux du Comité développement durable. Le premier a consisté à créer des synergies entre notre stratégie RSE, notre certification ResponsibleSteel™ et notre Système de Management Intégré (SMI) pour les sites Luxembourg Produits Longs (Belval, Differdange et Rodange) mais aussi pour le site de Bissen. De cette collaboration, va être déployé de manière transversale un projet d'interviews des parties prenantes qui aboutira fin 2023 sur la mise en place d'un système de management des parties prenantes.

Le second concernait la préparation d'ArcelorMittal Luxembourg aux enjeux à venir en termes de reporting. En effet, les diverses évolutions réglementaires vont profondément transformer le modèle de reporting et impacter les métiers.

Enfin, le principe demeure d'orienter progressivement notre approche, que nous voulons plus intégrée, vers une réflexion sur la monétisation de nos externalités, positives et négatives, qui permettrait une meilleure tangibilité des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux de notre approche RSE.



Les évolutions règlementaires en termes de reporting RSE

Dans les travaux menés au sein de la Fedil et de la Chambre de Commerce Luxembourg depuis 2021 et auxquels ArcelorMittal Luxembourg a largement contribué au travers de groupes de travail, est remonté le fait que la Commission européenne travaille sur la mise en place de nouvelles obligations de reporting pour la RSE.

Au-delà de l'obligation de rapporter, à laquelle nous sommes d'ores et déjà soumis, l'ensemble des organisations seront dans l'obligation d'adopter une méthodologie commune pour laquelle l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) a été

mandatée. En parallèle, une réflexion est menée au sein du Groupe ArcelorMittal quant à l'adoption de la méthodologie SBTi (Science Based Targets). L'initiative SBTi est un projet conjoint du carbon disclosure project (CDP), du Global compact des Nations Unies, du World Resources Institute (WRI) et du World Wide Fund (WWF). L'initiative vise à encourager les entreprises à définir des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en cohérence avec les préconisations scientifiques.

Il s'agit de promouvoir des stratégies alignées sur le niveau de décarbonation

requis pour maintenir l'augmentation des températures mondiales en deçà de 2°C, voire en deçà de 1,5°C, par rapport aux températures préindustrielles, conformément aux recommandations du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC).

La transition annoncée vers un rapport intégré dès 2023 a été repoussée du fait des évolutions attendues en matière de reporting et notamment la mise en place d'une double matérialité. Les rapports financier et développement durable sont donc présentés dans un même document pour cette année.

Fondation ArcelorMittal Luxembourg

En 2021, le Conseil des gouverneurs de la Fondation ArcelorMittal Luxembourg s'est réuni dans le but de réactiver cette dernière et d'y loger l'ensemble des actions de soutien et de mécénat menées par ArcelorMittal Luxembourg. Les gouverneurs sont issus des directions luxembourgeoises des sites industriels, de représentants de la Direction mondiale du Groupe en charge des activités de RSE, de Valérie Massin, Directrice

générale et Vice-présidente d'ArcelorMittal Luxembourg, de Roland Bastian, Directeur général et Vice-président. Sa présidence est assurée par Michel Wurth, Président d'ArcelorMittal Luxembourg.

L'ensemble des actions de soutien et de mécénat est donc transféré à la Fondation qui devient l'organe de gouvernance de ces activités. Le service Communications

et RSE reste l'organe fonctionnel en charge de la gestion des relations avec les causes soutenues. La Fondation a pour objet de rassembler l'ensemble des initiatives RSE de soutien aux causes au Luxembourg et de valoriser nos engagements sur les quatre piliers qui structurent cet engagement : Environnement, Culture et Patrimoine, Education, Social.

La poursuite du déploiement de la stratégie et de la fonction RSE au sein de l'organisation

Notre organisation repose sur un écosystème au niveau du pays qui encadre notre stratégie RSE globale auxquels les différents sites adhèrent et à partir de laquelle ils mènent leurs actions en parfaite synergie.

La fonction RSE au sein d'ArcelorMittal permet d'impulser des projets et de nouvelles idées, d'en assurer la responsabilité, d'être garant et pilote de la démarche. De plus, elle doit permettre la définition et mise en place des méthodologies RSE au sein de l'organisation,

tout en garantissant l'avancement de la professionnalisation en matière de Développement durable au sein du périmètre luxembourgeois et le développement d'une vision stratégique. Et ce, en alignement avec les objectifs de neutralité Carbone du Groupe à horizon 2030 et 2050.

Pour ce faire, la certification ResponsibleSteel™ des sites d'ArcelorMittal de Belval, Differdange et Rodange va permettre d'optimiser la poursuite du déploiement

de notre stratégie au niveau des sites de production.

La mise en place des sponsors dédiés aux enjeux de matérialité sera donc réévaluée en 2023 suite aux consultations de nos parties prenantes menées dans le cadre de la démarche ResponsibleSteel™.

Optimisation et croisement des enjeux ResponsibleSteel™/RSE et SMI (Système de Management Intégré).



Le Comité Développement durable a décidé d'intégrer et de croiser les méthodologies de notre stratégie RSE avec les principes ResponsibleSteel™. Un groupe de travail transversal a été mis en place pour permettre aux sites certifiés de mettre au travers de ce nouveau label des plans d'action dédiés qui répondent aux exigences de la stratégie RSE, mais également de ResponsibleSteel™ et des activités du Service Environnement, Energie, et Management Intégré, ainsi que des méthodologies de reporting croisées et optimisées.

En 2021, le service SMI (Système de Management Intégré) a décliné au sein des différentes entités la cartographie de ses parties prenantes sur base de la cartographie pays qui a été réalisée en 2018 lors de la mise en place de notre matrice de matérialité.

Au printemps 2023, le projet de consultation de nos parties prenantes a démarré. Il sera mené jusqu'en fin d'année et sera suivi par la mise en place de plans d'actions dédiés. Des panels permettant la mise à jour de la matrice de matérialité et des plans d'actions seront tenus en 2024 et 2025.

Enfin, pour convertir cette culture de développement durable en engagements écrits communs, la politique de Développement durable commune à ces trois fonctions a été validée et diffusée en 2022.

Afin de vous permettre de mettre en perspective les priorités locales avec les enjeux clés du Groupe dans le cadre international des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies à horizon 2030, nous vous proposons de retrouver ici pour chaque sujet les engagements d'ArcelorMittal au Luxembourg.

		Innovation	Compétitivité	Santé & Sécurité au travail	Conformité environnementale	Performance opérationnelle	GES & autres émissions	Economie circulaire	Réhabilitation des sites industriels	Valeur économique créée & distribuée	Contribution ODD
1				✓		✓					 
2		✓						✓			
3		✓						✓			 
4					✓	✓	✓	✓			
5					✓			✓			     
6					✓		✓	✓			     
7						✓					  
8										✓	     
9		✓	✓			✓					 
10			✓						✓	✓	 
Assurer une gouvernance transparente		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	

Le tableau de corrélations permet de visualiser notre engagement existant envers les sujets identifiés comme matériels. En tant qu'entreprise responsable, ArcelorMittal au Luxembourg contribue également aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies à horizon 2030.

Dialoguer avec nos parties prenantes

Nos actions en matière de Développement durable n'ont de sens que si elles reflètent à la fois nos enjeux et ceux de nos parties prenantes. Cela implique une parfaite connaissance de nos interlocuteurs et de l'influence directe et indirecte que nous exerçons. Des méthodes d'implication concrètes existent déjà comme le montre le tableau ci-dessous, allant de l'information à l'inclusion de certaines parties prenantes dans notre processus de gouvernance.

Fin 2017, nos principales parties prenantes ont été consultées dans le cadre de notre analyse de matérialité afin de mieux cerner nos impacts économiques, sociaux et environnementaux et leur influence. Nous approfondissons désormais nos relations et notre engagement auprès de certaines d'entre elles pour mieux travailler, ensemble, sur nos enjeux communs identifiés comme prioritaires. La démarche Responsible Steel™ vient en outre appuyer ce travail d'intégration de nos parties prenantes dans la conduite de nos activités.

Nous envisageons, par ailleurs, de procéder à une mise à jour de notre matrice de matérialité en 2023 à la suite des interviews des parties prenantes menées par les sites dans le cadre de ResponsibleSteel™.

	Salariés, syndicats	Communautés locales	Gouvernement, administrations et autorités publiques	Clients	Fournisseurs	Investisseurs et partenaires	Media
Enjeux des parties prenantes	Sécurité Santé et bien-être Conditions de travail Rémunérations Evolution de carrière Attraction des hauts potentiels et développement des compétences Equilibre vie privée / professionnelle Excellence opérationnelle Environnement Engagement des salariés	Engagement auprès des communautés Enjeux environnementaux Développement économique et social Attraction des hauts potentiels Dons Innovations	Compétitivité Investissements Gestion des emplois Engagement environnemental Engagement social Changement climatique Evolution de la réglementation environnementale	Qualité et fiabilité des produits Produits innovants, compétitifs et durables Utilisation efficiente des ressources Respects des standards éthiques et sociaux Prix compétitifs Réduction de l'empreinte carbone	Politique d'approvisionnement responsable Performance opérationnelle Qualité des produits Ethique des affaires	Résultats et performance Compétitivité Investissements Efficience Durabilité Sécurité et santé des salariés	Accès rapide à une information fiable Point de contact identifié dans l'entreprise pour demandes diverses (interviews top management et experts, reportages) Fourniture de contenus sur diverses thématiques économiques, sociales et environnementales (stratégie d'entreprise, résultats financiers, innovation, implantation locale, reconversion des friches industrielles, marché de l'acier)
Notre engagement	Journal interne, intranet et brochures, affiches, écran TV, plateforme d'offres spécifiques pour les salariés, etc. Organisation d'événements internes & externes Valorisation des équipes Bénévolat Réunions d'équipes Conférences et campagnes thématiques Formation et apprentissage Conseil d'administration d'ArcelorMittal Luxembourg S.A. cogéré avec la participation des administrateurs représentant les salariés et les syndicats	Projets communs et coopération long terme avec les communautés Communication sur l'évolution de notre activité et réponses aux questions Renforcement du lien avec les communautés Rencontres régulières et dialogue avec les communautés	Participations aux conférences Rendez-vous et échanges réguliers Visites de nos sites Participations aux missions économiques et visites officielles	Evénements clients Salons professionnels Liens avec les instituts de recherche et partenariats pour le développement de produits Enquêtes Code Ethique et Droits de l'Homme Visites de nos sites	Rencontres régulières Dialogue, enquêtes et questionnaires Code Ethique et Droits de l'Homme	Transparence de l'information Echanges et rencontres régulières Visite de nos sites	Poste dédié aux Relations Presse Visites de sites, reportages photos réguliers Conférence de presse annuelle, conférences <i>ad hoc</i> sur thématiques spécifiques Organisation / invitation aux voyages Presse organisés par le Groupe Plan de communication dédié sur le nouveau Siège
Nos perspectives	Garantir un environnement de travail sûr et attractif Valoriser nos salariés, indispensables pour l'entreprise Cultiver la paix sociale	Maintenir des relations de confiance étroites avec les communautés Soutenir le développement économique local et régional	Promouvoir des conditions de concurrence et de commerce équitables Contribuer à la croissance via les impôts, les cotisations et l'innovation produit	Créer des produits durables au juste prix Garantir une chaîne de valeur fiable Renforcer les relations long terme	Respecter les standards pour l'approvisionnement responsable Fiabiliser la chaîne d'approvisionnement S'assurer de la qualité des produits et des services fournis Favoriser une politique de concurrence loyale et proposer des conditions de paiement justes	Viser une croissance durable et des résultats positifs Dégager des profits	Etre reconnu comme une entreprise ouverte vers l'extérieur, coopérante Construire une réputation positive soutenue par l'engagement d'ArcelorMittal au Luxembourg (économique, social, industriel, environnemental)

Notre performance en 2022

Le suivi de notre performance est réalisé à l'aide d'indicateurs-clés qui visent à refléter les particularités de notre activité. Ces derniers sont appelés à évoluer pour renforcer l'accent donné à nos priorités stratégiques identifiées dans notre analyse de matérialité.

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022	
1- Santé, sécurité et qualité de vie au travail pour nos salariés	Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail Nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus pour notre propre personnel et nos sous-traitants au cours d'une période de 12 mois, par million d'heures travaillées.	0,30	0,49	0,40	
	Nombre d'accidents mortels	0	0	0	
	Nombre de sites certifiés ISO 45001 La norme donne les nouvelles exigences organisationnelles requises pour un système de management de la santé et de la sécurité au travail. Cet indicateur est modifié en 2023 car le périmètre de reporting couvrait des sites non éligibles à la certification. Il a donc été décidé de reporter sur les sites de productions. AMCLE a été certifié ISO 45 001 en avril 2023. (Non pris en compte dans ce KPI qui couvre l'année 2022, il sera pris en compte pour les données communiquées l'année prochaine).	4 sur 7	4 sur 7	Les sites de Belval, Differdange, Rodange et Dommeldange sont certifiés.	
	Nombre total de salariés au 31 décembre 2022 en headcounts	3695	3482	3521	
	Nombre total d'heures de formations pour nos salariés, nos intérimaires et nos sous-traitants.	88 200	93 172	112 073	
	Nombre de jeunes accueillis dans nos entités luxembourgeoises rassemblant nos apprentis, stagiaires et VIE	161	188	214	
	Nombre de formations offertes à tous les salariés Cet indicateur est composé de l'offre de formation de 2 entités internes. AMU (ArcelorMittal University) a fait évoluer l'offre de formations et propose des formations à l'ensemble des collaborateurs en ligne. Notre offre de formation «interne» reste stable (175 vs 174). AMU passe de 314 à 596 formations proposées.	488	771	951	
	Pourcentage de salariés couverts par une convention	74 %	62 %	73 %	
	Nombre total de salariés qui ont pris un congé parental	131 104 hommes et 27 femmes	117 88 hommes et 29 femmes	133 105 hommes et 28 femmes	
	Nombre total de salariés qui ont quitté l'entreprise dans l'année suivant leur retour au travail, par sexe	0	0	0	
	Pourcentage de jours ouvrés perdus lors de conflits sociaux	0	0	0	
	Nombre total de salariés par type de contrat de travail et par genre	2022	Féminin	Masculin	Grand Total
		CDD	10	95	105
		CDI	496	2 920	3 416
		Total Luxembourg	506	3 015	3 521
2021		Féminin	Masculin	Grand Total	
CDD		7	95	102	
CDI		480	2 900	3 380	
Total Luxembourg		487	2 995	3 482	
2020		Féminin	Masculin	Grand Total	
CDD		12	63	75	
CDI		510	3 110	3 620	
Total Luxembourg		522	3 173	3 695	
Nombre total de salariés par genre	2022	Féminin	Masculin	Total général	
	Temps partiel	85	77	162	
	Temps plein	421	2 938	3 359	
	Total général	506	3 015	3 521	
	2021	Féminin	Masculin	Total général	
	Temps partiel	380	2 827	3 207	
	Temps plein	103	77	180	
	Total général	483	2 904	3 387	
	2020	Féminin	Masculin	Total général	
	Temps partiel	117	87	204	
	Temps plein	400	2 998	3 398	
	Total général	517	3 085	3 602	

Enjeu	Indicateurs	2022		2021		2020				
1- Santé, sécurité et qualité de vie au travail pour nos salariés	Nombre total de salariés par âge	Féminin	Masculin	Grand Total	Féminin	Masculin	Grand Total			
		<30	43	256	299	<30	35	223	258	
		30/50	334	1 718	2 052	30/50	334	1 899	2 233	
		>50	129	1 041	1 170	>50	118	873	991	
		Grand total	506	3 015	3 521	Grand total	487	2 995	3 482	
		Féminin	Masculin	Grand Total	Féminin	Masculin	Grand Total	Féminin	Masculin	Grand Total
		<30	43	223	266	<30	43	223	266	
		30/50	360	1 923	2 283	30/50	360	1 923	2 283	
		>50	119	1 027	1 146	>50	119	1 027	1 146	
		Grand total	522	3 173	3 695	Grand total	522	3 173	3 695	
		Répartition des salariés par nationalité	Nationalités	Nombre de salariés	%	Nombre de salariés	%	Nombre de salariés	%	
				française	2 084	56	2 084	56	2 122	60
				luxembourgeoise	569	15	569	15	419	12
				belge	366	10	366	10	316	9
				portugaise	142	4	142	4	139	4
italienne	88			2	88	2	88	2		
allemande	74			2	74	2	61	2		
roumaine	50			1	50	1	45	1		
indienne	57			2	57	2	60	2		
espagnole	45			1	45	1	49	1		
55 autres	220			6	220	6	222	6		
Total	3 695			100	3 695	100	3 521	100		

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
2- Des produits pour des styles de vie durables 3- Des produits pour des infrastructures durables	Dépenses Recherche & Développement			
	<p>Montant en k euros des dépenses de notre centre de R&D d'Esch-sur-Alzette.</p> <p>Le niveau des dépenses R&D externe en 2022 est en augmentation sensible par rapport à 2020 et 2021. La crise sanitaire et ses conséquences économiques avaient conduit en 2020 à un ralentissement prononcé de nos cycles de commande et facturation d'activités de recherches réalisées avec nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires académiques. Après une reprise importante de ces dépenses de recherche externe, le niveau de 2022 reste néanmoins encore inférieur à celui de l'année 2019, avant la crise sanitaire.</p>	2 079	2 598	2 857

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
4 - Une utilisation responsable des ressources	Tonnes de matériaux utilisés dans le processus de production (ferraille, pneus usagés, chaux, etc.)	2 271 933	2 493 956	2 230 631
	Pourcentage de produits dérivés valorisés par tonne de résidus générés	79,1 %	74,8 %	81,1 %
	Pourcentage de matériaux recyclés dans la production d'acier brut de coulée	94,8 %	95,4 %	95,3 %
	Tonnes de ferraille recyclée	2 151 055	2 374 916	2 122 160
	Tonnes de CO₂ évitées grâce à l'usage des ferrailles comparé à une filière intégrée (haut-fourneaux)	2 796 372	3 087 391	2 758 808

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
5 – Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des sols	Emissions de poussières (g/tCS) Grammes par tonne d'acier brut (tCS: tonne Crude Steel)	6,55	10,30	9,97
	Prélèvement d'eau total (m³/tCS) Mètre cube par tonne d'acier brut (tCS: tonne Crude Steel)	0,68	0,71	0,58
	Eau en surface	0,02	0,04	0,03
	Eau acheminée	0	0	0
	Eau souterraine	0,15	0,16	0,17
	Emissions de Nox (g/tCS) Grammes par tonne d'acier brut (tCS: tonne Crude Steel) Des brûleurs bas Nox ont été installés sur le site Belval ; par ailleurs, la consommation de gaz naturel à l'aciérie a été diminuée ce qui a aussi réduit les émissions Nox.	195	238	198
	Emissions de Sox (g/tCS) Grammes par tonne d'acier brut (tCS: tonne Crude Steel)	99	90	84
	Déversement d'eau (m³/tCS) Mètre cube par tonne d'acier brut (tCS: tonne Crude Steel)	0,69	0,68	0,50
	Pourcentage de déchets mis en décharge	20,9 %	25,2 %	18,9 %
	Amendes pour non-conformité avec les lois et réglementations environnementales Montant des amendes et nombre d'amendes non monétaires	0	0	0

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
6 – Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone	Consommation énergétique (GJ/tCS) Gigajoules par tonne d'acier brut (tCS: tonne Crude Steel)	8,96	8,77	8,79
	Emissions de CO₂ par tonnes d'acier brut de coulée (kg CO₂/tCS) Kilogramme par tonne d'acier brut (tCS: tonne Crude Steel)	272	259	255
	Emissions directes (Périmètre 1 fixé par le GreenHouse Gas protocole) soit le CO ₂ émis directement par les cheminées du site	186	178	165
	Emissions indirectes (Périmètre 2 fixé par le GreenHouse Gas protocole) soit le CO ₂ émis pour produire l'énergie utilisée: électricité mais également chaleur (eau chaude, vapeur)	42	36	45
	Autres émissions indirectes (Périmètre 3 fixé par le GreenHouse Gas protocole) soit l'utilisation de produits émetteurs de CO ₂ dans nos ateliers comme la chaux vive et les gaz industriels (oxygène, azote)	44	45	45
	Installations certifiées ISO 14001 La norme concerne le management environnemental. Elle repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés à l'activité de l'entreprise.	4 sur 7	4 sur 7	4 sur 7
	Installations certifiées ISO 50 001 La norme ISO 50001 concerne le management de l'énergie.	3 sur 7	3 sur 7	3 sur 7

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022		
7- Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients	Montant en euros	Electricité	64 018 000 Allemagne: 3,5% Belgique: 8,2% France: 88,3%	134 180 000 Allemagne: 4% Belgique: 16% France: 80%	307 830 000 Allemagne: 3% Belgique: 94% France: 3%	
		Gaz	17 120 000 Allemagne: 0% Belgique: 100% France: 0%	65 250 000 Allemagne: 0% Belgique: 100% France: 0%	119 260 000 Allemagne: 0% Belgique: 100% France: 0%	
		Total	Total: 81 138 000 Allemagne: 2,77% Belgique: 27,58% France: 69,65%	Total: 199 430 000 Allemagne: 3% Belgique: 43% France: 54%	Total: 427 090 000 Allemagne: 2% Belgique: 96% France: 2%	
	Approvisionnement via des fournisseurs locaux					
	En volume	Transport & services logistiques	Afin de fournir une information pertinente, cet indicateur a été modifié en 2023. Au préalable, nous reportions sur le pourcentage de camions par pays de provenance. Toutefois, pour permettre une meilleure appréciation des volumes et des types de transport, nous faisons évoluer cet indicateur vers le mode de transport utilisé pour faire parvenir la mitraille (matière première) sur nos sites et indiquer les volumes et les modes de transports de produits finis. A noter, le volume entrant et sortant sont logiquement quasi identiques.	Total: 98 226 181 Luxembourg: 59 % Belgique: 26 % Allemagne: 3 % Autriche: 5 % France : 2 % Autres: 5 %	Total: 102 805 983 Luxembourg: 62 % Belgique: 26 % Allemagne: 3 % Autriche: 4 % France : 2 % Autres: 3 %	Entrées 2022 Scrap par camion = 1 306 kt Scrap par wagon = 562 kt Total = 1 868 kt Sorties 2022 Produits finis par wagons = 1056 kt Produits finis par camion = 660 kt Produits finis par barge = 150 kt Total = 1867 kt
	Nombre de fournisseurs soumis à une évaluation de leurs impacts environnementaux et sociaux		0	68	33 fournisseurs ont été évalués en 2022 avec une question concernant leurs impacts environnementaux et sociaux.	

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
8 – Un rôle actif auprès de nos communautés	Donations d'ArcelorMittal Luxembourg (en euros)			
	En 2022, un sponsoring exceptionnel a été accordé à ESCH 2022 de 325 000 euros.	339 300	362 200	776 850

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
9 – Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain	Montant investi dans les projets STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie, Mathématiques)			
	A partir de 2020, les donations aux associations étudiantes des sites sont prises en compte dans les volumes communiqués.	215 500	171 950	177 500

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
10 – Une contribution citoyenne partagée et valorisée	Contribution économique d'ArcelorMittal au Luxembourg			
	Montant de la masse salariale (salaires + charges patronales) attribuée aux salariés du Groupe ArcelorMittal au Luxembourg ainsi que de nos dépenses, versées à nos fournisseurs et sous-traitants établis au Luxembourg suite aux prestations fournies. Le niveau de contribution économique d'ArcelorMittal au Luxembourg remonte en 2022 à un niveau quasi similaire à l'avant crise COVID. En effet, en 2019, le montant alloué était de 500 640 678 euros. Les dépenses sous traitant et fournisseurs sont passées de 105 millions d'euros en 2021 à 282 millions d'euros en 2022, ce qui explique en grande partie l'écart total.	435 098 709	364 496 566	504 570 943

Enjeu	Indicateurs	2020	2021	2022
Assurer une gouvernance transparente	Nombre de plaintes reçues par le service Audit interne			
	Les plaintes correspondent à des dysfonctionnements internes qui ont été soulevés par des salariés soucieux de préserver la réputation d'honnêteté et d'intégrité d'ArcelorMittal. Au cours de l'année 2022, une plainte a été faite concernant le Luxembourg. Cette demande concernait le siège ; aucune allégation n'a été formulée dans l'outil concernant l'activité relative aux produits longs.	3	3	1
	Pourcentage de salariés formés au Code d'Ethique			
	Le Code d'Ethique d'ArcelorMittal énonce un ensemble de directives à respecter par tous les salariés dans la conduite de leurs affaires. L'objectif est de préserver la réputation d'honnêteté et d'intégrité d'ArcelorMittal dans ses pratiques de gestion ainsi que dans toutes les transactions commerciales.	95,7 %	96,5 %	96,3%
	Pourcentage de salariés formés aux Droits de l'Homme			
	ArcelorMittal a publié une politique globale portant sur les Droits de l'Homme dans le but de coordonner l'ensemble des efforts du groupe, en se focalisant sur des axes prioritaires identifiés.	86,4 %	94,5 %	94,8%

Enjeu-clé 1

Santé, sécurité et qualité de vie au travail pour nos salariés



Sécurité

Notre objectif est de donner à nos collaborateurs et sous-traitants un environnement professionnel dans lequel chacun peut évoluer en toute sécurité. Il s'agit là de notre priorité numéro un. En harmonie avec notre culture d'entreprise, l'objectif du Zéro Accident est un souci quotidien pour nos équipes et notre management. Les sites ArcelorMittal au Luxembourg sont majoritairement industriels et représentent des environnements particulièrement complexes. Les activités au sein de ces vastes infrastructures impliquent diverses problématiques de sécurité. ArcelorMittal se fixe un objectif ambitieux, celui d'être l'entreprise sidérurgique et minière la plus sûre au monde.

Santé, sécurité et qualité de vie au travail pour nos salariés

Notre objectif est de donner à nos collaborateurs et sous-traitants un environnement professionnel dans lequel chacun peut évoluer en toute sécurité. Il s'agit là de notre priorité numéro un. En harmonie avec notre culture d'entreprise, l'objectif du Zéro Accident est un souci quotidien pour nos équipes et notre management. Les sites ArcelorMittal au Luxembourg sont majoritairement industriels et représentent des environnements particulièrement complexes. Les activités au sein de ces vastes infrastructures impliquent diverses problématiques de sécurité. ArcelorMittal se fixe un objectif ambitieux, celui d'être l'entreprise sidérurgique et minière la plus sûre au monde.

Notre chemin vers une culture Sécurité

Depuis 2023, la gestion de la sécurité s'établit sur 4 piliers principaux qui sont :

- La prévention des accidents mortels
- Le *leadership* de la sécurité
- Le management des risques
- La santé et bien-être au travail

L'organisation Sécurité

En 2021, le Groupe ArcelorMittal a fait évoluer son approche de la santé et de la sécurité, en mettant en place une nouvelle structure, le Conseil mondial de la santé et de la sécurité. Celui-ci vise à accélérer notre chemin vers l'objectif de zéro accident sur le lieu de travail. Chaque unité opérationnelle de l'entreprise est responsable de la création et de la mise en œuvre de plans d'amélioration des performances, tandis que le Conseil mondial de la santé et de la sécurité fournit des conseils, partage son expertise et ses meilleures pratiques et se concentre sur le soutien des unités, en particulier celles présentant les défis les plus aigus en matière de santé et de sécurité.

Au Luxembourg, pour le périmètre *Long Products Luxembourg* (LPL), une réorganisation a eu lieu en fin d'année 2022. Suite à la fusion des trois sites opérationnels (Belval, Differdange, Rodange), il a été décidé d'avoir un seul responsable santé sécurité qui a un lien fonctionnel avec les ingénieurs sécurité des différentes unités.

Une gouvernance claire a été établie afin d'assurer le déploiement de la stratégie.

Pour le périmètre LPL, il existe une commission paritaire avec les délégués sécurité. Dans cette dernière, nous alternons des réunions de travail en salle pour connaître les points bloquants et trouver des solutions ensemble. Enfin, des visites terrains sont organisées pour permettre de pouvoir échanger avec le personnel.

Un Comité de sécurité (COSEC), délégué à la sécurité, a été mis en place en 2020 sur le site de Dommeldange. Il se réunit mensuellement et garantit la remontée et la descente d'informations sur la sécurité, la qualité et l'environnement. Les actions à mener sont définies dans le Master plan de Dommeldange.

Les procédures, standards et contrôle de la performance

Les procédures et standards mis en place, en phase avec les standards internationaux les plus exigeants, sont régulièrement audités par des organismes indépendants, notamment dans le cadre des certifications ISO 45001. La certification OHSAS 18001 a été remplacée par ISO 45001 et n'apparaît plus dans notre rapport depuis l'an dernier.

ArcelorMittal possède également ses propres standards et audits de Sécurité :

- Les FPS (Fatality Prevention Standards) sont des procédures reprenant les règles de base de sécurité à appliquer sur le terrain pour tous les sites en matière de prévention des accidents mortels.
- Les FPA (Fatality Prevention Audit) basés sur des audits terrain pour vérifier l'application des 11 FPS. Les questionnaires sont revus périodiquement en intégrant les actions émanant des derniers faits accidentels du Groupe. Structurés en six niveaux, les sites doivent année après année gravir les échelons pour atteindre l'excellence : le niveau 5 pour les 11 FPA.

Le périmètre LPL a eu un audit de suivi des FPS fin 2022 afin de vérifier la bonne application des standards et pouvoir clôturer les questions ouvertes.

Depuis le 8 décembre, le périmètre LPL a atteint le niveau maximal pour tous les standards du groupe.

Bissen : niveau 3 – 1 question ouverte,
niveau 4 – 2 questions ouvertes,
niveau 5 – 11 questions ouvertes

AMCLE : niveau 3 des FPA

Dommeldange : 9 FPA et 2 non concernés,
niveau 5 pour 6 FPA ; niveau
4 pour 6 FPA ; niveau 3 pour
8 FPA

Formation *Take Care*

La formation *Take Care*, programme Santé et Sécurité, a été déployée en quatre phases sur tous les sites opérationnels d'ArcelorMittal en Europe. Il a pour objectif de diffuser les clés pour faire évoluer les mentalités et les comportements. La première étape, axée sur la connaissance de soi, la consolidation sur le terrain et la pérennisation de l'amélioration a été déployée à partir de 2017 sur Belval, Differdange, Rodange, Bissen et Dommeldange.

Le programme de formation *Take Care 2* a été finalisé en fin d'année 2022. 100 % du personnel du périmètre LPL a suivi le programme.

Un programme *Take Care 3* devait être lancé en 2023. Toutefois, l'enquête de la perception Santé-Sécurité lancée en avril 2023 par le Groupe a montré que le niveau de maturité était hétéroclite suivant les sites. Il a été décidé en mai 2023, de lancer un nouveau programme *Take Care* sur 3 ans. L'ensemble du personnel devra suivre 40 heures de formation afin de s'assurer que tous les modules du *Take Care 1* et 2 soient maîtrisés.

Focus Sécurité

En 2022, ArcelorMittal Europe - Long Products a lancé son programme de leadership en matière de sécurité des contremaîtres.

Sanjay Samaddar, Chief Executive Officer, ArcelorMittal Europe - Long Products et Julie Malherbe, Head of Health and Safety, Long Products Luxembourg nous en disent plus sur l'importance du programme de leadership en matière de sécurité des contremaîtres.

Regardez cette vidéo (en anglais) pour découvrir le lancement du programme sur notre site pilote à Luxembourg.



Journée Santé-Sécurité 2022

La journée Santé & Sécurité s'est déroulée sur deux journées les 28 avril et 2 Mai afin de toucher le maximum de nos collaborateurs. Environ 1500 personnes ont eu la possibilité de participer à cet événement.

Rappel des règles d'or :

1. Je travaille en bonne condition
2. J'utilise des moyens de prévention et de protection lorsqu'un risque de chute supérieur à 1,80 m existe
3. Je respecte les règles et procédures de consignation
4. Je respecte la procédure sur les espaces confinés
5. Je respecte toutes les règles concernant la manutention des charges et ne me tiens jamais sous une charge
6. Je respecte toutes les règles de circulation et de conduite
7. Je respecte la priorité au rail et je reste éloigné des zones d'écrasement potentiel
8. Je respecte les règles pour pénétrer et travailler dans une zone à risque gaz
9. Je ne désactive jamais les dispositifs de sécurité
10. Je respecte toutes les règles Santé & Sécurité, les standards, la signalétique et je porte les EPI adaptés

D'autres activités ont été proposées aux salariés dont un rappel des gestes de 1er secours, une présentation de la Politique de gestion et de prévention contre le harcèlement au travail et aussi une course hors du commun organisées par le service santé au travail. Cette dernière consistait à assister un mannequin avec les gestes de premiers secours, à le déplacer sur un brancard sur un parcours semé d'embûches et le tout sans faire tomber des balles disposées sur un plateau placé également sur le brancard.



Rencontre avec le nouveau directeur LPL (Luxembourg Produits Longs)

Anciennement appelé AMBDR avec une organisation différente par site, ArcelorMittal Belval, Differdange et Rodange se regroupent aujourd'hui sous le drapeau LPL (*Luxembourg Produits Longs* ou *Long Products Luxembourg*). L'arrivée de Pierre Jacobs à sa direction a accompagné ce changement, et il a ainsi profité de cette journée dédiée à la sécurité et à la santé pour rencontrer les salariés travaillant au plus près des installations afin de partager avec eux ses ambitions autour de la sécurité –ou plutôt les repartager avec eux car il ne s'agissait pas de ses premières discussions sécurité sur les sites LPL.

De la sensibilisation à l'analyse des risques en passant par la formation des salariés internes mais aussi et surtout des co-traitants externes, un programme très complet expliqué dans cette vidéo est mis en place :



« La sécurité commence par moi et continue avec nous tous. »

Pierre Jacobs, CEO ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs, a présenté ses objectifs sécurité lors de la Health & Safety Day 2022



Luxembourg Produits Longs

Les Règles d'Or de la Sécurité

Nous sommes en bonne forme pour prendre notre travail !

Être en bonne forme nous permet de mieux réagir face aux risques.

Vigilance partagée : je maintiens la communication avec mes collègues.

n°1

ArcelorMittal

- Si je ne me sens pas bien, je reste chez moi, je consulte mon médecin et je suis ses recommandations.
- En cas de restrictions ou d'aménagement du poste de travail, je respecte les recommandations du médecin du travail.
- Avant de travailler, j'ai suffisamment dormi, je suis reposé.
- En cas de stress ou de difficulté de concentration, j'en discute avec ma hiérarchie.
- Je ne suis pas sous l'emprise d'alcool ou de drogue pour venir travailler.
- Je n'introduis pas et je ne consomme pas d'alcool ou de drogue à mon poste de travail.
- Lorsque je prends un traitement ayant un impact sur ma vigilance, j'en parle à mon médecin du travail.

ArcelorMittal participe au Forum Sécurité-Santé au Travail

Le forum Sécurité-Santé au Travail (SST) de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) s'est déroulé le 26 octobre 2022 à LuxExpo The Box. Au cours de cette 15ème édition, 1 500 visiteurs ont été accueillis. Une centaine d'exposants ont présenté les nouveautés en matière de santé sécurité au travail et plus de 20 workshops se sont déroulés tout au long de la journée. L'organisation du Forum SST a été assurée par les initiateurs de la VISION ZERO : l'Association d'assurance accident, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et l'Institut National pour le Développement Durable.

Stratégie VISION ZERO 2023 – 2030

La nouvelle phase de la VISION ZERO a été présentée lors de ce Forum SST. Le but est de poursuivre les efforts en matière de SST notamment dans les secteurs à risque, avec le soutien du Gouvernement luxembourgeois.

Dans une volonté d'amélioration et de progression continue, de nouveaux objectifs nationaux sont ainsi fixés pour la période de 2023 à 2030.

En tant que partenaire fidèle du Forum UEL depuis de nombreuses années, ArcelorMittal Luxembourg était présent pour cette édition avec un stand qui présentait deux initiatives

développées par nos équipes. Le Dr Marc Jacoby a ainsi organisé sur le stand des sessions autour du thème « Notre cerveau, partisan du moindre effort ». Les neurosciences ont montré que le cerveau humain peut, dans certains cas, nous mettre en danger, notamment lorsqu'il n'est pas concentré sur l'activité menée au moment « T ».

Lorsque le cerveau se retrouve en « pilotage automatique », le danger peut surgir sans être appréhendé correctement par l'individu. Au-delà des sessions sur le stand, qui ont permis une sensibilisation aux visiteurs sur ce thème peu souvent mis en avant, ce sujet a été présenté par le Dr Jacoby lors d'une

conférence qui a battu un record d'audience pour le forum ! Également présente sur le stand, l'équipe Santé-Sécurité d'ArcelorMittal LPL a présenté le module de formation virtuelle sur la conduite de pont roulant. Ce module permet à de nouveaux arrivants, mais aussi à des pontiers plus confirmés, de réaliser des exercices de conduite de charges, et ce dans un environnement virtuel très réaliste. Au travers de différents scénarios, les stagiaires doivent réaliser plusieurs tâches successives et se familiariser, sans danger, aux subtilités du métier de pontier.

En 2023, le forum Sécurité-Santé au travail de l'UEL s'est tenu le 11 mai 2023.



De gauche à droite : Gilles de Luca, Claude Bouckaert, Julie Malherbe, Quantilien Bury présentait la formation « Pontier » en réalité virtuelle.

GRI 103-11 GRI 103-2

Santé au travail

La santé et le bien-être de nos collaborateurs et sous-traitants, comme la sécurité, font également partie de nos priorités. Le temps passé par notre personnel et nos sous-traitants dans l'environnement de travail est conséquent. Il est essentiel que chacun s'y sente bien. L'entreprise vise également à renforcer le sentiment d'appartenance de nos salariés afin de mieux les fédérer et de stimuler leur prise d'initiatives.

Journée 10 du Take Care Training (TCT) dédiée au lien entre neurosciences et sécurité.

Notre service de santé au travail a développé une formation dont l'objectif est de faire prendre conscience du lien potentiel entre le mode de fonctionnement de notre cerveau et le risque de survenue d'accident lié à ce mode de fonctionnement.

Nous introduisons diverses notions dont la notion de pensée intuitive versus la pensée réflexive, nous expliquons les spécificités du fonctionnement de notre cerveau (mode automatique/mode routine, capacités de

concentration et d'attention) et illustrons nos propos par des exemples concrets extra-professionnels facilement compréhensibles par tous car vécus par tous ainsi que des exemples professionnels.

Pour chaque thème développé, la démarche est la suivante :

- En petits groupes de travail : mise en évidence de situations professionnelles concrètes illustrant le thème développé
- Recherche par le groupe de travail de propositions d'action concernant les situations professionnelles identifiées
- Présentation des propositions d'actions par chaque groupe de travail

L'ensemble des salariés de nos 3 sites Belval-Differdange et Rodange a pu bénéficier de cette formation dans le cadre de la journée 10 du "Take Care Training" sur une période s'étendant de novembre 2021 à décembre 2022. Nous avons recueilli, lors de chaque groupe de travail, les problématiques rencontrées par nos salariés. À l'issue de cette formation nous avons rédigé un catalogue reprenant l'ensemble des problématiques avec les risques sécurité associés et les propositions des salariés pour limiter ces risques.

Nous avons présenté une synthèse auprès de l'encadrement d'ArcelorMittal Luxembourg

Produits Longs en janvier 2023 avec projet de suivi des différents plans d'action grâce au support du service sécurité.

La formation « Premiers secours en santé mentale » que nous avons initiée avec succès en 2021 dispensée par le Dr Jacoby et Nancy Marinelli notre assistante sociale reste d'actualité. Elle a tout d'abord concerné un public ciblé : ressources humaines, santé-décourité, DSPT et l'intention est de la diffuser de manière plus large. Dans le cadre du développement de la Stratégie d'ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs encadrée par Julie Malherbe, le service santé a proposé comme objectif de former des secouristes en santé mentale sur chaque unité. Dans ce cadre, un atelier de sensibilisation s'est tenu lors de la journée Santé Sécurité 2023 pour le périmètre LPL.

Harcèlement

Dans le cadre de la mise en place de la procédure harcèlement par ArcelorMittal, les médecins du travail sont impliqués dans les enquêtes harcèlement et ont été sollicités à deux reprises en 2022.

Formation des nouveaux arrivants

Le service sécurité d'ArcelorMittal LPL a développé une formation sécurité sur quatre jours qui s'adresse à tous les nouveaux entrants sur le périmètre LPL : stagiaire, intérimaire, embauche CDI, embauche CDD.

Le service santé a été sollicité pour y animer une demi-journée.

Différents thèmes sont abordés lors de cette session, l'objectif principal étant la sensibilisation du futur salarié aux différents risques présents sur le lieu du travail tels que le bruit, les vibrations, les produits chimiques. Le cadre réglementaire en santé au travail y est également abordé tout comme nous évoquons également le sujet des addictions (alcool, drogues) en expliquant l'approche de notre service santé dans ce domaine.

Il est également demandé d'aborder sommairement lors de cette demi-journée le sujet traité par la médecine du travail dans la journée 10 du *Take Care Training* : Concentration, Attention.

Dans le cadre de ces quatre jours, Alexandre Colarelli infirmier responsable de la formation 1er secours en interne, intervient également pour enseigner la conduite à tenir lorsque l'on est face à une urgence médicale sur un de nos sites.

Ergonomie

En 2018, une formation Gestes et postures « à la carte » avait été développée par notre infirmière en ergonomie Stéphanie Bagaglia et proposée auprès des secteurs de production pour mieux s'adapter et répondre aux besoins du terrain en matière de contraintes posturales. Elle comprend une partie théorique et pratique dans l'environnement de travail des participants sur une journée



afin d'illustrer les conseils de manière concrète et réfléchir sur les problématiques identifiées en amont.

Le site de Rodange a proposé cette formation à l'ensemble du personnel dans le cadre des journées du Take Care Training et fin 2022, 180 personnes ont été formées en totalité.

Cette approche est en train de prendre forme sur le site de Differdange pour l'année 2023.

Situation sanitaire Covid-19

L'année 2022 a encore connu une nouvelle vague de Covid lors du 1^{er} trimestre.

Les activités du service santé au travail sont restées impactées durant cette année du fait du maintien par les gouvernements du Luxembourg et des différents pays frontaliers des règles d'isolement en cas de cas positifs ou de cas contact. Le service santé ayant toujours pour mission de guider au mieux le personnel symptomatique, de suivre les travailleurs testés positifs et de décider du moment le plus opportun pour une reprise du travail sans qu'il y ait un risque de contamination pour d'autres collègues de travail, de faire le traçage sur le plan professionnel et suivre tous les cas contact en interne et respectivement les cas contact à haut risque d'origine extraprofessionnelle. Ceci a donné lieu en 2022 à un total de 1304 consultations en médecine du travail.

Le service santé a poursuivi sa dotation de tests antigéniques rapides afin de pouvoir dépister dans chacune de nos infirmeries les collaborateurs symptomatiques potentiellement suspects d'être contaminés par le virus et cela afin de pouvoir optimiser la rapidité de la prise en charge, ainsi que d'assurer le suivi quotidien des cas contact à haut risque.

Le service santé est resté toujours disponible de manière continue auprès de l'ensemble des salariés sur tous nos sites afin de les aider

à gérer les différentes situations liées à la pandémie COVID telles que

- répondre à toutes leurs questions en termes de : conditions d'isolement, de quarantaine...
- prescrire des tests PCR aux salariés de manière à avoir une bonne réactivité en termes de rapidité de dépistage et de suivi des cas contacts

Dans le cadre de la poursuite de la gestion de la crise sanitaire Covid 19, le service santé a continué à participer activement à la mise à jour de la consigne établie lors du début de la pandémie en 2020. Cette consigne détaille tous les aspects de prévention mis en place sur l'ensemble de nos sites en s'adaptant à l'évolution de la situation sanitaire au Luxembourg ainsi que dans les pays frontaliers au fil des mois.

Lors de la mise en place du covid check par le gouvernement luxembourgeois pour les entreprises (Janvier-Février 2022), les infirmiers du service santé ont été fortement sollicités dans la préparation de celui-ci sachant que du fait de la protection des données personnelles, les informations liées au statut vaccinal des salariés ne pouvaient transiter que par le service santé.

Une campagne d'information relative à l'évolution des règles de prévention internes tout comme sur la conduite à adopter du moment où l'on est testé positif, respectivement contact à haut risque, ceci en fonction du pays de résidence, a été menée.

Accompagnement/suivi des collaborateurs : Suite sur la prévention RPS liés à la crise sanitaire

Le Service Santé au travail a continué à manifester sa disponibilité pour prendre en charge tout collaborateur présentant des signes de souffrance psychique, ceci en lien avec la crise sanitaire tout comme pour toute autre forme de souffrance psychique en lien avec les risques psychosociaux.

Formation et développement

Santé et sécurité

Notre objectif est de créer des aciers plus intelligents pour la planète et ses habitants : il est significatif pour chacun de nos employés et pour les talents que nous aimerions attirer. L'apprentissage et le développement font partie de notre ADN et constituent un élément clé pour donner à chacun de nos employés la possibilité de se développer durablement dans son travail et d'évoluer au sein de l'organisation en fonction de ses besoins, de ses attentes par rapport aux opportunités offertes aujourd'hui et pour l'avenir.

Pour soutenir notre objectif et notre ambition, nous avons articulé notre stratégie en matière de ressources humaines autour de trois piliers clés :

- Un *leadership* qui inspire l'excellence : créer de la valeur grâce à nos collaborateurs, montrer l'exemple, soutenir le développement des personnes, créer des environnements où les personnes se sentent physiquement et psychologiquement en sécurité.
- Des talents pour faire prospérer l'avenir : rechercher des personnes motivées dont les valeurs correspondent aux nôtres, créer une culture qui motive et inspire les personnes à faire la différence dans la société et dans le monde, développer des talents et des leaders pour l'avenir.

- La diversité et l'inclusion pour engager tout le monde : se sentir fier et motivé d'appartenir à ArcelorMittal au Luxembourg, s'engager à faire un effort supplémentaire pour notre succès collectif, s'engager à améliorer notre diversité et notre inclusion.

ArcelorMittal au Luxembourg fournit à chacun de ses employés des solutions d'apprentissage et de développement pour se développer sur ces trois piliers clés et pour maintenir son employabilité à jour dans son domaine fonctionnel.

Nous croyons fermement en l'apprentissage tout au long de la vie et nos statistiques témoignent de cette orientation stratégique. Notre programme annuel d'apprentissage et de développement est basé sur les besoins actuels et futurs exprimés par l'organisation, que nous pouvons classer en trois chapitres : santé et sécurité, compétences en *leadership*, capacités techniques et fonctionnelles.

Pour chaque personne d'ArcelorMittal au Luxembourg, y compris les apprentis, nous élaborons un plan de développement personnel en fonction de ses objectifs et/ou de ses perspectives potentielles. Les parcours d'apprentissage et de développement sont conçus avec un ensemble de contenus théoriques, d'expériences immersives, de tutorat, de mentorat, de formations sur le terrain, afin de développer la conscience

personnelle et l'employabilité et sont dispensés virtuellement ou en face à face.

Le personnel d'ArcelorMittal au Luxembourg a accès à «Mon Campus Virtuel» géré par l'université ArcelorMittal et à des programmes locaux ou des parcours axés sur leurs besoins.

Dans une approche collaborative, nos activités sont menées en interface avec tous les acteurs internes (directeurs de sites, ressources humaines, services opérationnels, représentants du personnel, experts, etc.) et les partenaires externes (formateurs, écoles de commerce & universités de la Grande Région, représentants du gouvernement, chambres professionnelles, fédérations professionnelles, etc.)

Quelques points forts pour 2022 afin d'illustrer l'apprentissage et le développement au sein d'ArcelorMittal au Luxembourg en plus des programmes obligatoires et de conformité :

Gérer les performances maximales et le bien-être :

- 60 personnes ont été certifiées en tant que premiers secours en matière de santé mentale
- Sessions et programmes pour apprendre la gestion du stress, la gestion de proximité pour construire un environnement psychologique sûr, la prévention de la santé mentale, etc.



Visite du site de Belval pour les nouveaux arrivants de l'équipe RH au Luxembourg



Prévention du harcèlement :

Développement et déploiement d'une formation en ligne sur la prévention du harcèlement, obligatoire pour toutes les personnes travaillant pour ArcelorMittal au Luxembourg.

Développement des capacités fonctionnelles avec des sessions d'intégration pour les RH, consacrées aux processus et au cadre juridique au Luxembourg et pour soutenir les RH qui viennent de rejoindre ArcelorMittal au Luxembourg. Ils ont également eu l'occasion de visiter une usine de production.

The learning month 2022 avec des sessions locales ouvertes à tous sur l'environnement et la RSE, le travail à domicile, la santé mentale, le bien-être, la diversité et l'inclusion, les préjugés conscients et inconscients.



Enjeu-clé 2

Des produits pour des styles de vie durables



Proposer des produits qui permettent des styles de vie plus respectueux de l'environnement à chaque citoyen du monde est l'une de nos réponses en faveur du Développement durable. Pour cela, nous élaborons par exemple des revêtements respectueux de l'environnement et protégeant nos aciers de la corrosion pour des applications diverses, des clôtures agricoles aux équipements marins. Nous fournissons également des produits efficaces pour promouvoir le développement des transports en communs.



Une étape majeure dans le futur de la sidérurgie Luxembourgeoise : les équipes d'ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs donnent naissance à un nouveau bloom dans leur aciérie de Belval

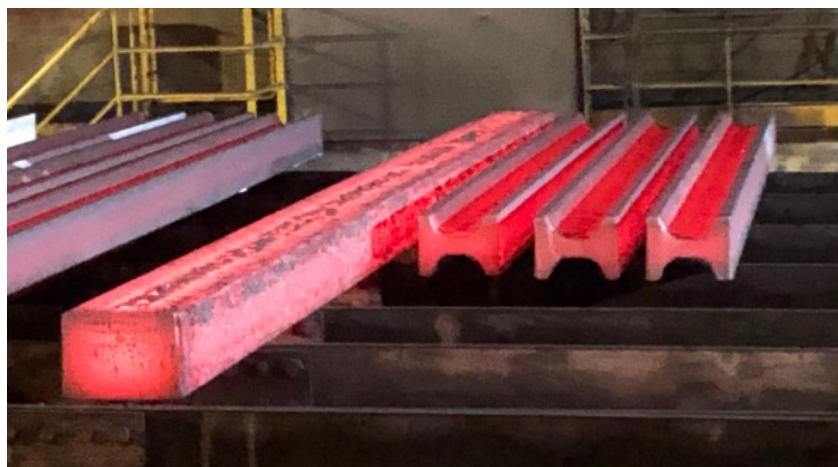
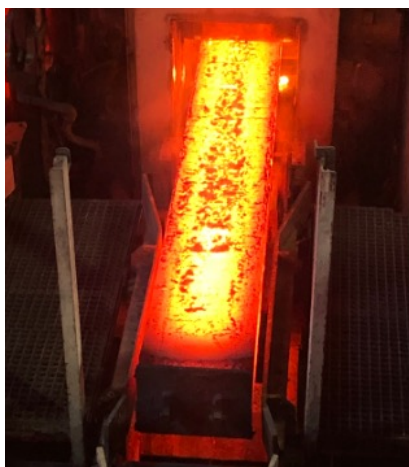
Fruit d'un travail qui s'est déroulé en 2022, le mardi 14 février 2023 à 16h10, le tout premier bloom (ou semi-produit) de grosse

section (appelé 'D4') est sorti de la coulée continue de Belval.

C'est un événement majeur dans la stratégie d'autosuffisance en demi-produit du nouveau *cluster* luxembourgeois « ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs », qui regroupe les usines de Belval, Differdange, Rodange et Dommeldange.

En effet, ce nouveau bloom permettra au Train A (laminoir de Rodange) d'être, à terme, complètement alimenté depuis l'aciérie de Belval. Ce laminoir à profils spéciaux (rails, cornières, chenilles, etc) se fournit actuellement en demi-produits depuis les aciéries du Groupe situées à Duisburg (Allemagne) et Dabrowa (Pologne). Ces deux sites, situés respectivement à 300 et 1200 km de Rodange, utilisent du minerai de fer et la filière haut fourneau pour produire les blooms actuels. A l'inverse, l'aciérie de Belval produit son acier à 100% à partir de ferrailles recyclées et d'un four électrique, moins énergivore et générant beaucoup moins de CO₂. Ce « *green bloom* », produit à 15 km du Train A, aura ainsi une empreinte carbone environ cinq fois moins importante.

La route est encore longue pour finaliser l'ensemble de ce projet d'envergure. Actuellement seuls deux brins produiront ce bloom dans les nuances d'acier de construction et ce n'est qu'à l'horizon 2026 que l'aciérie de Belval sera capable de produire toutes les nuances d'acier du Train A. Cela reste cependant une étape importante sur la voie de l'auto-suffisance de nos installations luxembourgeoises.



Enjeu-clé 3

Des produits pour des infrastructures durables



Partout dans le monde, les citoyens sont de plus en plus sensibles aux performances environnementales des produits et services qu'ils consomment. Concevoir des solutions innovantes pour bâtir des ouvrages d'art faits pour durer est une des réponses d'ArcelorMittal au Luxembourg pour contribuer au Développement durable.

ArcelorMittal poursuit ses initiatives XCarb®, synonymes d'engagement pour produire de l'acier neutre en carbone

ArcelorMittal avait annoncé, en mars 2021, le lancement de ses trois premières initiatives XCarb®, dans le cadre du parcours de la société vers son engagement de neutralité carbone pour 2050.

XCarb® réunit tous les produits et toutes les activités de fabrication d'acier d'ArcelorMittal à faibles émissions de carbone ou neutres en carbone, ainsi que des initiatives plus larges et des projets d'innovation

verte, en un seul effort axé sur la réalisation d'avancées démontrables vers un acier neutre en carbone.

En savoir plus sur XCarb® de sources recyclées et renouvelables

L'acier XCarb® de sources recyclées et renouvelables soutient la mobilité douce à Esch-sur Alzette



Inauguration en présence de François Bausch, vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Joëlle Welfring, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Georges Mischo, bourgmestre de la commune d'Esch-sur-Alzette et Simone Asselborn-Bintz, bourgmestre de la commune de Sanem

Au Luxembourg, un magnifique exemple, inauguré fin 2022, est la liaison cyclable entre Esch sur Alzette et le quartier Belval. Cet ouvrage a été réalisé complètement en acier autopatinable et son empreinte environnementale a été réduite grâce à l'utilisation d'acier XCarb® de sources recyclées et renouvelables produits localement dans notre usine de Differdange.

Cette piste cyclable et piétonne entre Esch-sur-Alzette et Belval s'inscrit dans le développement global du réseau cyclable national, qui comprend notamment la liaison d'Esch-sur-Alzette à Luxembourg-Ville.

La partie la plus étonnante du parcours - une première en son genre en Europe - est le pont de 1,2 km de long, serpentant à plus de 7,5 mètres de haut, à proximité du site ArcelorMittal Belval, de la gare centrale et des rangées d'arbres, de taille et ancienneté respectables, qui ont pu être conservés grâce à la conception du projet.



Olivier Vassart, CEO Steligence, présentant à Joëlle Welfring, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable, un panneau souvenir XCarb® de sources recyclées et renouvelables (© ArcelorMittal)

XCarb[®], un acier recyclé et produit de manière renouvelable comme pilier de la faible teneur en carbone du projet

L'empreinte carbone du projet a été un élément décisif pour les pouvoirs publics, du choix du tracé aux matériaux utilisés. Grâce à l'acier XCarb[®] de sources recyclées et renouvelables, l'acier utilisé dans le pont a une très faible teneur en carbone incorporé - environ 300 kg de CO₂ par tonne, soit six à sept fois moins qu'une tonne d'acier produite par la voie hauts-fourneaux : seules de la ferraille et de l'électricité renouvelable ont été utilisées dans nos usines ArcelorMittal Belval et Differdange pour la production des éléments de charpente métallique.



Vue du pont du dessous, montrant sa structure en acier et les courbes du chemin.



une des poutres découpées en T et cintrées au centre de fabrication Steligenz[®] pour s'emboîter dans le pont



Le nouveau pont serpente entre notre site de Belval et la voie ferrée.

Trois lots d'expertise d'ArcelorMittal, des poutres aux profilés en T à double courbure

Les éléments en acier qui font partie du projet devaient s'adapter au tracé du pont.

Des éléments de base de petites tailles (IPE200 et IPE600) ont été utilisés pour les éléments de tablier du pont. De plus, 340 tonnes de poutres HLT100 ont été utilisées comme éléments longitudinaux pour les segments droits du pont, après avoir été découpées en profilés en T au centre de fabrication Steligenz[®].

Cependant, les éléments en acier les plus étonnants entrant dans cette commande sont 200 tonnes de profilés en T courbes, conçus sur mesure pour les segments tournants du pont. A l'aide de la presse hydraulique du centre de fabrication Steligenz[®], il a fallu apporter deux plis aux poutres, dont une contre-flèche. Alors que toutes les sections en T étaient courbées sur l'axe faible, soit en forme de S, soit en formes circulaires/paraboliques standard, certaines de ces sections en T étaient également cambrées sur l'axe fort.

Arcorox[®] et XCarb[®] pour un pont durable

En plus de l'acier XCarb[®] de sources recyclées et renouvelables, chaque tonne d'acier a été livrée dans la gamme innovante ArcelorMittal d'aciers patinables Arcorox[®].

Lorsqu'il est conçu avec de l'acier résistant aux intempéries Arcorox[®] associé à du XCarb[®] de sources recyclées et renouvelables, un pont répond à toutes les exigences de coût, de conception et de résistance, tout en atteignant les objectifs de carbone et de sécurité les plus stricts de demain.

Un pont avec des profilés Arcorox[®] est conçu pour durer : pas besoin d'un revêtement de protection maintenant ou à l'avenir ; ainsi, la maintenance est faible, la sécurité et l'utilisation restent élevées.

La passerelle, reliant Esch-sur-Alzette à Esch-Belval, est la plus longue du genre en Europe. Le tronçon principal entre Esch/Alzette et Belval a été achevé fin 2022.

Prêt pour une visite virtuelle ? Regardez la vidéo ici!



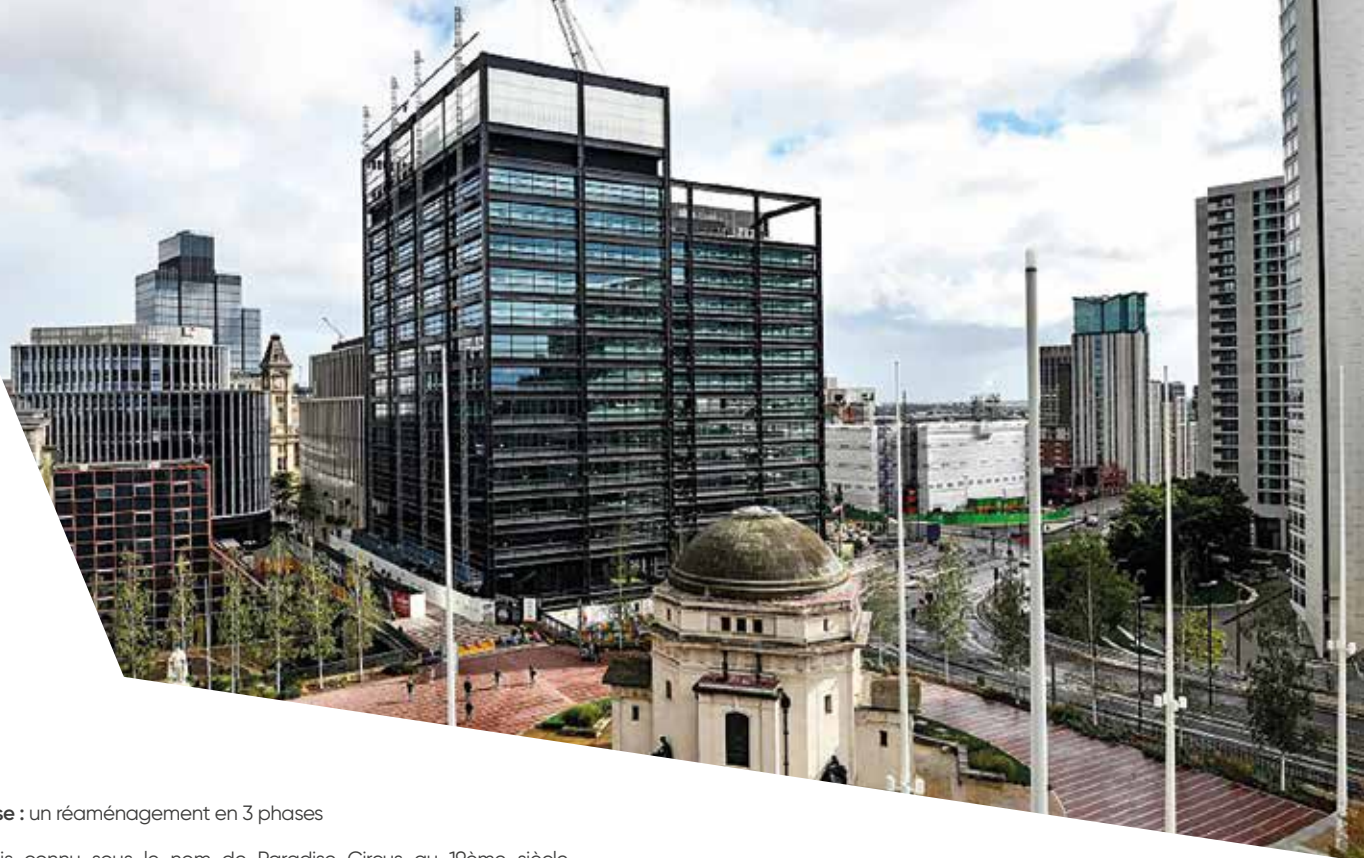
Notre acier construit le "Paradis" de Birmingham

Situé au cœur de Birmingham (Royaume-Uni), Paradise est un nouveau quartier de sept hectares construit comme un hub pour le travail et les loisirs, avec des espaces de bureaux, des restaurants, des cafés et des appartements. C'est là que One Centenary Way, un développement de bureaux commerciaux à ossature métallique de 13 étages, est en cours de construction, en utilisant les profilés HISTAR[®] 355 d'ArcelorMittal Europe - Produits Longs, fournis par ArcelorMittal Downstream Solutions UK.

Améliorer la productivité et réduire les risques grâce à HISTAR[®]

Pour construire l'ossature de One Centenary Way, le client BHC s'est tourné vers son partenaire de longue date ArcelorMittal Distribution Solutions UK. Le matériau a ensuite été commandé à ArcelorMittal Europe - Produits Longs qui a fourni différents types de profilés en acier, jusqu'au grade HD 400 x 1202 en qualité HISTAR[®] 355 élaboré par notre usine de Differdange.

La nature de la structure et de la fabrication nécessitait également du matériau Z35. Le matériau a été utilisé dans une partie critique de la structure - les poutres de transfert qui enjambent l'A38 et soutiennent les bureaux de 13 étages au-dessus. De plus, des profilés HL 1000 B ont été utilisés pour l'exosquelette de Vierendeel.



Paradise : un réaménagement en 3 phases

Autrefois connu sous le nom de Paradise Circus au 19ème siècle, Paradise a toujours été un pôle régional de la culture et du commerce dans le centre-ville de Birmingham.

Son réaménagement est en cours et se déroulera en trois phases :

- Phase 1 : achèvement de deux immeubles de bureaux connus sous le nom de One and Two Chamberlain Square
- Phase 2 : construction du One Centenary Way
- Phase 3 : construction de bâtiments commerciaux et mixtes sur l'ensemble de la partie nord du site

Des tôles aux profilés laminés à chaud, la valeur ajoutée du support client

Traditionnellement au Royaume-Uni, les profilés laminés à chaud sont souvent conçus en tôles, et *One Centenary Way* n'y faisait pas exception. En collaboration avec BHC et le bureau d'études Ramboll, ArcelorMittal a facilité le changement des tôles aux profilés laminés. Cette évolution représentait l'option la plus avantageuse qui éliminait le risque de défaut de soudure.

En effet, en raison de sa faible valeur de carbone équivalent, HISTAR® 355 a été

préconisé pour éliminer les exigences de préchauffage pour les soudures bout à bout, améliorant ainsi la productivité de l'atelier et réduisant le risque de défauts de soudure et les coûts et implications des réparations de soudure. Compte tenu des heures d'atelier importantes consacrées aux soudures bout à bout, le choix est devenu une évidence. ArcelorMittal Global R&D Esch a soutenu BHC dans le développement de la procédure de soudage bout à bout des profilés laminés HD 400 x 1202.

« Autre avantage du changement du cahier des charges : la substitution à HISTAR® 355 a permis d'économiser l'émission de plus de 1 200 tonnes de CO₂. Aujourd'hui, un projet similaire utilisant l'acier XCarb® de sources recyclées et renouvelables d'ArcelorMittal pourrait permettre de réaliser des économies encore plus importantes. » commente Walter Swann, ArcelorMittal Steligen - Construction engineer. La construction de la tour *One Centenary Way* s'est terminée en mars 2022. L'ensemble du complexe *Paradise* sera finalisé en 2028.

Enjeu-clé 4

Une utilisation responsable des ressources



Le principal atout de l'acier réside dans son caractère recyclable à l'infini, synonyme de réduction de consommation de matières premières finies, minerai de fer ou charbon. L'utilisation responsable de ces ressources finies dans nos processus de production est essentielle, de même que la gestion des déchets et le développement de produits qui peuvent être réutilisés et non pas seulement recyclés.

L'économie circulaire, une démarche intégrée

Développant l'approche holistique nécessaire à l'économie circulaire, ArcelorMittal mobilise l'ensemble des étapes du cycle de vie de ses produits afin de réduire, autant que possible, son empreinte environnementale. Réduire, recycler et réutiliser sont les leitmotivs pour concevoir, produire, utiliser et gérer la fin de vie de nos produits et solutions aciers, en collaboration avec nos parties prenantes.

La plupart de nos produits luxembourgeois, et de nos solutions de construction sont tout d'abord conçus au plus près de l'approche cradle-to-cradle (du «berceau au berceau»). Nos aciers HISTAR® alliant gains de poids considérables et résistance issus de notre site de Differdange, tout comme nos dernières générations de palplanches de Belval, permettent de réduire les quantités de matériaux, et ainsi l'énergie nécessaire à leur production, mais également les temps requis pour la manutention et le montage. Les atouts de nos produits sont communiqués de manière transparente via les EPDs (Environmental Product Declaration, Déclaration Environnementale de Produit), basées sur une analyse de cycle de vie (ACV) et certifiées par un organisme indépendant, obtenues pour nos aciers HISTAR® et nos palplanches en 2017 et 2018. Développer des solutions de construction innovante, c'est aussi l'objet du concept Steligence®, qui encourage la future génération de bâtiments et de techniques de construction à haut rendement, et crée un cycle de vie plus durable pour les bâtiments.

L'efficacité environnementale du processus de production fait aussi l'objet d'un travail quotidien. Le premier grand pas de la démarche au Luxembourg a débuté par le passage complet à la filière électrique en 1997 qui a permis de réduire la consommation d'énergie de 55 %, les émissions de particules de 97 %, la consommation d'eau de 50 % par rapport à la filière intégrée via hauts-fourneaux. 95 % de notre production d'acier est réalisée à partir d'acier recyclé. Limitant en effet considérablement le recours à de nouvelles ressources, l'acier est recyclable à l'infini sans perte de qualité. La marge de progrès étant depuis plus restreinte, nos efforts sont constants afin de réduire nos impacts à travers la mise en place d'équipements de dernière génération et de techniques innovantes. En outre, les émissions de particules sont de mieux en mieux maîtrisées par des techniques de transport et de nouveaux processus. Gérée en circuit fermé, l'eau est récupérée, traitée et réutilisée.

Sa consommation devra être progressivement réduite. Plus d'éléments sur la gestion des émissions, de l'eau et de l'énergie respectivement dans les enjeux 5, 6 et 7.

Nos déchets font aussi l'objet de trois axes d'actions : la prévention, le recyclage et l'élimination. (cf. également page suivante) Nos déchets d'exploitation (co-produits) sont revalorisés à près de 75%. Sur les 180kg de déchets générés par tonne d'acier produite (tCS : *tonne crude steel*), les scories noires (laitiers d'aciérie électrique, 100kg/tCS) en

représentent la majeure partie avec les calamines issues des laminoirs (44kg/tCS).

Ces dernières sont respectivement valorisées en externe dans les travaux publics pour la construction de routes, et en interne, réinjectées dans le cycle de production de l'acier pour remplacer le minerai de fer.

Outre la facilité de transport, de manutention et de construction, nos produits encouragent la réutilisation. Nos palplanches de Belval contribuent au modèle de location développé afin de promouvoir la notion d'usage plutôt que de consommation. Au fil des cycles de location, les palplanches sont utilisées au moins 10 fois sur une période de 15 ans, et 100 % des palplanches sont recyclées en fin de vie. Ce modèle permet au client de réduire les coûts du projet, leurs stocks physiques et de bénéficier d'un large éventail d'options.

De plus, la conception à l'aide de composants en acier modulaire favorise la polyvalence des bâtiments, et multiplie ainsi l'utilisation possible des locaux (habitations, bureaux, espaces commerciaux). Grâce à la poutrelle alvéolaire Angelina® produite à Differdange, il est par exemple possible d'atteindre des portées ininterrompues allant jusqu'à 13 m. La diminution du nombre de poteaux qui en découle permet de reconfigurer facilement les espaces de bureaux et de multiplier les usages. Le concept Steligence® renforce l'approche holistique nécessaire à la circularité du secteur de la construction.



Notre gestion des déchets

Etant donné notre cœur de métier, nos principaux déchets sont issus du processus de production (co-produits) de nos sites majeurs au Luxembourg : Belval, Differdange et Rodange. Trois leviers d'action structurent notre démarche d'amélioration continue : la prévention, le recyclage et l'élimination.

La prévention revient tout d'abord à limiter la production de déchets, particulièrement les co-produits, en jouant dans la mesure du possible sur les performances des installations.

Par exemple, les fuites sont évitées au maximum grâce à une maintenance continue pour conserver les huiles.

Le recyclage consiste ensuite à utiliser les propriétés spécifiques des déchets générés par nos procédés de production en tant que matières premières. En effet, les déchets courants, liés à l'activité autour du process (les équipements de protection individuels - EPI, les emballages, etc.), sont moindres et collectés de façon sélective et valorisés ou éliminés par des filières reconnues.

L'arbitrage entre recyclage interne et externe pour les co-produits s'effectue en fonction de la valeur d'usage du matériel. Si elle est supérieure à sa valeur d'échange, le recyclage interne sera privilégié. Le système ROMEO aide aussi à déterminer la meilleure filière de traitement.

Modèle d'optimisation de recyclage pour l'optimisation économique et environnementale (Recycling Optimization Model for Economic and Environmental Optimization), il analyse le comportement de nos différents outils industriels dans le monde, tels que le four électrique ou l'agglomération. Il permet de simuler l'effet de l'utilisation d'un co-produit, pour alimenter nos diverses installations en termes de prix de revient, de productivité ainsi que d'émissions atmosphériques. Le modèle permet ainsi un arbitrage plus efficient, considérant à la fois facteurs économiques et environnementaux pour valoriser ces co-produits. Des scénarii d'amélioration sont ainsi dégagés pour recycler nos déchets.

Le recyclage interne est notamment choisi pour la calamine (couche d'oxydes de fer

produite à la surface des pièces en acier soumises à de hautes températures), résidu du processus sidérurgique qui se forme à la coulée continue et lors du passage des demi-produits aux fours de réchauffage de nos laminoirs, qui est réinjecté pour remplacer partiellement le minerai de fer.

Lorsque le recyclage interne n'est pas adapté, les filières de recyclage externe sont privilégiées. Un de nos principaux déchets industriels est la scorie noire, impureté expulsée du four électrique lors de la fonte des mitrilles. Celle-ci est traitée et temporairement stockée dans une zone dédiée de notre stockage pour être valorisée dans la construction de routes.

Pour finir, l'élimination, c'est-à-dire la mise en décharge de certains déchets d'exploitation, telle qu'une partie des boues des laminoirs, s'effectue selon des normes environnementales strictes décrites dans l'enjeu 5 de ce rapport. En 2022, les projets de recherche dédiés se sont poursuivis.

Enjeu-clé 5

Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des sols



Depuis de nombreuses années, le changement climatique nous alerte sur notre responsabilité en matière de respect de l'eau, de l'air et des sols. En outre, nos parties prenantes nous invitent à améliorer l'empreinte environnementale de nos sites. Tous nos efforts se concentrent donc à poursuivre nos activités dans un plus grand respect de la nature, en améliorant nos process.

Gestion des sols et de la biodiversité : un équilibre complexe à trouver

L'impact que nous avons sur les sols est principalement fonction de notre gestion des produits dangereux et des déchets sur nos sites en activité, ainsi que de notre processus de reconversion des anciens sites industriels qui n'ont pas été soumis aux mêmes exigences environnementales qu'aujourd'hui.

Sur nos sites en activité, nos produits et nos déchets sont classés en trois catégories : non dangereux, dangereux et toxiques. En fonction de leur classification, ils vont faire l'objet de mesures de gestion requises par les procédures internes, la norme internationale ISO 14001 et les réglementations nationales et européennes telles que REACH (*Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemical substances*) pour les stades de stockage, de manutention, d'utilisation et de revalorisation. Comme développé dans l'enjeu-clé 4 de ce rapport, nous valorisons la majorité de nos déchets d'exploitation. La majeure partie de ces déchets valorisés, les scories noires, sont traitées et temporairement stockées dans une zone dédiée de notre stockage pour être valorisée dans la construction de routes.

L'ensemble des eaux de ruissellement sont collectées et traitées sur les stations d'ArcelorMittal. La nature des résidus autorisés et leurs conditions de stockage sont définies par la réglementation et régulièrement contrôlées par des analyses d'eau et inspections par les autorités locales compétentes. Les analyses sont effectuées dans nos circuits et ne concernent pas uniquement les eaux issues de ruissellement.

Des analyses chimiques sont entre autres réalisées périodiquement afin de garantir la fiabilité de la structure ; et la quantité de déchets des usines est attentivement suivie. Les scories y sont mises à dimension par un sous-traitant spécialisé afin de les utiliser directement dans divers secteurs

tels que les travaux publics. A noter que la qualité de ces co-produits est gérée dès le stade de production à travers la maîtrise de la température, le refroidissement et le déroctage.

Les déchets d'exploitation restants sont soit mis en dépôt en attente d'une solution de valorisation qui sera possible suivant les avancées technologiques en cours, soit transférés vers des décharges agréées et contrôlées suivant la réglementation européenne garantissant l'adéquation entre le type de matière et de traitement.

Cette gestion différenciée vise à maximiser le potentiel de réutilisation.

Sur nos anciens sites sidérurgiques en reconversion, des analyses environnementales sont faites pour identifier la nature des sols, sous-sols et eaux souterraines, en particulier des centres de stockage afin de les assainir et les sécuriser de la manière la plus efficiente possible en vue d'un projet de réhabilitation. Les anciens centres de stockage sont principalement composés de laitiers de haut-fourneaux, la filière électrique n'ayant supplantée la filière intégrée qu'en 1997 au Luxembourg. Ces laitiers sont valorisables. Le reste est envoyé vers des filières de traitements.

Une attention particulière est en outre réservée aux nombreuses espèces ayant repeuplé nos sites au fil des années.

En effet, pour tout projet de vente, de réhabilitation ou de construction, une étude biotope est requise. Un expert externe est alors commissionné par l'entreprise exploitante pour identifier toutes les espèces et habitats présents. Pendant une longue période pouvant aller jusqu'à un an, le terrain est analysé en profondeur, été comme hiver, de jour comme de nuit. Cette étude du

biotope permet de connaître les habitudes des différentes espèces présentes, leur alimentation ou période de reproduction. Les experts proposent ensuite des solutions pour répondre à la législation : pour chaque espèce protégée, l'habitat idéal avec un territoire suffisamment large pour que l'animal puisse s'y épanouir doit être recréé. Des espèces protégées peuplent ainsi nos anciens sites, des tritons alpestres sur le crassier de Mondercange aux oiseaux de rouge queue à front blanc identifiés à la Lentille Terre Rouge ou encore l'alouette lulu à Ehlerange. Pour découvrir davantage sur le processus environnemental mis en place lors d'une reconversion industrielle, rendez-vous dans l'enjeu 10 de ce rapport.

Enfin, rappelons que l'Administration de la nature et des forêts (ANF) gère les sites appartenant à ArcelorMittal se trouvant dans des zones protégées d'intérêt national et communautaire grâce à une convention d'affermage pour une durée renouvelable de cinq ans. ArcelorMittal met à disposition différents terrains situés sur les zones Natura2000 de Differdange, Dudelange et Esch-sur-Alzette, qui sont soumis à des plans de gestion élaborés par l'ANF, ainsi qu'à des plans d'action habitats, comme celui dédié aux pelouses calcaires et à plusieurs plans d'action espèces tels que ceux de l'Alouette lulu ou de la Coronelle lisse. Dans le cadre du plan national concernant la protection de la nature, et plus particulièrement de la stratégie nationale Biodiversité, de nombreux terrains à haute valeur écologique appartenant à ArcelorMittal au Luxembourg, telles les anciennes carrières à ciel ouvert, bénéficient du savoir-faire de l'ANF en matière de gestion environnementale. Autrefois sites industriels, ces zones ont été aujourd'hui réappropriées par la nature. L'objectif est de préserver la biodiversité que ces espaces peuvent abriter tout en valorisant leur potentiel écologique via l'agriculture extensive.

Gestion de l'eau

L'eau est une ressource vitale pour nos sites sidérurgiques qui sont en effet construits près de cours d'eau. L'eau a deux fonctions principales : d'une part, refroidir les installations soumises à de hautes températures en sidérurgie, et d'autre part, transporter les particules d'acier issus du processus de laminage qui sont détachées du produit fini et qui doivent être récupérées.

Dans les deux cas, l'eau est gérée de la même façon sur nos principaux sites de Belval, Differdange et Rodange.

Nous agissons à la fois au niveau de la consommation d'eau et de son traitement. Nous avons des bassins de refroidissement sur nos sites qui contiennent un grand volume d'eau de réserve. Ces derniers sont principalement alimentés par l'eau de pluie ruisselant sur nos sites ainsi que d'apports ponctuels à partir d'eau de surface et souterraine nécessaires pour compenser le phénomène d'évaporation. L'eau est ensuite pompée de ces bassins pour être transportée vers nos installations par l'intermédiaire d'un important réseau de canalisations. Une fois utilisée, l'eau s'écoule jusqu'aux systèmes de

décantation, afin d'y être traitée.

Ces systèmes sont des installations mécaniques, objets de maintenance et d'un contrôle conséquent, qui permettent d'extraire les matières en suspension dans l'eau ainsi que les traces d'hydrocarbures.

L'eau finit son chemin dans nos bassins et sera à nouveau repompée, nos sites fonctionnant en circuit fermé. Depuis 2018, une maintenance continue est réalisée sur ces bassins de décantation pour optimiser leur fonctionnement.



Pierre Jacobs, CEO ArcelorMittal LPL, nous présente les objectifs de Responsible Steel™ et les engagements d'ArcelorMittal LPL.s

Notre démarche ResponsibleSteel™ se poursuit

Depuis 2021, nos sites ArcelorMittal LPL (Luxembourg Produits Longs) de Belval, Differdange et Rodange font partie des premiers à obtenir la certification Responsible Steel™ avec les sites de Gand (Belgique), de Brême et Eisenhüttenstadt (Allemagne).

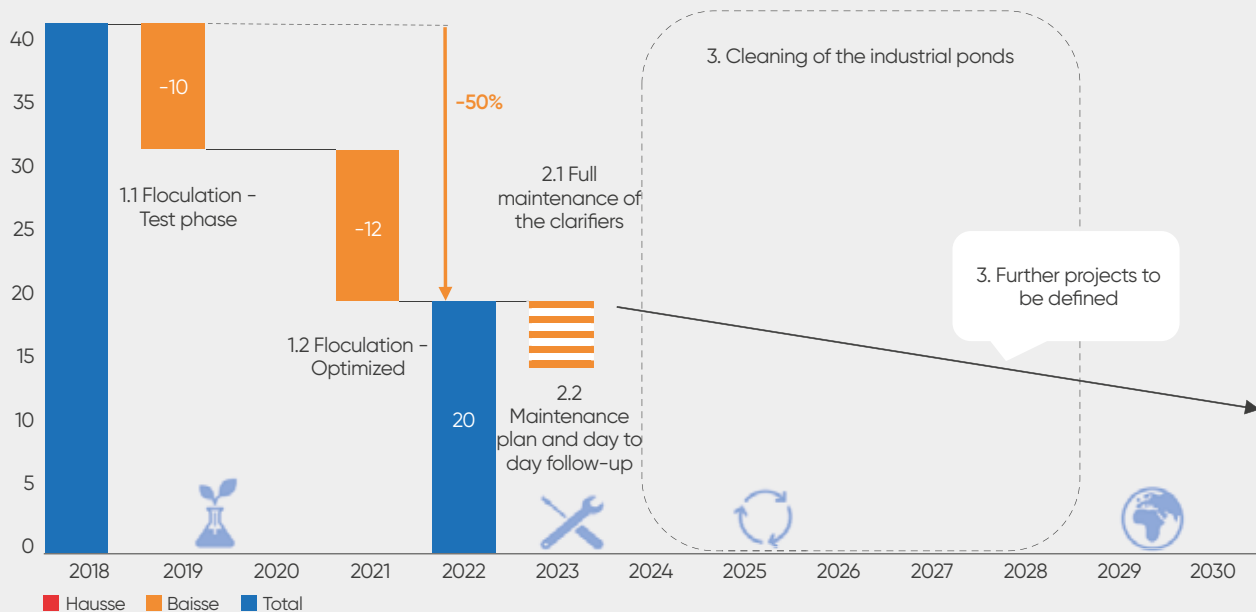
Cette labélisation permet à chaque site de démontrer que les organisations des différents processus d'ArcelorMittal répondent à des normes rigoureusement définies à travers le large éventail de critères sociaux, environnementaux et de gouvernance qui composent la norme ResponsibleSteel™. Cette certification est attribuée par un organisme indépendant.

Notre plan d'actions jusqu'à 2030 relatif à la gestion de l'eau

Depuis plusieurs années, les sites de Belval, Differdange et Rodange parviennent à respecter les limites réglementaires de rejet existantes en ce qui concerne la qualité de l'eau.



Plan d'actions pour le site de Belval :



L'optimisation de notre gestion de l'eau a été initiée sur le site de Belval et sera dupliquée ensuite sur les autres sites. Cela permettra de bénéficier des savoirs et des connaissances acquises sur ce premier site.

Le projet pilote de Belval repose sur trois phases. La première (2018-2021) a permis une réduction de 50 % des MES (Matières En Suspension) dans le bassin. La seconde étape consiste depuis 2022 en la maintenance et dès 2024 de nouveaux projets pourront être déployés pour une gestion optimale de cette ressource.

1. Phase 1 - Augmentation de la capture des Matières En Suspension (MES) (Floculation)

Première étape pour améliorer le traitement de l'eau.
Diminuer les matières déposées dans le bassin industriel.

2. Phase 2 - Amélioration de la fiabilité et de l'efficacité des installations actuelles

Recherche des meilleures pratiques.
Optimisation et amélioration continue des installations.

3. Phase 3 - Assurer la durabilité à long terme

Développer le traitement de l'eau pour arrêter le dépôt de boues dans les bassins industriels.
Projets à développer à différents niveaux du site.
Études et tests en cours.
Nettoyage des bassins industriels pour améliorer le refroidissement de l'eau et des installations du site.

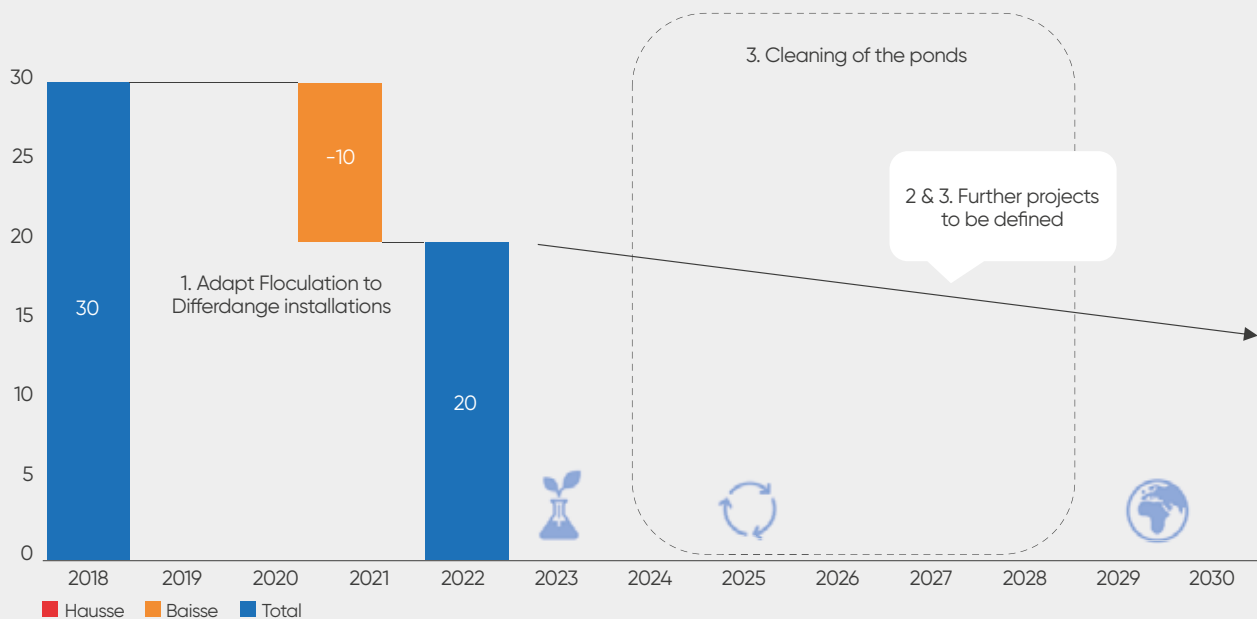
Plan d'actions pour le site de Rodange :

Depuis 2016, il n'y a plus aucun rejet d'eau de l'usine de Rodange dans l'environnement.

Le site n'ayant qu'un seul laminoir et pas d'aciérie, cela signifie également que moins de Matières En Suspension (MES) sont produites et introduites dans l'eau.

Face à cela les résultats des analyses montrent que les clarificateurs sont suffisamment efficaces pour maintenir une bonne qualité d'eau pour nos installations.

Plan d'actions pour le site de Rodange :



Gestion des émissions

Nos installations industrielles produisent principalement quatre types d'émissions : CO₂, NOX (oxydes d'azote), SOX (oxydes de soufre) et poussières (émissions diffuses). Le traitement des émissions de nos aciéries se joue tant au niveau de l'extraction des fumées créées à l'intérieur du four électrique qu'au niveau de la halle où se trouve le four.

Les fumées produites lors de la fusion au sein du four électrique sont extraites par le système de dépoussiérage principal. Il extrait ainsi les fumées par une ouverture dans les couvercles des fours et les dirige vers les chambres de postcombustion, qui ont pour but de brûler les résidus de gaz. Les fumées sont ensuite rapidement refroidies à 260 degrés Celsius par un système d'arrosage des fumées appelé « quench » afin de supprimer les dioxines potentiellement présentes dans les fumées, puis se dirigent vers le séparateur d'étincelles pour éliminer les éventuelles étincelles pouvant causer le départ d'un incendie dans les filtres à

manches. Avant l'entrée dans la chambre des filtres s'opère une injection de charbon actif qui permet également de capter les dioxines et les différents polluants. Ces nombreux filtres permettent de réduire fortement les particules en suspension dans les fumées avant leur évacuation par la cheminée. Les émissions de poussières en sortie de cheminée sont ainsi réduites à moins de 3mg/Nm³.

Un autre levier important de gestion des émissions diffuses est le transport confiné et étanche des matières pulvérulentes, telles que la chaux ou l'antracite utilisées en complément des mitrilles pour la fabrication de l'acier, au sein de nos installations.

Pour les émissions se situant au sein de la halle du four électrique, des systèmes d'extraction (deux à Differdange, un pour Belval) sont montés au plafond de l'aciérie pour extraire les émissions diffuses produites

lors de la fusion. Elles subissent ensuite le même traitement que les émissions captées dans le four électrique. Elles sont collectées par le dépoussiérage principal, passent par la quench et sont réunies dans le séparateur d'étincelles pour se diriger vers l'injection de charbon actif et finir dans les filtres.

Depuis 2018, ArcelorMittal poursuit la maintenance conséquente nécessaire à la maximisation de l'ensemble des composants de ces systèmes de filtrage.

Les émissions de NOX et de SOX se situent, elles, majoritairement au niveau de la combustion de gaz naturel nécessaire à la fusion de l'acier dans le four électrique et des fours à longerons. Les technologies des brûleurs utilisés, ainsi que leur réglage, sont les principaux leviers d'action.

Découvrez notre gestion des émissions de CO₂ page 39 de ce rapport.



Enjeu-clé 6

Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas carbone



L'industrie sidérurgique est, par son processus de production, consommatrice d'énergie. L'efficacité énergétique et la décarbonation sont donc des enjeux clés, tant sur des aspects environnementaux pour s'inscrire dans la transition énergétique, qu'en termes de coûts pour l'entreprise.

En tant que sidérurgiste, notre impact environnemental majeur réside dans notre consommation d'énergie et les émissions de CO₂ qui découlent de notre activité de production. Nos leviers d'actions s'articulent autour de la réduction de cette consommation et de la source des énergies utilisées. Nos émissions font en outre l'objet d'un suivi exigeant.

En effet, ArcelorMittal est soumis au système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (ETS : Emissions Trading System). Nous déclarons chaque année nos émissions sur base de mesures et calculs audités et validés par un organisme européen agréé.

Chaque flux pouvant générer le moindre kilo de CO₂ est étudié à la loupe, de la quantité consommée à la précision et l'évolution du stock en passant par la traçabilité, les analyses chimiques, la méthode de calcul, etc.

Au Luxembourg, ArcelorMittal se concentre actuellement sur la réduction de la consommation d'énergie afin de baisser ses émissions. Plusieurs projets ont permis de diminuer à la fois l'énergie consommée au sein de notre écosystème et celles de nos installations.

Fin 2022, les instances européennes se sont mises d'accord sur les modalités de la révision du système ETS et la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF, ou CBAM – Carbon Border Adjustment Mechanism). Ce mécanisme doit contribuer à créer un terrain d'égalité et les conditions de marché nécessaires pour que les entreprises puissent réaliser des investissements et passer à la neutralité

carbone sans perturbation, et pour éviter que la production d'acier se déplace vers des pays tiers où la législation sur les émissions de carbone est souvent moins stricte, ce qui sape les efforts de lutte contre le changement climatique.

Il est également à noter que dans le cadre du système ETS, les producteurs d'acier européens paient un coût du carbone qui les rend moins compétitifs sur le marché puisque les producteurs tiers n'ont pas à supporter de surcoût comparable.

D'autres enjeux importants pour permettre à la sidérurgie de réussir la transformation nécessaire à la décarbonation de ses processus industriels sont le soutien public pour le financement de projets qui n'auraient pas la rentabilité nécessaire sans aides, ainsi que la disponibilité dans les volumes nécessaires et au coût adéquat d'électricité renouvelable et d'hydrogène vert pour remplacer à terme les sources d'énergie fossiles.

GRI 103-1 | GRI 103-2 | GRI 103-3 | GRI 302-3 | GRI 305-1 | GRI 305-2 | GRI 305-3 | GRI 305-4

Partenariat LIST – ArcelorMittal Luxembourg dans le domaine de la transition énergétique

Le 8 novembre 2022 a eu lieu la conférence de presse LIST – ArcelorMittal Luxembourg sur notre site de Belval pour présenter les avancées réalisées dans le cadre de notre partenariat initié en 2019. Les deux entités collaborent sur la recherche et le développement de projets et services innovants dans les domaines de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation responsable des ressources, de l'optimisation de multiples mesures d'efficacité énergétique, de récupération de chaleur et de production d'électricité à partir de chaleur excédentaire.

Après un mot d'accueil de Pierre Jacobs (CEO ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs) et Thomas Kallstenius (Directeur

Général du LIST), le concept de « la Forge », qui a pour but de développer et tester des idées et pistes de projets s'inscrivant dans le processus de transition d'ArcelorMittal vers la production d'acier circulaire et décarbonée a été présenté aux journalistes. Puis Alexandre Bertrand (Researcher, LIST) a exposé le projet « Heat2Power » qui s'intéresse à la conception d'unités de production d'électricité à partir de chaleur résiduelle dans le secteur sidérurgique. Le logiciel développé par M. Bertrand a fait l'objet d'une présentation lors de la conférence, pour en montrer les différentes caractéristiques et résultats attendus. Ce projet a obtenu le soutien du Fonds National de la Recherche.

Thomas Kallstenius (Directeur Général du LIST), a déclaré :

« Le LIST est heureux de soutenir ArcelorMittal Luxembourg, et de collaborer dans le domaine de l'énergie avec cet acteur local économique clé depuis près de 10 ans. Nous sommes d'autant plus en phase que la durabilité est une des valeurs fondamentales du LIST et est pensée dès la phase de conceptions de nos projets. Je suis heureux des premiers résultats encourageants présentés aujourd'hui et tiens à féliciter les équipes impliquées ».



Conférence de presse LIST-ArcelorMittal Luxembourg, 8 novembre 2022

Roland Bastian, Directeur Général ArcelorMittal Luxembourg a ajouté :

« Grâce à ce partenariat, nous progressons dans le développement de solutions concrètes potentiellement déclinables dans l'ensemble du groupe ArcelorMittal. Nous agissons dans une démarche d'anticipation et de vision stratégique à long terme dans le domaine énergétique, qui dans le contexte actuel s'avère particulièrement importante. Disposer d'un partenaire comme le LIST est essentiel pour avancer dans ces domaines clés ».

Ce partenariat s'inscrit dans la politique RSE d'ArcelorMittal Luxembourg et dans l'ambition du groupe de réduire de manière significative son empreinte carbone en Europe d'ici 2030, et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Durant les deux prochaines années, nos équipes vont poursuivre leur partenariat en mettant notamment l'accent sur les sujets liés à la décarbonation de la production d'acier.





«Vingt-cinq ans après le remplacement stratégique des derniers hauts-fourneaux par des fours à arc électrique, ArcelorMittal Luxembourg franchit à présent une autre étape importante vers la décarbonation de son empreinte, grâce à l'efficacité énergétique et à l'adoption d'alternatives aux combustibles fossiles. De plus, les nouveaux projets passionnants lancés aujourd'hui contribueront également à assurer la compétitivité, l'attractivité et l'avenir de nos sites de production au Luxembourg.»

Roland Bastian Directeur Général
ArcelorMittal Luxembourg.

En route vers la décarbonation avec le ministre de l'Économie

Le 27 septembre 2022, le ministère de l'Économie et ArcelorMittal ont signé un protocole d'accord pour déployer les moyens financiers nécessaires au développement de projets permettant aux aciéries luxembourgeoises de s'engager sur la voie de la production d'acier neutre en carbone.



Investir dans les technologies de décarbonation

D'une valeur estimée à 100 millions d'euros, le bouquet de projets concernera :

- Un nouveau four à arc électrique (EAF) pour le site ArcelorMittal Belval pour améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la capacité de production d'acier de près de 15 % à 2,5 millions de tonnes d'acier par an. Il permet d'établir l'autosuffisance en capacité de production d'acier au Luxembourg pour couvrir les besoins en produits finis laminés.
- De nouveaux développements technologiques pour réduire l'empreinte carbone résiduelle, comme le remplacement du gaz naturel dans les fours de réchauffage des laminaires par des ressources énergétiques alternatives.
- ArcelorMittal Bissen, qui a l'ambition de devenir le premier site neutre en carbone d'ArcelorMittal Wire Solutions avec la modernisation de ses lignes de tréfilage et de galvanisation grâce à l'utilisation d'une technologie de pointe.

Des études pour confirmer la faisabilité de ces projets ont été lancées et la décision de les poursuivre dépendra des résultats.



Enjeu-clé 7

Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients

Qualité des produits et respect des modalités de livraison sont des attentes basiques pour nos clients. Au-delà de ces attentes, ArcelorMittal au Luxembourg vise à s'assurer que sa chaîne logistique, en amont et en aval de sa production, offre des garanties pour le respect des standards environnementaux, sociaux et éthiques. Elle renforce ainsi la traçabilité de ses produits pour satisfaire ses clients de plus en plus exigeants, notamment dans les secteurs de la construction ou l'automobile, qui doivent eux-mêmes faire face à des réglementations de plus en plus strictes.

Fiabiliser notre chaîne de valeur

Depuis 2010, notre Code pour un approvisionnement responsable, développé en collaboration avec nos clients, fournisseurs, pairs et ONG fixe notre seuil minimum d'exigences en termes de Santé & Sécurité, de droits de l'Homme et de normes éthiques et environnementales vis-à-vis de nos fournisseurs.

ArcelorMittal évalue annuellement les principaux fournisseurs de ses sites industriels au Luxembourg. Cette évaluation permet d'analyser nos fournisseurs plus en profondeur afin de garantir un approvisionnement digne de confiance, tant aux niveaux environnemental, social, économique qu'éthique.

Depuis 2018, nous avons fait évoluer cet outil ; les thématiques évaluées restant similaires.

Les critères d'évaluation comprennent :

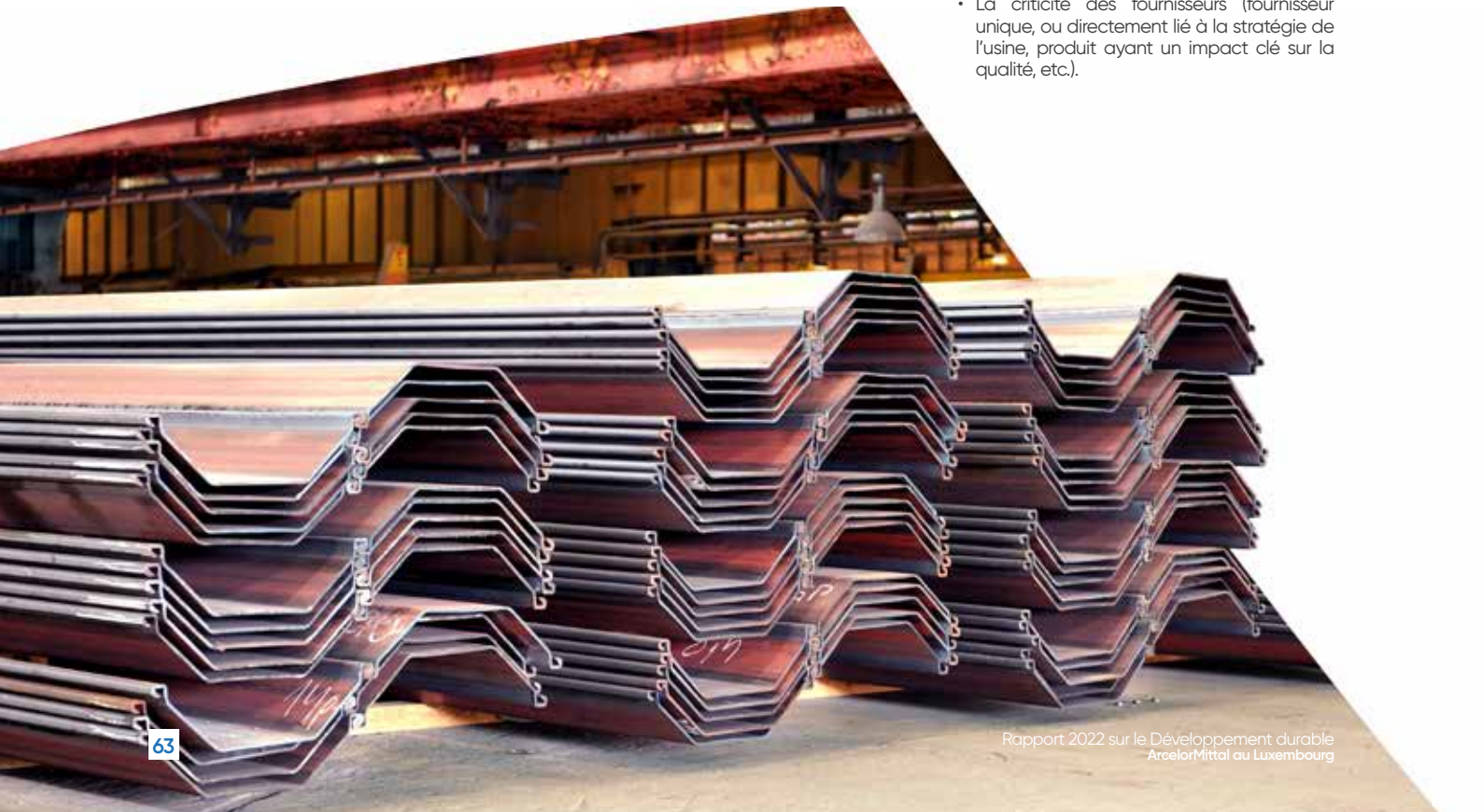
- La conformité des livraisons par rapport aux besoins (quantité, qualité, spécifications techniques, nature des relations client-fournisseur, etc.) ;
- L'approvisionnement responsable sur site (respect des procédures Santé & Sécurité, de gestion des impacts environnementaux et du respect du cahier des charges relatif, etc.) ;

- L'approvisionnement responsable (gestion de la Santé & Sécurité, de l'environnement, des ressources humaines, des Droits de l'Homme et de l'Éthique, etc.) ;

- Le respect des délais ;
- Le potentiel commercial (compétitivité).

Plusieurs acteurs participent à cette évaluation, de l'acheteur jusqu'à l'utilisateur en passant par les magasins sur site qui réceptionnent les marchandises. L'échantillon à évaluer est déterminé en fonction de :

- L'importance des dépenses et du nombre de commandes ;
- La note lors de la précédente campagne ;
- La criticité des fournisseurs (fournisseur unique, ou directement lié à la stratégie de l'usine, produit ayant un impact clé sur la qualité, etc.).



Enjeu-clé 8

Un rôle actif auprès de nos communautés



Nos activités au Luxembourg ont un impact considérable sur les communautés locales et nationales dans lesquelles nous évoluons. Nous parrainons des projets qui encouragent des programmes communautaires durables et soutiennent ainsi la croissance économique et sociale à long terme. Afin d'asseoir sa démarche de Développement durable intégrée, ArcelorMittal vise à donner un accent tout particulier aux initiatives et aux associations en lien avec notre cœur d'activité et nos impacts significatifs afin de maximiser sa création de valeur partagée. Nous encourageons également l'engagement communautaire de nos salariés et les incitons à s'impliquer dans la vie associative locale.

ArcelorMittal Foundation Luxembourg, fondation de droit luxembourgeois reconnue d'utilité publique, a été immatriculée en 2007 et rassemble l'ensemble des actions de soutien et de mécénat menées par ArcelorMittal Luxembourg. Réactivée fin 2021, sa présidence est assurée par Michel Wurth, Président du Conseil d'Administration d'ArcelorMittal Luxembourg. La Fondation rassemble l'ensemble des initiatives RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) au Luxembourg et en Grande région et valorise des projets qui s'inscrivent dans les quatre piliers qui structurent notre engagement : Environnement, Culture et Patrimoine, Education, Social. Elle a également un rôle de facilitateur et de mise en place de synergies entre les acteurs de la Grande Région grâce à son réseau de partenaires.

« ArcelorMittal Foundation Luxembourg a pour objet de soutenir des causes dans la durée et avec des profils de porteurs de projets variés.

Il est toujours difficile de faire des choix parmi les nombreuses sollicitations reçues ; notre boussole, c'est de respecter notre ADN profond, en restant dans le périmètre fixé par nos quatre domaines d'intervention.

Même si notre Fondation était en sommeil depuis de nombreuses années, avant d'être réactivée en 2021, nos actions de soutien ne se sont pas arrêtées durant cette période, bien au contraire. Nous avons, au sein d'ArcelorMittal Luxembourg, tissé des relations fortes et durables avec des partenaires locaux que nous continuons d'accompagner sur des projets pour lesquels nous sommes de véritables parties prenantes et pas seulement un bailleur de fonds. L'équipe dédiée rencontre au moins deux fois par an les associations ou fondations partenaires afin de suivre la progression des projets financés, les challenger quand c'est pertinent de le faire, et d'apporter notre soutien ou nos relais de communication si cela est possible. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à la réussite de projets pour un impact local fort et concret.

2022 restera une année affectée par la guerre en Ukraine, qui marque le retour d'un conflit armé aux portes de l'Europe et qui déstabilise fortement nos convictions d'une paix durable. Notre usine et nos 26 000 collègues de Kryvyi Rih sont directement impactés par ces drames. La Fondation se mobilise encore en 2023 pour soutenir la population ukrainienne. »

Michel Wurth Président, ArcelorMittal Foundation Luxembourg

L'ensemble des actions portées par la Fondation sont à retrouver dans le rapport annuel 2022 disponible sur simple demande à : Foundation_Luxembourg@arcelormittal.com.

De la signature de la Charte de la Diversité Luxembourg à la mise en place d'un Comité Diversité & Inclusion

La diversité est l'un de nos engagements clef et représente un enjeu majeur pour l'industrie de l'acier. En octobre 2020, ArcelorMittal Luxembourg signait la charte de la diversité Lëtzebuerg et formalisait alors sa volonté de poursuivre son action pour :

- Renforcer une démarche de long terme en faveur de la diversité
- Lutter contre toute forme de discrimination
- Renforcer sa politique de l'égalité des chances, notamment via un processus de recrutement et de promotion interne objectif et équitable

ArcelorMittal Luxembourg, c'est aujourd'hui 67 nationalités (Luxembourgeois, Français, Belges, Allemands, Italiens, mais aussi Indiens, Japonais, ...), un peu plus de 500 femmes (une proportion qui croît régulièrement chaque année) et une population composée en majorité de personnes âgées de 30 à 50 ans.

La diversité est un réel moteur pour l'entreprise. Pour qu'elle soit génératrice de richesse, d'innovation et de partage, chaque collaborateur de la compagnie doit se sentir engagé dans cette démarche.

Un sujet transversal porté par le Groupe et par le segment

Depuis 2021, ArcelorMittal Europe (produits longs) a mis en place un Comité Diversité & Inclusion pour piloter et challenger ces sujets. Nous avons pour ambition de doubler le nombre de femmes à des fonctions managériales en atteignant 25 % de nos

effectifs d'ici à 2030.

Le premier Comité s'est réuni en décembre 2022 afin de fixer des objectifs et des actions concrètes à mettre en œuvre pour y parvenir.

Par ailleurs, de nombreuses actions ont été mises en place tout au long de l'année pour renforcer la Diversité et la place de la femme dans notre sphère managériale avec par exemple :

- L'organisation de sessions de coaching autour du programme « Energizing women in operations » qui a rassemblé plus de 250 talents identifiés dans l'ensemble des segments. Ce programme a duré plusieurs mois de mars à juillet.
- La mise en place en juin 2022 de la Charte Diversité & Inclusion
- La mise en place d'objectifs et d'actions à déployer au sein des entités proposés par le Comité en décembre 2022 pour piloter la démarche.
- Enfin, de nombreux podcast et de nombreuses rencontres avec les membres dirigeants de l'entreprise ont été proposés pour permettre une appropriation des enjeux et des actions menées par le Groupe pour les aspects Diversité & Inclusion.

Dans une industrie comme la nôtre, cet engagement compte double, en valorisant les femmes qui travaillent déjà avec nous et en inspirant de nouvelles générations de femmes. A l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, elles ont été mises à l'honneur.



Meet with our Women of Steel – Stephanie WERNER DIETZ – YouTube



Enjeu-clé 9

Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain

Les Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (STIM)* représentent l'avenir de notre société, et plus particulièrement celui de notre Groupe. En investissant pour le développement de ces disciplines, ArcelorMittal au Luxembourg garantit sa capacité d'innovation Produit et Process. Les STIM reflètent la compétitivité de l'entreprise et à ce titre constituent un enjeu de première importance.

Dans le climat actuel où la décarbonation et la réduction du CO₂ sont au centre des préoccupations des industries lorsqu'elles développent et révisent les processus de production, les diplômés STIM sont cruciaux pour ArcelorMittal car ils apportent le soutien et les connaissances nécessaires qui permettront à ArcelorMittal d'atteindre ses engagements de devenir neutre en carbone d'ici 2050.

L'éventail de projets disponibles, de la numérisation à la capture du carbone en passant par la réduction du minerai de fer grâce à l'hydrogène, offre aux étudiants STIM une plate-forme idéale pour mettre en pratique les théories qui leur ont été enseignées et contribuer à l'acier neutre en carbone.

Au sein d'ArcelorMittal, nous sommes conscients qu'à mesure que le marché de l'acier devient de plus en plus difficile et compétitif, nous devons investir dans la croissance et le développement de la jeunesse d'aujourd'hui.

Notre entreprise s'investit dans le soutien à plusieurs associations d'étudiants Luxembourgeois.

En 2022, nous avons renouvelé nos partenariats avec :

Association Nationale des Elèves Ingénieurs Luxembourgeois (ANEIL)

L'ANEIL représente environ 300 étudiants qui étudient majoritairement le génie mécanique, le génie civil, la chimie, la biologie, la physique, l'électrotechnique, l'informatique, les

mathématiques et l'architecture, et cela dans toute l'Europe, notamment en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en France, en Autriche et en Angleterre.

Ce partenariat nous permet :

- de mettre en avant notre entreprise dans le magazine de l'association et sur leur site internet : cette année nous y avons publié un reportage consacré au parcours de l'un de nos ingénieurs,
- mais aussi de participer à leur table ronde annuelle qui a lieu au printemps : en 2022 une vingtaine d'entreprises ont participé à cet événement



D'Lëtzebuurger Studenten zu München (LSM)

Notre sponsoring soutient les membres de cette association qui a pour but d'aider les étudiants à s'intégrer dans la vie universitaire en leur donnant des conseils et en organisant des activités régulières permettant un échange entre les étudiants de différentes filières.

Pour l'année universitaire 2021/2022 elle comptait 180 membres actifs sur les quelques 400 étudiants Luxembourgeois poursuivant leurs études à Munich.

D'Lëtzebuurger Studente Vun Oochen - Akademischer Verein d'Lëtzebuurger (AVL)

En 1870, la RWTH - Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule - Université d'Aix-la-Chapelle, l'une des plus grandes universités allemandes, a ouvert ses portes.

Depuis 1897 l'association d'étudiants AVL - « Akademischer Verein d'Lëtzebuurger » représente les étudiants Luxembourgeois à Aix-la-Chapelle.

Tout au long de l'année, le comité de l'AVL offre à ses membres la possibilité de participer à divers événements afin de promouvoir les échanges et de transmettre des informations sur la vie professionnelle. A ce titre, nous avons pu participer à leur Table Ronde afin de mettre en avant notre entreprise.

Comme chaque année, nous avons répondu présent pour participer à plusieurs Forums et autres initiatives destinés à nous faire connaître auprès des écoles, des étudiants ou des jeunes diplômés.



Nous soutenons deux projets à l'initiative des Jonk Entrepreneuren Luxembourg.

Plusieurs de nos sites ont offert l'opportunité à des élèves de découvrir nos activités : les sites de Belval, Rodange, Differdange et Bissen ainsi qu'à l'AOB, à Pétrusse et chez Stelgence.



Engineering Trainee Days :

Il s'agit d'un projet qui vise à promouvoir les métiers scientifiques et de l'ingénierie en permettant pendant 2 jours à des élèves d'avoir un aperçu du travail quotidien et des exigences professionnelles d'un(e) ingénieur(e)/un(e) scientifique.

*STIM est un acronyme qui regroupe les disciplines en Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques. La version anglaise de cet acronyme est STEM (Sciences, Technologies, Engineering, and Mathematics).



Job Shadow day

C'est un programme qui permet à des élèves, d'accompagner un/une dirigeant(e) pendant une journée de travail. Cette expérience donne la possibilité aux élèves d'avoir un aperçu des exigences du marché du travail, des différentes voies de carrière et leur donne l'envie d'entreprendre.

En tant qu'entreprise cette initiative nous offre la possibilité de rencontrer de futurs apprentis ou collaborateurs, de nous positionner en tant qu'employeur attractif et de promouvoir une image positive.

Nous avons également participé à deux événements organisés par Moovijob, qui représentent d'intéressantes opportunités en matière de recrutement pour le Luxembourg, ainsi que pour la Grande Région :



Le Moovijob day

Des centaines d'entreprises participent à ce salon et qui attire des milliers de visiteurs ayant des profils variés, de juniors à expérimentés.

Unicareers

Environ 150 entreprises participantes et 5 000 visiteurs. Le groupe cible étant : stagiaires, jeunes diplômés et jeunes professionnels ayant jusqu'à 5 ans d'expérience.

Nous avons de plus renforcé nos liens avec les écoles de la Grande Région en étant présents à différentes rencontres entre étudiants et entreprises, comme :



Polytech Nancy

Le September Fest : ce forum permet à une cinquantaine d'entreprises régionales, nationales et internationales de rencontrer quelques 600 élèves et jeunes diplômés pour présenter leur activité et leurs métiers, s'entretenir avec les élèves pour échanger, évaluer leur profil, connaître leurs aspirations.



ENIM (École Nationale des Ingénieurs de Metz)

Le Career-Dating : il s'agit d'un événement au cours duquel, après une présentation de chacune des cinq entreprises, cinq cadres s'entretiennent avec cinq groupes d'une quinzaine d'élèves-ingénieurs pendant 20 minutes.

La discussion est libre autour de l'entreprise, de son activité, de la carrière de l'interlocuteur et des opportunités offertes à de jeunes ingénieurs.

GRI 103-2 | GRI 103-3 | GRI 413-1

Développer un écosystème industriel inspirant et innovant

ArcelorMittal soutient l'Université du Luxembourg depuis 2010 et compte parmi ses principaux partenaires à travers la Chaire sur l'acier et l'ingénierie des façades. Cette dernière permet de former la prochaine génération de talents, du bachelor au doctorat, et de développer des projets de recherche communs.

De l'ingénierie de façade aux structures en acier durables

Lancée en 2011 par l'Université du Luxembourg et ArcelorMittal, la Chaire de construction métallique a remporté de nombreux succès grâce au soutien et à la motivation des deux partenaires. De nombreux nouveaux projets sont attendus dans les années à venir.

Les travaux de recherche de la chaire portent sur la recherche et le développement de solutions en acier efficaces et durables pour des bâtiments high-tech, de matériaux en acier composite et de verre. Les façades sont un élément clé des bâtiments modernes. Technologie de construction, ventilation, contrôle du climat : tous ont un rôle à jouer dans la consommation de ressources du bâtiment, notamment d'énergie. Pour la limiter, la structure de base, la technologie et la façade doivent être complémentaires. C'est tout l'objet du travail des chercheurs de la Chaire qui s'articule autour de plusieurs axes : l'enveloppe des bâtiments, le système

de vitrage, l'intersection entre la structure du bâtiment et le système de façade, la durabilité des façades, la construction modulaire et les flux de matériaux, les solutions composites acier/ béton, etc.

Le premier accord (2011-2015) portait sur le développement de bâtiments high-tech écoénergétiques en acier, composites d'acier et verre. Quatre projets de recherche ont été menés pour améliorer les connexions entre les poutres en acier et les supports en acier, pour utiliser des modèles numériques pour détecter la corrosion dans les palplanches en acier, pour sécuriser les poutres en acier à fortes charges sur les composants en béton et pour examiner la durée de vie des chevilles en acier dans les ponts en acier composite.

Lors du deuxième accord (2016- 2019), la chaire a continué d'explorer en détail le lien entre l'acier et le verre. Ils ont également accordé une attention particulière à l'optimisation des produits en acier à haute résistance pour l'ingénierie structurelle et la

construction de grande hauteur. En outre, l'équipe a travaillé en collaboration avec l'Université de Bradford, les universités techniques de Darmstadt et de Stuttgart, ainsi que le Steel Construction Institute de Londres dans le cadre d'un Fonds de recherche pour le charbon et l'acier (RFCS) / Horizon 2020. Dans la séquence de ce projet, le Professeur Odenbreit a dirigé un sous-groupe, qui a élaboré des propositions pour la normalisation européenne.

Le troisième accord (2019-2022) était dédié - dans le cadre de la politique du « Green Deal » de la Commission européenne - à rendre la construction en acier plus efficace et durable. L'objectif principal était de favoriser encore davantage une approche d'économie circulaire pour les composants de construction en acier. La chaire a travaillé sur des systèmes modulaires de poutres en acier et de connecteurs permettant le démontage et la réutilisation de ces pièces une fois qu'un bâtiment a atteint la fin de son cycle de vie.

Cela nécessite des recherches dans différents domaines : la conception des composants modulaires qui doivent répondre à certaines exigences de capacité portante, une impulsion pour la standardisation des pièces de construction, le développement d'outils numériques pour stocker l'historique et les spécifications techniques de chaque composant individuel.

Fortes d'une collaboration étroite engagée il y a plus de 10 ans, l'Université du Luxembourg et la Fondation ArcelorMittal Luxembourg ont convenu de prolonger leur partenariat jusqu'en 2025, à travers la Chaire ArcelorMittal de construction métallique. Une cérémonie de signature a été organisée le 13 février 2023 avec le Prof. Jens Kreisel, Recteur de l'Université du Luxembourg, le Professeur Christoph Odenbreit, titulaire de la Chaire ArcelorMittal de Construction Métallique, le Prof. Olivier Vassart, CEO Steligençe®, Nicoleta Popa, Head of ArcelorMittal Global R&D Construction applications, Infrastructures and Long Products, et Pascal Moisy, Head of Communications & CSR d'ArcelorMittal.



Pour **M. Michel Wurth**, président d'ArcelorMittal Luxembourg, *"la proximité entre le monde universitaire et le monde des affaires est une source d'enrichissement mutuel. La coopération fructueuse entre ArcelorMittal, à travers la Fondation ArcelorMittal Luxembourg, et l'Université depuis plus de 10 ans l'illustre parfaitement. Les échanges entre les équipes d'ArcelorMittal et du professeur Odenbreit permettent d'imaginer les bâtiments de demain, que l'acier contribuera à rendre plus performants en termes d'efficacité énergétique et de durabilité.*



" Au cours de la dernière décennie, la collaboration entre ArcelorMittal et l'Université du Luxembourg a été très précieuse, tant sur le plan scientifique, avec de nombreux projets de recherche qui ont abouti à de nouvelles solutions dans la construction et à de nouvelles réglementations européennes, que sur le plan humain avec des échanges intenses entre nos équipes de recherche et celles de l'Université. Cinq docteurs et post-doctorants de la Chaire travaillent actuellement dans différents départements du groupe ArcelorMittal, une belle illustration des liens qui nous unissent", explique le Prof. **Olivier Vassart**, CEO Steligençe®.

50 ans d'innovation au centre R&D d'Esch

Il y a 50 ans, le centre de Recherche et Développement d'Esch-sur-Alzette installait ses quartiers dans le domaine du Schlassgoard au cœur de la région de la Minett. Le 27 septembre 2022, et à l'occasion de cet anniversaire si spécial, le directeur du centre de R&D, Boris Donnay, a reçu S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire, le Prince Guillaume, et le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Claude Meisch, pour une cérémonie.

Une histoire riche

C'est à la Maison des Arts et des Etudiants de l'Université de Luxembourg que les chercheurs d'hier et d'aujourd'hui se sont retrouvés et ont été reçu par plusieurs discours dont ceux de Boris Donnay, Greg Ludkovsky, directeur R&D ArcelorMittal, Michel Wurth, Président ArcelorMittal Luxembourg, et Sanjay Samaddar, Directeur ArcelorMittal Produits Longs Europe. À l'ouverture de la cérémonie, l'importance stratégique des recherches de ces 50 dernières années, menées au centre d'Esch, a été mise en lumière. Ces travaux ont démontré un savoir-faire unique au service de la production d'acier et de l'architecture pour le monde entier. En effet, le centre spécialisé dans les produits longs (poutrelles, palplanches, rails) accompagne depuis 1972 les sites luxembourgeois dans leur développement mais aussi les usines ArcelorMittal dans le monde entier.

Une vision orientée vers l'avenir

C'est avec des acteurs locaux comme l'Université de Luxembourg, le LIST (Luxembourg Institute of Science), Luxinnovation ou le FNR (Fonds National de la Recherche) et une importante collaboration avec le réseau Global R&D que le centre de recherche prépare l'acier de demain et accompagne nos sites vers une production sans émissions de CO₂. Au fil de l'événement, des chercheurs de tous âges et toutes nationalités, travaillant tous au centre d'Esch, sont montés sur scène pour présenter leur projet relevant les défis du monde actuel : une production plus verte, digitalisée et des produits plus exigeants répondant aux marchés de la construction et de l'ingénierie civile.

Depuis 50 ans, le centre de recherche a su s'adapter et accueillir de nouvelles compétences. Durant ces 50 années, nos chercheurs ont apporté leur dynamisme et leur créativité. Leurs réalisations sont appliquées dans les unités luxembourgeoises du groupe et au-delà, dans le monde entier. Nos chercheurs contribuent à démontrer que l'acier est un matériau au service de la société et de son développement durable comme l'exprime le slogan du groupe ArcelorMittal : des aciers meilleurs pour la planète et ses habitants.

Regardez comment nos chercheurs travaillent sur de nouvelles solutions pour les structures des ponts (vidéo en anglais)



Enjeu-clé 10

Une contribution citoyenne partagée et valorisée



ArcelorMittal affirme son ancrage luxembourgeois par ses implantations industrielles et la présence de son siège social à Luxembourg-ville. L'entreprise reste un acteur social et économique majeur, pourvoyeur d'emplois pour la sous-traitance locale, et un contribuable de premier plan.

La reconversion industrielle : une création de valeur partagée et durable

Au fil du progrès et de l'innovation économique, sociale et environnementale, les activités industrielles se transforment. Les infrastructures sont aujourd'hui plus digitalisées et moins intensives en main d'œuvre ; la transition vers une Industrie 4.0 et une troisième révolution industrielle sont en marche. Outre la responsabilité de notre entreprise dans l'accompagnement de ses collaborateurs vers des opérations à plus haute valeur ajoutée, nous nous devons d'assurer le redéveloppement de nos anciens sites industriels pour contribuer, différemment, au développement de notre territoire.

Nous garantissons ainsi la reconversion industrielle par l'intermédiaire de la société Agora, ou directement avec les promoteurs immobiliers.

Agora, 20 ans de collaboration à succès entre l'Etat luxembourgeois et ArcelorMittal

Créée en 2000 à 50/50 par l'Etat luxembourgeois et ArcelorMittal, Agora est devenue la référence en termes de revalorisation de terrains industriels, ce que l'on peut désormais appeler le « modèle luxembourgeois de valorisation des friches ». C'est particulièrement le cas du quartier Belval, situé sur une partie de l'ancien site ArcelorMittal à proximité de notre site sidérurgique du même nom toujours en activité. Grâce à la reconversion de ces anciens terrains industriels en un quartier regroupant commerces, lieux culturels et habitations, le sud du pays a été redynamisé et est devenu un pôle attractif à l'instar de la capitale.

Aujourd'hui, Agora a commercialisé 84 % des terrains et bâtiments du quartier Belval, et s'attelle à un nouveau défi : reconverter les friches industrielles du site ArcelorMittal Schiffflange.

Dans un pays faisant face à une crise du logement, Agora continue de proposer des solutions urbanistiques durables et développe ces solutions pour des modes de vie respectueux de l'environnement.

Retour sur une approche convergente

Créée en octobre 2000, Agora a vu le jour trois ans après la dernière coulée symbolique du haut-fourneau B en présence du Premier ministre de l'époque Jean-Claude Juncker, et quelques mois après que le ministre de l'Aménagement du territoire a présenté devant la Chambre des députés son deuxième rapport sur la reconversion des friches industrielles. L'Etat luxembourgeois et le Groupe sidérurgique prenaient alors la décision de s'associer au sein de la société de développement Agora. L'ambition commune initiale était de se doter d'un outil d'aménagement et de développement original et inédit à l'époque puisque détenu à 50 % par chacun des partenaires, avec pour mission de « valoriser les friches industrielles dans un sens favorable à l'intérêt général (économique, social, écologique, aménagement du territoire et culturel) tout en respectant les principes de l'économie privée ». Dans la foulée, le site de Belval était désigné comme prioritaire par le gouvernement dans cette nouvelle stratégie de reconquête des anciens territoires industriels du Sud du Luxembourg.

Des résultats convaincants

Avec une méthode et des objectifs convergents, le partenariat développé au sein d'Agora dans le contexte du développement de Belval a porté ses fruits.

Après 20 ans, le stade de l'expérimentation est largement dépassé et l'action d'Agora, dans le cadre des règles fixées par le modèle luxembourgeois, est un succès : plus d'1,1 million de m² ont déjà été commercialisés sur les 1,35 million de m² du masterplan (84 %) et près de 10 000 emplois ont été créés par rapport aux 6 à 7 000 postes de travail de l'ancien site sidérurgique. Dans ce contexte, la création d'au moins 5 000 nouveaux emplois supplémentaires sont encore prévus dans les années à venir. Désormais, le site figure à la 5ème place des sites tertiaires du pays avec 268 000 m² de surfaces de bureaux livrés avec ses 250 entreprises et administrations implantées.

Belval c'est aussi un nouvel espace résidentiel qui offre 1 124 unités de logement et accueille 3 300 habitants – une tendance qui se renforcera dans les prochaines années avec l'augmentation des livraisons à plus de 200 unités par an au cours des prochains exercices. L'objectif initial de 7 000 résidents à la fin de l'aménagement sera atteint, voire dépassé. Dans moins de dix ans, le site arrivera à maturité et présentera son visage définitif.

Les enjeux à venir

Le prochain enjeu sera en effet centré sur le développement de l'ancienne friche d'Esch-Schiffflange.

Pour rappel, le 23 octobre 2020, les représentants du gouvernement, d'ArcelorMittal Luxembourg, les édiles de la Ville d'Esch-sur-Alzette et de la commune de Schiffflange ont officialisé la décision de procéder à la reconversion de l'ancien site industriel d'Esch-Schiffflange en un nouveau quartier urbain. Une reconversion confiée là encore à Agora.

D'une superficie de 61,16 hectares, dont 91 % sont situés sur le territoire d'Esch-sur-Alzette et 9 % sur celui de Schiffflange, le nouveau projet de revitalisation ouvre des perspectives opérationnelles à long terme pour Agora. Il représente également un défi au regard des nouveaux enjeux urbains. Si les concepts développés au début des années 90 étaient à la pointe de l'évolution en matière de réflexion urbanistique, les questions environnementales, la nécessité de renforcer le lien et les solidarités sociales, la question du logement, celle de la participation citoyenne ou encore la problématique de croissances économique et démographique imposent aujourd'hui d'aller plus loin dans la démarche.

Lentille Terre Rouge

Le projet de reconversion du site Lentille Terre Rouge (« Rout Lëns ») est un des projets d'urbanisation emblématique mené par le promoteur immobilier IKO selon les recommandations émises par ArcelorMittal. Il s'agit d'un ancien site industriel de production d'acier qui a été actif de 1870 à 1977. Situé au

sud-ouest de la ville d'Esch-sur-Alzette, cet espace s'étend sur plus de 10 hectares entre le centre de la ville et la frontière française.

Le nouvel espace créé sera neutre en CO₂ et devrait inclure des logements, des équipements publics (centres scolaires, médicaux, sportifs, etc.), des bureaux, des commerces et des services de proximité tout en valorisant le patrimoine industriel et naturel. Pour ce faire, la démarche retenue est celle de la collaboration et de la participation de l'ensemble des riverains et des acteurs locaux.

Les travaux d'assainissement ont commencé fin août 2020.

En parallèle, la collecte et le déplacement des espèces protégées se prolongent pendant les périodes favorables (printemps/été) par Luxplan et le site d'accueil continue d'être entretenu.

Le site a été vendu à IKO en 2020 mais ArcelorMittal Luxembourg continue les opérations de remise en état.

Sur ce site, en décembre 2020, ce sont principalement des opérations de démolition et désamiantage qui ont été réalisées. Le PAP (Plan d'Aménagement Particulier) a été délivré en 2021.

En 2022, ArcelorMittal Luxembourg a poursuivi les opérations d'aménagement pour le compte du propriétaire et réalisé le déplombage et le désamiantage du portique de la Mollerei jusqu'en janvier 2023.

La livraison de la première construction est prévue pour 2024.

Portes ouvertes luxembourgeoises – un record de fréquentation pour Rodange

Samedi 17 septembre 2022, ArcelorMittal Rodange a accueilli de nombreux visiteurs dans le cadre des Portes Ouvertes Luxembourgeoises.



À la découverte du laminoir en toute convivialité

Les équipes de Rodange avaient tout mis en œuvre pour faire de cette journée un succès auprès de leurs voisins luxembourgeois mais aussi belges et français puisque le site se trouve au point de convergence des trois pays.

Une vingtaine de salariés étaient présents pour accueillir chaleureusement les visiteurs, les équiper en EPI (équipements de protection individuels) et leur faire découvrir l'usine, son laminoir et ses produits.

À la fin de la visite, les personnes pouvaient se restaurer à l'abri du froid dans un chapiteau installé pour l'occasion à l'entrée du site et y découvrir les œuvres de Malou Mathieu, artiste luxembourgeoise qui a illustré l'histoire de l'acier au Luxembourg à travers ses aquarelles réalisées directement sur nos sites dont celui de Rodange. L'édition 2022 des Journées Portes Ouvertes Luxembourgeoises a été un beau succès pour le site ArcelorMittal Rodange avec près de 900 visiteurs dans la journée. Une belle façon de travailler la proximité avec les habitants des communes avoisinantes que la direction aimerait développer sur les autres sites ArcelorMittal Luxembourg Produits Longs pour les éditions à venir.





Cérémonie officielle, 22 septembre 2022 en présence de S.A.R. le Grand-Duc.

Du street-art pour célébrer les 150 ans du site de Rodange

En 150 ans d'existence, le site ArcelorMittal de Rodange a été le témoin de l'histoire du Luxembourg, de l'âge d'or de l'industrie de l'acier et aujourd'hui de son parcours vers une production plus durable.

Une fresque monumentale pour célébrer notre histoire

Le site possède lui-même une riche histoire, de sa création en 1872 à aujourd'hui l'usine a connu les débuts de l'industrie de l'acier avec ses hauts fourneaux (jusqu'à cinq à son apogée), des mines et ensuite le développement du site vers ses produits actuels dont les rails, les cornières et les profilés spéciaux. Ayant fournis les rails pour le TGV français jusque dans les années 1990, le Train A est aujourd'hui leader mondial en rails pour ponts roulants, et vient occuper en quelques années la place de deuxième producteur Européen de rails pour tramways. Suivant la tendance du développement de la mobilité durable au sein des villes.

Afin de rendre hommage à cette histoire et à toutes les personnes qui y ont contribué, le site de Rodange a souhaité habiller le mur

de sa halle Framag de 130 mètres de long et donnant sur l'avenue de l'Europe. Cette fresque murale, réalisée par l'artiste allemand Won ABC, représente les débuts du site en 1872 et ses hauts-fourneaux coulant de l'acier en fusion. Celui-ci se transforme peu-à-peu en rails et profilés actuels. L'œuvre, qui se lit de gauche à droite, se termine par un hommage aux salariés d'antan et d'aujourd'hui, eux qui font vibrer le site depuis 150 ans.

50 ans, ça se fête !

C'est en septembre que le site ArcelorMittal Rodange a célébré comme il se doit ses 150 années de loyaux services.

Le programme des festivités comptait des événements pour les salariés et anciens salariés. Et nous avons eu l'honneur de recevoir S.A.R. le Grand-Duc Henri et de lui présenter nos installations.



Assurer une gouvernance transparente



L'ensemble de nos parties prenantes, salariés, clients, fournisseurs, communautés qui nous entourent, tous doivent être considérés avec dignité et respect. La conformité avec la loi et les standards éthiques est fondamentale pour ArcelorMittal qui souhaite se montrer exemplaire.

Glossaire

Aciérie électrique :

Dans une aciérie électrique, l'acier est produit à partir de ferrailles fondues grâce à l'énergie électrique, contrairement à la filière fonte (haut fourneau - convertisseur) dans laquelle il est produit à partir de minerai de fer et de charbon.

Aciers longs :

Ce terme désigne tout produit en acier qui a une section transversale relativement petite et une longueur relativement importante, tels que les rails des voies ferrées, les poutres en I, les barres d'armature pour béton et les palplanches. Les aciers longs sont principalement utilisés dans la construction et les ouvrages d'art.

Aciers plats :

Ce terme désigne tout acier qui a été laminé en une feuille mince. Les aciers plats sont principalement utilisés pour la fabrication des corps extérieurs d'appareils électroménagers, automobiles et navires.

Cornière :

Une cornière désigne un profilé métallique en forme de L ou de V.

Coulée continue :

La coulée continue est un procédé de solidification en continu du métal en fusion. Le métal liquide coule en continu dans un moule violemment refroidi. Il se forme une peau de métal solidifié qui à la sortie du moule est reprise par un équipement appelé segment dans lequel elle est soutenue et où son refroidissement continue jusqu'à ce que tout le métal soit solidifié. La barre est alors coupée dans la longueur appropriée. Les installations de coulée continue disposent d'un ou de plusieurs brins.

DRI (de l'anglais Direct reduced iron) :

Minerai de fer pré-réduit.

Electro galvanisation :

Il s'agit d'une technique de zingage électrolytique. La pièce d'acier est recouverte par un dépôt d'une couche de zinc par électrolyse, c'est-à-dire par le passage d'un courant électrique.

Galvanisation à chaud :

La galvanisation à chaud est une technique utilisée pour recouvrir une pièce d'acier de zinc ou d'un alliage à base de zinc, en la trempant dans un bain. Le revêtement donne au produit une meilleure résistance à la corrosion.

Laminoir :

Un laminoir est une installation industrielle ayant pour but la réduction d'épaisseur d'un matériau tout en lui donnant une section bien spécifique (voir aussi aciers longs et aciers plats). Cette déformation est obtenue par compression continue lors du passage entre deux cylindres tournant dans des sens opposés.

Palplanche :

Le mot désigne un pieu profilé conçu pour être battu en terre ou dans le sédiment et s'enclenchant aux pieux voisins par l'intermédiaire de nervures latérales appelées serrures (en allemand) ou griffes (en français). Les palplanches sont principalement utilisées pour des murs de soutènement, murs de quai, batardeaux ou écrans imperméables.

Poutrelle :

Il s'agit d'un produit en acier laminé à chaud ayant une forme de I ou de H.

Profilés :

Un matériau profilé est un matériau auquel on a donné un profil, une forme déterminée.

La norme de site ResponsibleSteel™ a été lancée publiquement en décembre 2019 : il s'agit de la première norme environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) multipartite pour l'industrie sidérurgique.

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail :

Il s'agit du nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour par millions d'heures travaillées.

Tréfilerie :

Ce terme désigne une usine spécialisée dans le tréfilage, c'est-à-dire la réduction de la section d'un fil en métal par traction mécanique en le faisant passer au travers des trous d'une filière.

Procédure de gestion des plaintes de nos parties prenantes externes

ArcelorMittal a mis en place des procédures nationales et locales pour la gestion des plaintes de parties prenantes externes :

par téléphone : (+ 352) 4792 1	par courrier à l'adresse suivante : ArcelorMittal Country Management Luxembourg 24-26, boulevard d'Avranches L – 1160 Luxembourg	par courrier électronique : contact.luxembourg@arcelormittal.com
via la plateforme Ethicspoint, qui est un nouvel outil de gestion des plaintes de nos parties prenantes internes et externes géré par un organisme indépendant. http://arcelormittal.ethicspoint.com (+352) 8008 5260		
ArcelorMittal site de Belval par téléphone : (+352) 8002 2014	ArcelorMittal site de Differdange par téléphone : (+352) 8002 4282	ArcelorMittal Rodange & Schiffange par téléphone : (+352) 5019 2300



Note méthodologique de matérialité

Afin de réaliser l'exercice d'analyse de matérialité, ArcelorMittal au Luxembourg, accompagné du cabinet de conseil KPMG Luxembourg, a suivi trois grandes étapes à partir d'octobre 2017 :

Identifier

Au cours de la première étape, ArcelorMittal au Luxembourg a défini l'objectif et le périmètre de son analyse de matérialité. Le périmètre de l'étude a ainsi inclus l'ensemble de ses 10 sites, à date, localisés au Luxembourg.

Ensuite, et selon le principe de reporting du contexte de Développement durable des standards GRI, ArcelorMittal au Luxembourg a identifié une liste, la plus exhaustive possible, d'aspects qui pourraient avoir un impact économique, social et/ou environnemental. Cette liste a par la suite été réduite pour ne garder que les 28 sujets les plus pertinents.

Prioriser

Lors de la deuxième étape, le comité de Développement durable d'ArcelorMittal au Luxembourg a attribué un degré d'importance à ces sujets selon les six critères suivants : impact financier, impact réglementaire, confiance des investisseurs, loyauté des clients, satisfaction des salariés et réputation. La même pondération a été appliquée à chaque critère. De même, et selon le principe d'inclusion des parties prenantes, ArcelorMittal au Luxembourg a identifié ses parties prenantes principales issues du gouvernement et des administrations publiques, des communautés locales, des salariés, des médias, des fournisseurs et des clients ; puis a réalisé des entretiens qualitatifs avec 11 d'entre elles pour discuter de la liste des sujets déterminés.

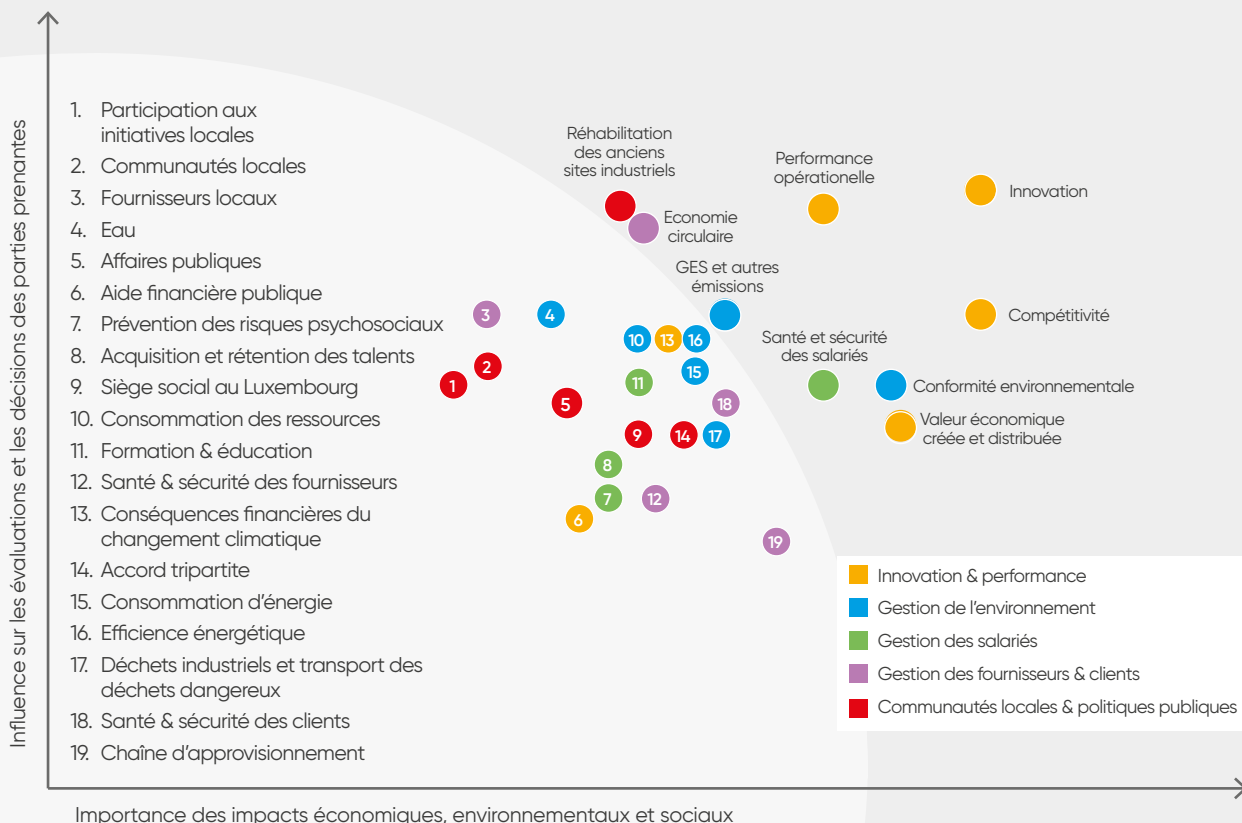
Ces sujets ont alors été classés en fonction de leur influence sur les parties prenantes ; chacune d'entre elles ayant été pondérée de la même manière.

Valider

Enfin, la dernière étape a permis de dresser une matrice de matérialité mettant en exergue les sujets considérés comme matériels.

Le seuil de matérialité a été établi par le comité de Développement durable en fonction de l'importance des sujets. Cette matrice a été validée fin mars 2018.

Matrice de matérialité



Définition des sujets

Valeur économique directe générée et distribuée

Valeur économique directe générée : recettes.

Valeur économique distribuée : salaires versés et avantages octroyés, coûts opérationnels (tels que les paiements des contractuels), paiements aux apporteurs de capitaux, paiements au gouvernement et investissements en faveur de la communauté.

Implications financières du changement climatique

Implications financières dues aux risques et opportunités du changement climatique qui peuvent être physiques, réglementaires, etc.

Aide financière publique

Toute aide financière publique reçue comme l'allégement fiscal et les crédits d'impôt, les subventions, les aides à l'investissement, les aides à la recherche et au développement et les autres types d'aide applicables, les attributions, les exonérations de redevances, l'aide financière des organismes de crédit à l'exportation (OCE), les incitations financières, les autres avantages financiers reçus ou à recevoir d'un État quelconque pour toute opération.

Compétitivité

Optimisation des coûts, du mix-produits et des volumes selon les conditions de marché. La notion de compétitivité couvre également les cas de dumping, de fusion ou toute pratique de concurrence déloyale (entente, monopole).

Innovation

Innovation liée par exemple à la Recherche & Développement pour développer de nouveaux produits, pour mieux recycler les matériaux et les produits ainsi que pour améliorer l'efficacité énergétique des produits actuels.

Performance opérationnelle

Performance opérationnelle liée à la mise en place de processus et d'infrastructures efficaces afin d'éviter notamment les arrêts de production.

Consommation des ressources

Consommation des ressources tels que les matériaux entrants utilisés (renouvelables/non-renouvelables) pour fabriquer les produits.

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie au sein de l'organisation et en dehors (renouvelable/non-renouvelable).

Réduction de la consommation (pendant le processus de production, de transport, etc.)

Efficacité énergétique

Réduction de l'énergie nécessaire pour la production et l'utilisation des produits.

Eau

Utilisation de l'eau pour la fabrication des produits et les impacts sur les sources affectées par le retrait d'eau. Recyclage et réutilisation de l'eau.

GES et autres émissions

Réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Evolution du système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE).

Gestion des autres émissions : émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), Émissions d'oxydes d'azote (NO_x), d'oxydes de soufre (SO_x) et autres émissions atmosphériques significatives.

Déchets industriels et transport de déchets dangereux

Type de déchets générés et méthodes de traitement utilisées (dont les déversements conséquents).

Transport de déchets dangereux (traitement local, importation, exportation, notamment à l'international).

Conformité environnementale

Amendes et sanctions non financières reçues pour non-conformité avec les lois ou les réglementations environnementales.

Conformité avec les systèmes de management environnemental (ISO 14001, ISO 50001).

Conformité des produits avec les normes environnementales locales et internationales.

Santé et sécurité des salariés

Représentation des travailleurs au sein des comités santé et sécurité officiels associant travailleurs salariés et Direction.

Accidents du travail, maladies professionnelles, absentéisme, décès liés au travail et leur degré d'exposition aux risques.

Sujets santé et sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats.

Prévention des Risques Psychosociaux

Risques gravitant autour de la conception et la gestion du travail, du contexte social et environnemental, qui peuvent potentiellement causer des dommages psychologiques ou physiques (stress au travail, *burn-out*, maladies).

Formation et éducation

Formations proposées aux salariés ainsi que les programmes de montée en compétences et de transition professionnelle.

Régularité des revues de performance et d'évolution de carrière.

Promotion de l'éducation (partenariat avec les universités, les organismes de formations).

Acquisition et rétention des talents

Recherche, obtention, évaluation et embauche des candidats pour satisfaire les fonctions nécessaires à la réussite de l'entreprise.

Stratégie ou capacité de rétention de l'organisation à garder ses talents et pour maintenir un taux de turnover bas.

Fournisseurs locaux

Budget achats des sites importants dépensé auprès de fournisseurs locaux.

Chaîne d'approvisionnement

Chaîne d'approvisionnement principalement liée à l'approvisionnement des matières premières, à la production et au stockage ainsi qu'à l'expédition des produits.

Economie circulaire

Au-delà du modèle industriel linéaire actuel « extraire-produire-jeter », l'économie circulaire vise à redéfinir la croissance en mettant l'accent sur les bénéfices pour l'ensemble de la société. Soutenu par une transition vers des sources d'énergie renouvelables, le modèle circulaire apporte une valeur, un capital économique, naturel et social. Il est basé sur trois principes : éliminer les déchets et la pollution, réutiliser les produits et les matériaux, régénérer les systèmes naturels.

Santé et sécurité des fournisseurs

Accidents, maladies professionnelles, décès liés au travail des fournisseurs et leur degré d'exposition aux risques.

Santé et sécurité des clients

Evaluation des impacts santé et sécurité des produits et des services.

Conséquences liées à la non-conformité des produits et leurs impacts santé et sécurité.

Accord tripartite

Accord tripartite suivant « Lux2016 » et conformité socioéconomique (amendes et sanctions non monétaires pour non-conformité avec les lois/réglementations socioéconomiques).

Communautés locales

Importance des impacts négatifs actuels et potentiels des opérations sur les communautés locales, engagement communautaire local, évaluation d'impacts, programme de développement, de sponsoring, de pro bono.

Affaires publiques

Relations publiques associées aux organisations gouvernementales, aux médias, aux groupes d'intérêt public ou de pression.

Siège social au Luxembourg

Localisation du siège social mondial d'ArcelorMittal.

Participation aux initiatives locales

Participation au sein des clusters du Luxembourg (matériaux et production, logistique), aux réflexions nationales (troisième révolution industrielle), au label INDR, IMS Luxembourg.

Réhabilitation des sites industriels

Projet Agora, reconversion des sites industriels (Belval, Schiffflange).

Index de contenu GRI

Éléments d'information		Omission	Pages
GRI 101 : PRINCIPES GÉNÉRAUX 2016			
GRI 102 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016			
Profil de l'organisation			
GRI 102-1	Nom de l'organisation		24
GRI 102-2	Activités, marques, produits et services		26-27, 28
GRI 102-3	Lieu géographique du siège		28
GRI 102-4	Lieu géographique des sites d'activité		26-28, 29
GRI 102-5	Capital et forme juridique		24
GRI 102-6	Marchés desservis		26-28
GRI 102-7	Taille de l'organisation		26-29
GRI 102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs		39, 40
GRI 102-9	Chaîne d'approvisionnement		41
GRI 102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement		41
GRI 102-11	Principe de précaution ou approche préventive		34
GRI 102-12	Initiatives externes		26, 30
GRI 102-13	Adhésion à des associations		26, 30
Stratégie			
GRI 102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé		25
Éthique et intégrité			
GRI 102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite		26
GRI 102-18	Structure de la gouvernance		24, 25, 33-36
Engagement des parties prenantes			
GRI 102-40	Liste des groupes de parties prenantes		38
GRI 102-41	Accords de négociation collective		39, 40
GRI 102-42	Identification et sélection des parties prenantes		38, 36, 75
GRI 102-43	Approche de l'implication des parties prenantes		38, 75
GRI 102-44	Enjeux et préoccupations majeures soulevés		38, 75
Pratiques de reporting			
GRI 102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés		24
GRI 102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu		75, 24
GRI 102-47	Liste des enjeux pertinents		33, 34
GRI 102-48	Réaffirmation des informations		24
GRI 102-49	Modifications relatives au reporting		24
GRI 102-50	Période de reporting		24

GRI 102-51	Date du rapport le plus récent	24
GRI 102-52	Cycle de reporting	24
GRI 102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	84
GRI 102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	24
GRI 102-55	Index du contenu GRI	78-81
GRI 102-56	Vérification externe	24
ENJEUX PERTINENTS 2016		
ECONOMIE		
Thématique pertinente: GRI 201 - Performance Économique		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	69-71
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	69-71
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	69-71
GRI 201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	26, 69-71
Thématique pertinente: GRI 203 - Impacts économiques indirects 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	64
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	64
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	64
GRI 203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	64
ENVIRONNEMENT		
Thématique pertinente: GRI 301 - Matières 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	51, 54
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	51, 54
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	51, 54
GRI 301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	51, 54
GRI 301-2	Matières recyclées utilisées	40, 41-51-53
Thématique pertinente: GRI 302 - Énergie 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	60-62
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	60-62
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	60-62
GRI 302-3	Intensité énergétique	39, 60-62
Thématique pertinente: GRI 303 - Eau 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	56
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	56
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	56
GRI 303-1	Prélèvement d'eau par source	39, 56

Thématique pertinente: GRI 304 - Biodiversité 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	56
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	56
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	56
GRI 304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	56
Thématique pertinente: GRI 305 - Emissions 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	59
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	59
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	59
GRI 305-1	Émission directes de GES (champ d'application 1)	41, 59
GRI 305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	41, 59
GRI 305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	41, 59
GRI 305-4	Intensité des émissions de GES	41, 59
GRI 305-7	Emissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	41, 56
Thématique pertinente: GRI 306 - Effluents et Déchets 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	54, 55
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	54, 55
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	54, 55
GRI 306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	54, 55
GRI 306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	54, 55, 39-42
Thématique pertinente: GRI 307 - Conformité Environnementale 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	56-59
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	56-59
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	56-59
GRI 307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	56-59
Thématique pertinente: GRI 308 - Évaluation environnementale des fournisseurs 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	63
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	63
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	63
GRI 308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	63, 39-42
SOCIAL		
Thématique pertinente: GRI 401 - Emploi 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	43-49
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	43-49
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	43-49
GRI 401-3	Congés parental	39

Thématique pertinente: GRI 403 - Santé et Sécurité au Travail 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	43-49
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	43-49
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	43-49
GRI 403-2	Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	39, 43-49
Thématique pertinente: GRI 404 - Formation et Éducation 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	43-49
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	43-49
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	43-49
GRI 404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	43-49
Thématique pertinente: GRI 404 - Diversité et égalité des chances 2016		
GRI- 103	Approche managériale	64-65
GRI 405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	64-65
Thématique pertinente: GRI 413 - Communautés locales 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	64-65
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	64-65
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	64-65
GRI 413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	64-65, 39
Thématique pertinente: GRI 414 - Évaluation sociale des fournisseurs 2016		
GRI 103: Approche managériale 2016		
GRI 103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	63
GRI 103-2	L'approche managériale et ses composants	63
GRI 103-3	Évaluation de l'approche managériale	63
GRI 414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	39, 63

A nos lecteurs et nos parties prenantes

Merci de prendre quelques minutes pour nous faire part de vos retours, suggestions et de vos besoins au travers des questions ci-dessous.

5 à 10 minutes sont nécessaires.

1. Vous êtes, par rapport au Groupe ArcelorMittal :

Interne Externe

2. Si vous êtes externe, précisez :

Client Représentant du gouvernement et de l'administration publique Autre (précisez) : _____
 Investisseur Association (asbl) _____
 Fournisseur _____

3. Le document est-il clair et lisible ?

Oui Non

4. La démarche RSE d'ArcelorMittal Luxembourg reprise dans ce document vous semble-t-elle clairement exposée ?

Oui Non Neutre

5. Pour quelles raisons avez-vous consulté le rapport de Développement durable ?

Recherche d'informations extra financières Curiosité Benchmark
 Relation commerciale Recherche de bonnes pratiques

6. Avez-vous trouvé l'information que vous recherchez ?

Oui Non Non concerné

7. En fonction de vos perceptions et de vos attentes, évaluez l'importance pour ArcelorMittal de rendre compte des thématiques suivantes :

Cochez les cases correspondantes à l'échelle suivante :	Peu importante	Importante	Très importante	Critique
Innovation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compétitivité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conformité environnementale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valeur économique créée et distribuée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Performance opérationnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Santé et sécurité des salariés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GES (Gaz à effet de serre) et autres émissions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Economie circulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réhabilitation des anciens sites industriels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation aux initiatives locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relations avec les communautés locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Achats locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires publiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide financière publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévention des risques psychosociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acquisition et maintien des talents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Siège social au Luxembourg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consommation des ressources	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation et éducation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Santé et sécurité des fournisseurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conséquences financières du changement climatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accord tripartite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consommation d'énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Efficiency énergétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déchets industriels et transports des déchets dangereux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Santé et sécurité des clients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chaîne d'approvisionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nous vous remercions de nous renvoyer vos réponses à contact.luxembourg@arcelormittal.com.

Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à analyser et améliorer notre rapport Développement durable. Les destinataires des données sont le service Communications et RSE et les membres de la Direction.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à contact.luxembourg@arcelormittal.com.

GRI 102-53

Publié en juin 2023

**Pour toute demande relative au Rapport Développement durable 2022
ArcelorMittal Luxembourg, veuillez-vous adresser à :**

ArcelorMittal Luxembourg

Country Management
24-26, boulevard d'Avranches
L-1160 Luxembourg

Tel. (+352) 4792 1
www.luxembourg.arcelormittal.com
contact.luxembourg@arcelormittal.com